



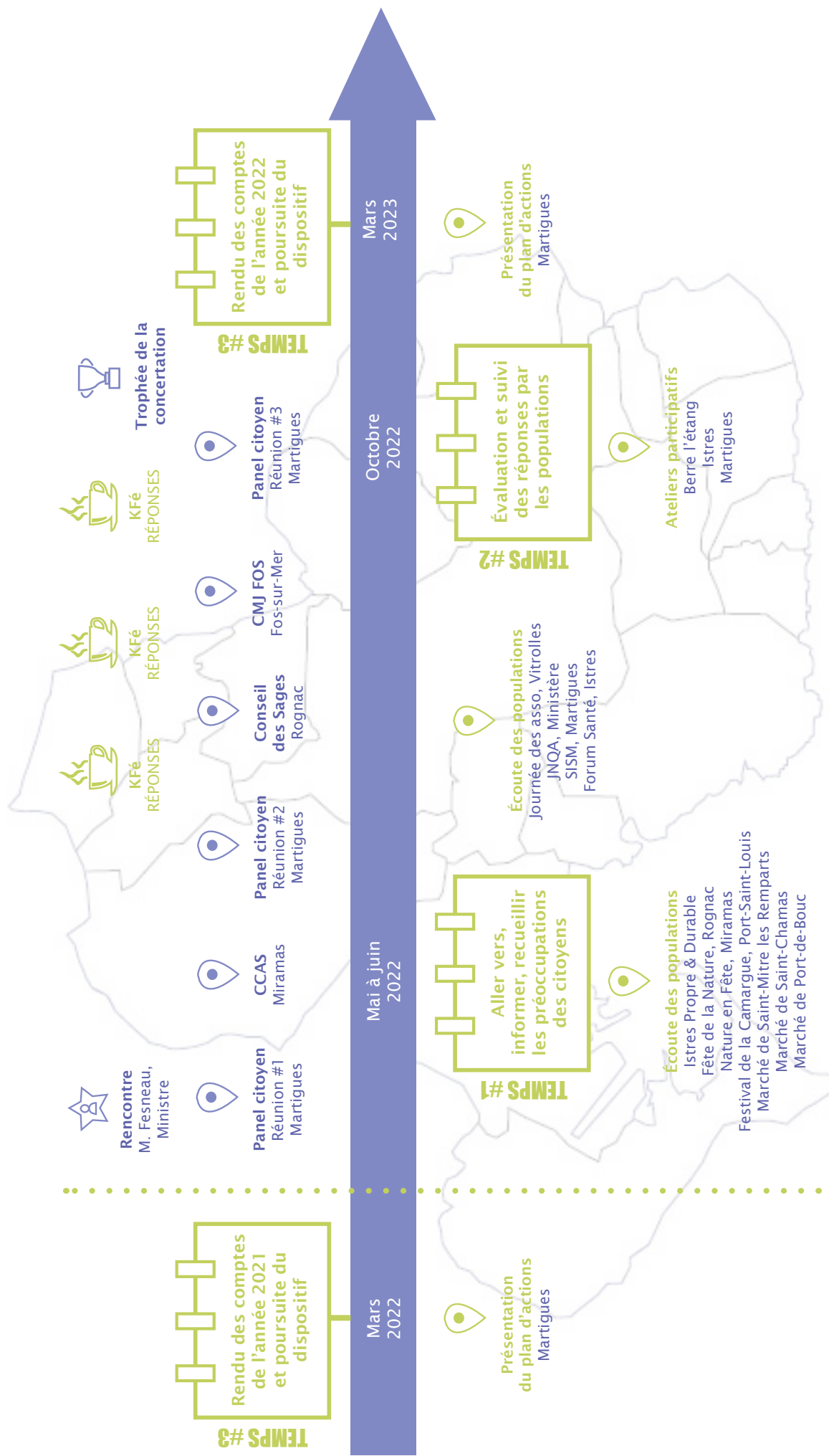
BILAN 2022

DISPOSITIF RÉPONSES

RÉduire les POLLUTIONS en Santé Environnement

FÉVRIER 2023







Parce que la vraie réussite est celle que l'on peut partager avec tous ceux qui l'ont rendue possible, le SPPI remercie, ici, tous ses partenaires pour leur implication et leur investissement.

Les membres du COPIL 2022



Coordination des associations de l'Étang Marin, France Nature Environnement (FNE PACA) et Eco-relais, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence (MAMP), la mairie de Fos-sur-Mer, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA) et l'Agence Régionale de Santé (ARS PACA), le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM), le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la Confédération générale du Travail (CGT) et Force Ouvrière (FO) auxquels s'adossent, à titre d'experts, le Centre européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement (Cerege), AtmoSud et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Martigues (CIAS).

Les porteurs d'actions

ADPLGF, Aéroport Marseille Provence, ARS PACA, Air Liquide, ArcelorMittal, Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Fos (ADSB), AtmoSud, Cerege, Centre Hospitalier de Martigues, CIAS du Pays des Martigues, CGT, Commune d'Istres, Commune de Fos-sur-Mer, Commune de Miramas, Département des Bouches-du-Rhône, Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP), Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée (DIRM), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), DREAL PACA, Eco-relais, EDF-CGC Martigues-Ponteau, EDF Renouvelables, Environnement Industrie, Coordination des Associations de l'Étang Marin, FARE Sud, FNE PACA, FO, GPMM, GRTgaz, GMIF, INERIS, DREAL PACA - Inspection des Installations Classées (IIC), IECF, KemOne - site de Lavéra, KYomed INNOV, Centre d'information pour la prévention des risques majeurs (CYPRES), Lyondell Chimie France - site de Fos-sur-Mer, MAMP, Ministère de la Transition écologique, Ministère des Solidarités et de la Santé, Naphtachimie, Observatoire Régional de la Santé (ORS), Pôle pétrochimique de Berre, Préfecture des Bouches-du-Rhône, Santé Publique France (SPF), DREAL PACA - Service Énergie et Logement (SEL), DREAL PACA - Service Transports Infrastructures Mobilités (STIM), SPPI PACA, Valéco, Véloclub Fosséen.

Les financeurs

ARS PACA, DREAL PACA, GMIF, GPMM, Région SUD, Métropole Aix-Marseille Provence.
Les communes de Berre-l'Étang, Fos-sur-Mer, Gignac la Nerthe, Istres, Martigues, Miramas, Port-Saint-Louis du Rhône, Rognac, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Vitrolles.

SOMMAIRE

Ce qu'ils en disent	7
Édito	8

LE PROJET RÉPONSES

Un contexte particulier	10
Une volonté partagée d'agir	11
Pour répondre aux inquiétudes des habitants du territoire	12

RETOUR SUR LA DÉMARCHE 2019-2021

Une démarche inédite	14
----------------------	----

DISPOSITIF RÉPONSES 2022

Retour sur l'année 2022 du dispositif RÉPONSES	19
--	----

OBJECTIF 1 : POUR SUIVRE LE DIALOGUE CITOYEN

Mettre le citoyen au coeur du dispositif	20
Temps#3 : Rendu des résultats 2021	20
Temps#1 : Aller vers, informer, recueillir des avis	22
Temps#2 : Mobiliser l'intelligence collective et rencontre entre les porteurs et les citoyens	25

Approfondir le dialogue	27
Le Panel citoyen	27
Les référents territoriaux	29
Les publics « éloignés »	30
Les KFé RÉPONSES	31

OBJECTIF 2 : SUIVRE & AMPLIFIER LE PLAN D' ACTIONS

Le suivi & l'amplification du plan d'actions	32
Avancée du plan d'actions	34

OBJECTIF 3 : UNE COMMUNICATION CONTINUE

Faire connaître le dispositif auprès du grand public & des acteurs	37
Amélioration de la plateforme	41
Une reconnaissance partagée	43

PROCHAINES ÉTAPES

Poursuivre le dialogue entre acteurs & citoyens	46
Amplifier le plan d'actions	46
Améliorer la plateforme	47

ANNEXES

CE QU'ILS EN DISENT



Ça redonne espoir dans le collectif !



AB, étudiant DIU santé-environnement, janvier 2022



C'est bien d'avoir un tel dispositif, il faut continuer et pousser encore !



Citoyen(ne), Marché de Port-de-Bouc, 26 juin 2022



C'est intéressant de voir comment ce que vous faites peut être dupliqué sur le territoire.



ACP, Région Sud, 9 mars 2022



Ce qui m'a le plus satisfait : découvrir les différentes actions en cours de réalisation ou renouvelées.



Membre du Panel citoyen RÉPONSES, 29 juin 2022



S'il y a un bel exemple de l'efficacité de RÉPONSES c'est bien la réunion de ce soir, il y a eu de la transparence, de la richesse dans les échanges : cela donne des perspectives très positives sur le futur du dispositif.



JMD, 9 mars 2022



Je retiendrai qu'en dépit des divergences qui nous animent, nous avons collectivement su nous mobiliser et collaborer pour proposer un dispositif en mesure d'apporter des réponses aux inquiétudes légitimes du grand public. Cela n'a pas été simple, et ne le sera pas forcément à l'avenir, mais l'important est de faire vivre cette dynamique et cette mobilisation.



AL, DREAL PACA, 29 juin 2022



Merci à RÉPONSES qui permet de faire savoir au plus grand nombre notre mission et activité. Grâce aux attentes exprimées dans le cadre de RÉPONSES, les actions ont pu être mises en œuvre plus rapidement.



SB, AtmoSud, 9 mars 2022

ÉDITO



Gwénaëlle HOURDIN
Déléguée Générale
SPPPI PACA

L'année de la reconnaissance.

2022 s'est finie comme elle avait commencé, sous l'étoile de la reconnaissance. La venue de M. le Ministre, Marc Fesneau en charge de la participation citoyenne en février et le 2e Trophée de la concertation en décembre ont ainsi mis le dispositif sous les projecteurs d'une reconnaissance d'envergure nationale. Au-delà, et c'est ce qui nous tient à cœur, les citoyens nous ont confirmé dans la démarche, convaincus que le mode de fonctionnement collégial est la bonne façon d'agir.

RÉPONSES, c'est la force du collectif au service du citoyen.



Amapola VENTRON
Vice-Présidente
Métropole Aix-Marseille
Provence

En 2022, la Métropole a souhaité poursuivre son engagement dans le dispositif RÉPONSES. Convaincue de la nécessité d'agir pour lutter contre les pollutions, ce dispositif de concertation est avant tout au service des habitants du pourtour de l'Étang de Berre. La Métropole est convaincue que c'est en travaillant dans la transparence que nous avancerons. Une fois de plus, le dispositif a montré cette année par ses récompenses et les retours positifs des citoyens qu'il répondait à une attente forte de ce territoire en terme d'information et d'actions. Son porteur, le SPPPI, et sa collégialité en font pour la Métropole comme pour les habitants un gage de neutralité et de confiance. Au-delà du bénéfice pour les citoyens, le programme permet à la Métropole d'être au plus près des acteurs locaux sur le sujet, d'échanger et d'agir ensemble à l'amélioration de la qualité de vie sur ce territoire.



Martine BENOIST
Chargée de mission Santé
environnement
CIAS du Pays de Martigues

Participer au dispositif RÉPONSES est un enjeu pour la collectivité que représente le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Martigues (ville de Martigues et de Port de Bouc). Il permet de mettre en lumière des actions concrètes au regard du public et apporte de la cohésion entre partenaires engagées sur un même territoire.



Grégoire ATICHIAN
Représentant
FNE PACA

Les associations « gèrent » toujours les fiches actions via le groupe de suivi. Le COPIL permet, dans le respect des quatre autres composantes, d'avoir des discussions ouvertes quand bien même nous n'avons pas la même analyse.



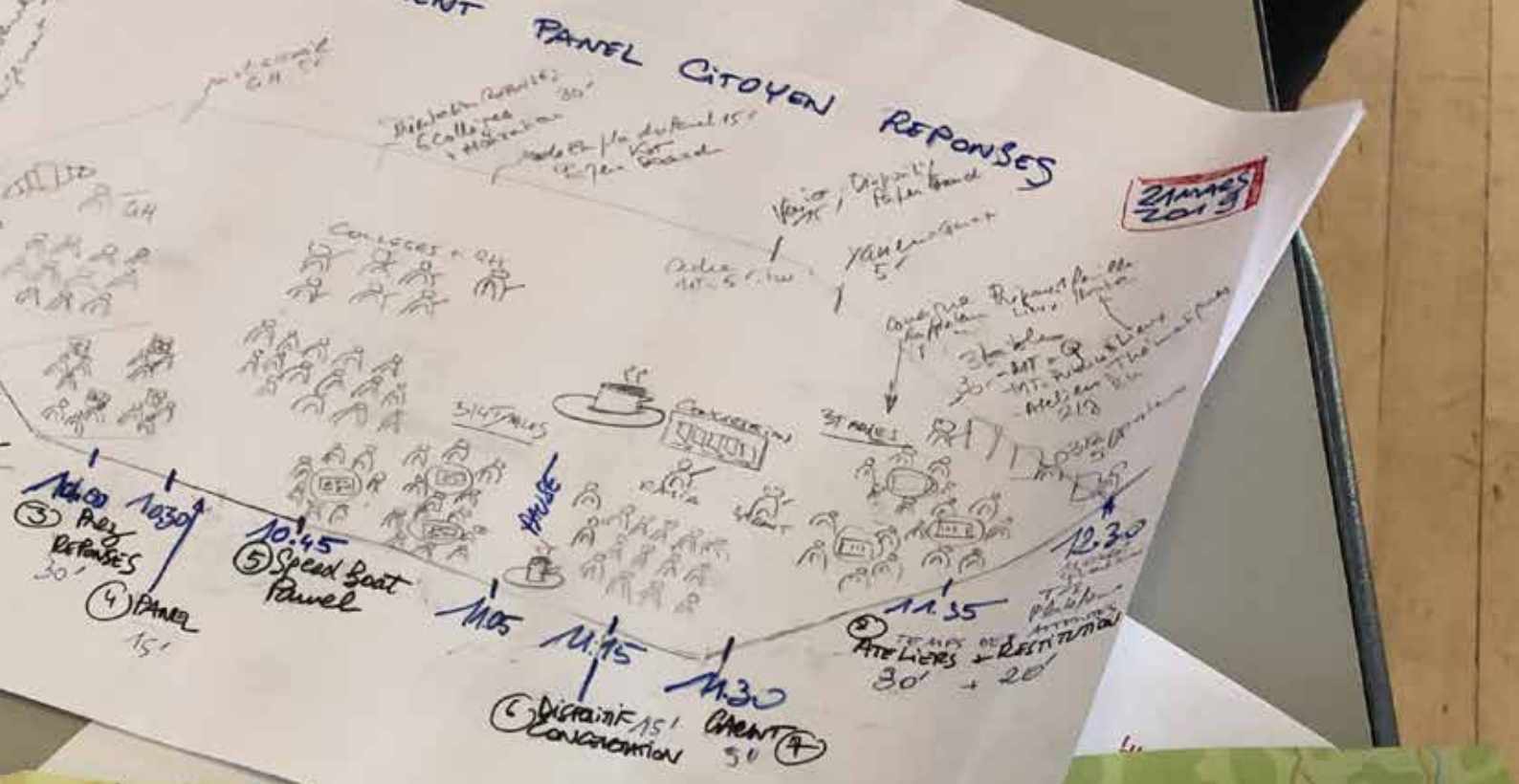
Anthony DESGRES
Direction Adjointe
Développement Durable
Commune de Fos-sur-Mer

Le dispositif RÉPONSES est l'occasion de faire connaître les actions, en lien direct ou indirect avec la qualité de l'air, mises en place par notre commune, mais aussi de réfléchir à celles qui pourraient l'être. Cela illustre en outre les actions menées ou pouvant l'être par d'autres municipalités. C'est effectivement notre rôle, en tant que représentant de ce collège, d'apporter une vision d'ensemble du travail et des compétences des collectivités.



Marc BAYARD
Président
Environnement Industrie

La démarche est arrivée à une certaine maturité après 4 années d'existence, ce qui nous permet d'autant plus un travail sur le fond grâce à une collaboration plus efficiente entre les acteurs. Le contact avec la population reste le moment privilégié riche en enseignements. Cela nous force à garder les pieds sur terre et à mesurer comment nos actions et la démarche sont réellement perçues. La route est probablement encore longue mais les progrès sont tangibles et c'est encourageant.





Un territoire à la qualité de l'air dégradée

Le territoire de l'étang de Berre est stigmatisé depuis de nombreuses années pour sa qualité de l'air dégradée et son impact sur la santé-environnement locale.

Il regroupe autour du plus grand étang d'eau saumâtre d'Europe, au patrimoine naturel remarquable, l'un des plus grands et derniers bassins industriels de France avec notamment deux hauts-fourneaux, trois raffineries et des dizaines de sites chimiques, pétrochimiques ou de production électrique. Il concentre ainsi une cinquantaine d'industries classées SEVESO dont une trentaine « seuil haut ». La spécialisation industrielle du territoire s'est accompagnée du développement de nombreuses infrastructures de transport et d'autres formes d'activité économique : un grand port maritime, un aéroport d'envergure internationale, une densité routière et autoroutière importante, ainsi que de nombreuses implantations logistiques. Des réseaux de transports denses ainsi que des activités portuaires sur un territoire où se concentre une population conséquente (environ 329 000 habitants sur 21 communes – INSEE, 2018) sont autant de contributeurs à cette pollution.

L'Observatoire Régional de Santé fait le constat d'un état de santé de la population « fragilisé ». Différentes études (« EPSEAL », « Campagne d'analyses sur des produits alimentaires du pourtour du Golfe de Fos », « Index », « SCENARII », etc.) ont cherché à déterminer un lien entre la nature des polluants sur le territoire et leur impact sur la santé et l'environnement. Les résultats de ces études pointent la pollution de l'air comme responsable et ont renforcé les craintes des populations locales. Les médias, régionaux et nationaux, ont relayé ces inquiétudes déclenchant une véritable tempête médiatique. La remise en question de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire de la défiance vis-à-vis des acteurs du territoire. Malgré une infirmation de certains de ces résultats, un climat d'inquiétude et de préoccupations s'est installé et a généré un sentiment d'abandon de la population, créant un décalage entre d'une part les populations et d'autre part les institutions, organismes ou industriels agissant sur le territoire.

C'est ainsi qu'a émergé, au sein du SPPPI PACA, la volonté d'entrer en dialogue direct avec les populations locales.

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA)

Le SPPPI PACA est une instance de dialogue et de concertation sur les thématiques risques, environnement et santé. Créé, il y a 50 ans, autour du bassin industriel PACA de Fos-sur-Mer/Berre l'étang, son expérience profite aujourd'hui à toute la région SUD-PACA.

Grâce à son fonctionnement collégial inédit, tous les acteurs, ou collègues, (associations, collectivités, État et établissements publics, industries et salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions. En multipliant les points de vue, il permet à chacun de comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres. Du fait de sa collégialité et sa gouvernance, il est un outil à la disposition de chacun des collègues. C'est de l'expression de chacun de ses membres que se dessinent ses orientations.





Un projet inédit sur le territoire

Les acteurs du territoire ont souhaité se saisir à bras-le-corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales. Disposants de différents leviers d'actions, et soucieux d'engager des actions collectives pour améliorer la qualité de l'air et la santé-environnement du territoire en associant ses habitants, ils se sont mobilisés pour répondre aux attentes des populations de façon collégiale. Cette collégialité est à la fois un mode d'action inédit et une exigence forte du projet.

C'est ainsi que le SPPPI PACA a lancé fin 2018, le projet RÉPONSES (Réduire les POLLUTIONs en Santé Environnement), une large démarche de concertation avec l'ensemble des parties prenantes : populations, État et établissements publics, collectivités, industriels, salariés, associations et experts qui s'associent pour répondre de manière concrète aux attentes des populations. Les habitants et usagers sont au cœur du dispositif.

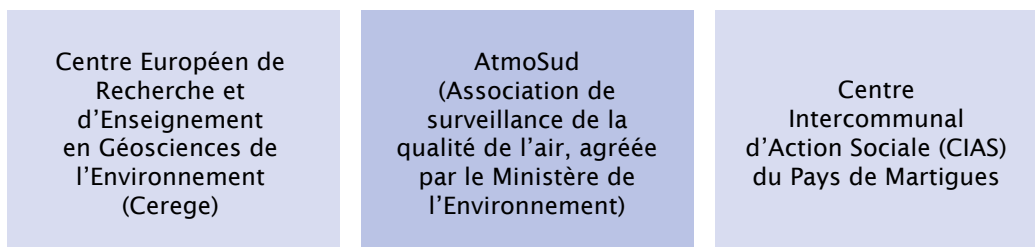
En 2020, le projet RÉPONSES est devenu le dispositif RÉPONSES et s'est ainsi inscrit dans la durée.

Une gouvernance collégiale

Inspirée du principe de collégialité et de concertation déjà en œuvre au sein du SPPPI PACA, la gouvernance du dispositif RÉPONSES 2022 a été confiée à un comité de pilotage (COPI) réunissant une pluralité d'acteurs, selon les 5 collèges du Grenelle :



Le comité d'experts est composé des acteurs suivants :



Chacun des membres du COPIL participe au portage d'actions/de réponses et à la diffusion de l'information.

Les décisions relatives à RÉPONSES appartiennent aux collègues décisionnels : associations, collectivités, État & établissements publics, industriels et représentants des salariés. C'est un gage de robustesse et d'indépendance pour le dispositif et par conséquent, de crédibilité. Les experts et le SPPPI PACA ne prennent pas part aux votes, mais émettent des avis. Le SPPPI PACA a pour rôle de faciliter, coordonner et piloter la démarche en permettant une implication de tous les collègues.

POUR RÉPONDRE AUX INQUIÉTUDES DES HABITANTS DU TERRITOIRE



Objectif : répondre à 100% des attentes du territoire

L'objectif du dispositif RÉPONSES est d'**apporter des réponses et des solutions concrètes** aux attentes des populations sur les questions de santé et d'environnement :

- En instaurant un **dialogue constructif** entre les parties prenantes, dont les habitants ;
- En impulsant de **nouvelles actions** à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, *etc.*) ;
- En offrant à toutes et à tous une **information centralisée, indépendante et accessible** de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions d'amélioration en cours.

Le périmètre géographique

Le dispositif est déployé sur l'ensemble de l'arrondissement d'Istres (21 communes : Berre l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, Marnane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles).



Le périmètre thématique

Dans sa première phase de déploiement, le projet aborde prioritairement la thématique de la qualité de l'air par le spectre des différentes sources de pollution (industrie, infrastructures de transports, densité urbaine, *etc.*).

Le financement

Le financement du dispositif est tripartite :

1/3 État et établissements publics (ARS PACA, DREAL PACA, GPMM)	1/3 Collectivités dont la Métropole (sous forme de subvention sur projet)	1/3 Industriels (GMIF)
--	--	------------------------------



RETOUR SUR LA DÉMARCHE 2019-2021



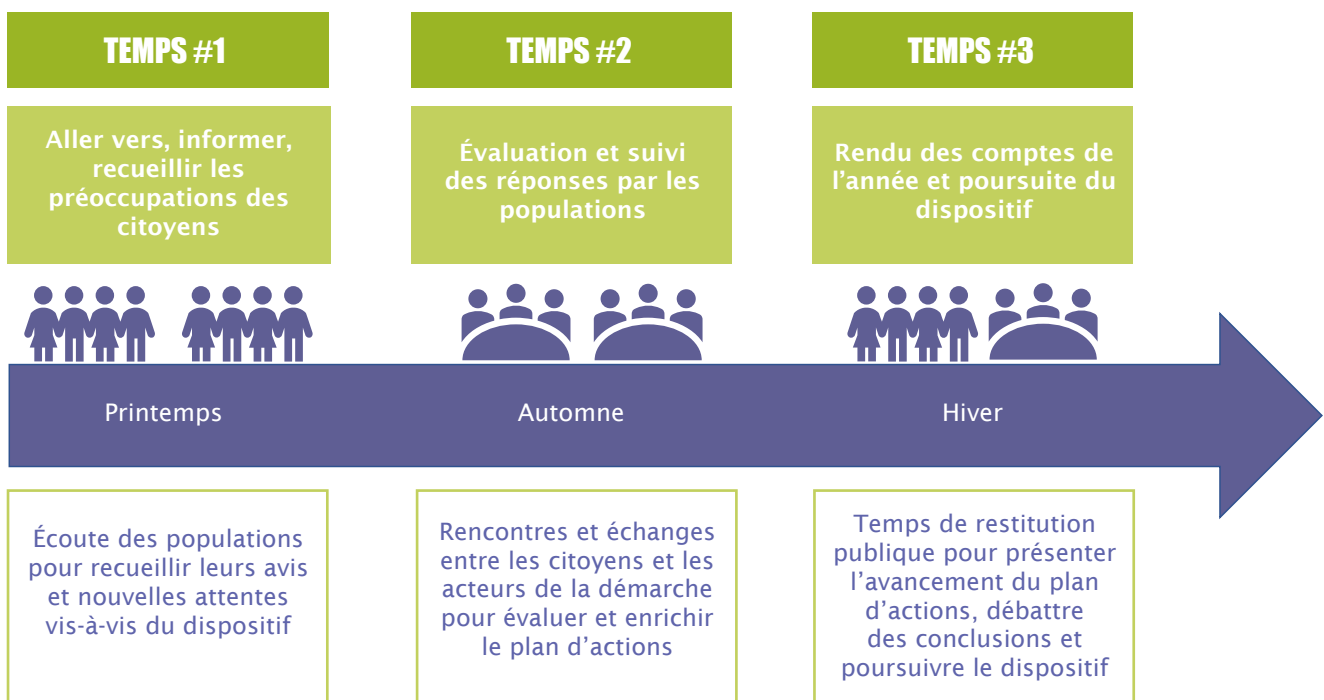
UNE DÉMARCHE INÉDITE



Un mode de dialogue direct

RÉPONSES s'est déployé pour la première fois durant l'année 2019. Il consiste en un dispositif inédit pour aborder les pollutions de l'air à l'échelle du territoire : aller à la rencontre des 300 000 habitants pour écouter, comprendre les attentes et concerter sur les solutions. La méthode de travail a été construite à partir d'une ambition nouvelle, celle de partir des préoccupations et des attentes exprimées par les habitants eux-mêmes.

Les différents temps d'échanges ont permis de créer un lien entre la population et les acteurs impliqués :



Ces 3 temps forts sont reconduits chaque année. L'objectif est de continuer et d'ancrer le dialogue avec les habitants et usagers du territoire sur les questions liées à la qualité de l'air et à son impact.

Des outils variés de dialogue avec les habitants et usagers ont été déployés : questionnaire en ligne, micro-trottoirs, stand sur les marchés et événements, ateliers, forums ouverts, etc. et un Panel citoyen mis en place début 2019. Constitué d'une trentaine d'habitants volontaires, le Panel a été pérennisé dans sa fonction de « groupe témoin » du territoire afin qu'il puisse apporter sa contribution au processus de concertation, exprimer son avis sur la mise en œuvre du plan d'action et faire remonter des informations de terrain permettant de l'affiner. Il est élargi et mobilisé chaque année.

Des groupes de travail opérationnels ont été également mis en place : un « groupe de suivi des actions », porté par le collège des associations, et un « groupe de travail communication » en charge de la stratégie de communication autour du dispositif et de la mise en œuvre des actions. De multiples canaux ont été utilisés pour communiquer largement au sujet de RÉPONSES.

L'engagement des acteurs locaux (Associations, collectivités, État et établissements publics, industriels, représentants des salariés et experts) dans les concertations a abouti à un plan d'actions concret, répondant à l'ensemble des préoccupations des habitants, identifiées depuis 2019.



Le retour de la concertation 2019 est disponible : www.dispositif-reponses.org - Le Dispositif - Le dispositif RÉPONSES - La concertation 2019

Il en résulte une démarche inédite de co-construction, fondée sur une gouvernance collégiale entre les acteurs, avec une indépendance assurée et un devoir de suite qui s'est rapidement concrétisé en 2020 dans un dispositif de suivi des actions qui permet de veiller à la mise en œuvre effective du plan d'actions.

L'objectif du dispositif est à la fois :

- D'assurer le suivi rigoureux de l'**avancement du plan d'actions** ;
- D'**informer en continu les habitants** et acteurs du territoire de l'avancée des actions et des résultats obtenus via la plateforme www.dispositif-reponses.org ;
- D'impulser de **nouvelles actions** ;
- D'intégrer de **nouveaux acteurs** au dispositif RÉPONSES.

Après avoir été désigné lauréat d'un appel à projets national « Participation citoyenne sur les territoires » en 2020, le dispositif RÉPONSES a perçu une dotation complémentaire et exceptionnelle, subventionnée par l'État et plus particulièrement la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP). Cela a permis de mener une démarche 2021 d'envergure (RÉPONSES+++), afin d'accroître le rayonnement de RÉPONSES et poursuivre la construction d'un véritable outil de dialogue sur le territoire, et d'amplifier les aspects concertation, écoute et participation citoyenne afin de favoriser de nouveau la rencontre des citoyens qui sont au cœur de la démarche.

En 2021, le dispositif RÉPONSES s'est donc engagé dans une nouvelle phase de mobilisation citoyenne visant à associer de façon encore plus élargie les citoyens en confortant et en enrichissant la méthodologie existante et en mobilisant plus largement les publics « éloignés » dont les jeunes ; mais également, afin de coconstruire avec les habitants des outils de dialogue pérennes pour poursuivre l'action. L'objectif initial se poursuit afin d'ancrer le dialogue entre les acteurs et les populations du territoire.



Le retour de la concertation 2021 est disponible : www.dispositif-reponses.org - Le Dispositif - Le dispositif RÉPONSES - La concertation 2021

Ainsi, ce dispositif est une démarche engagée d'écoute et de réponses aux citoyens. Il apporte des réponses et des solutions concrètes à leurs préoccupations et attentes en termes de santé-environnement.

En résumé (chiffres au 31 décembre 2021)



2 736

personnes entendues et rencontrées depuis 2019



141

attentes et préoccupations des citoyens recueillis



135

actions mises en place sur le territoire pour y répondre et améliorer la qualité de l'air



61

Clés pour comprendre



Les bilans des années précédentes sont disponibles : www.dispositif-reponses.org - Le Dispositif - Espace documents

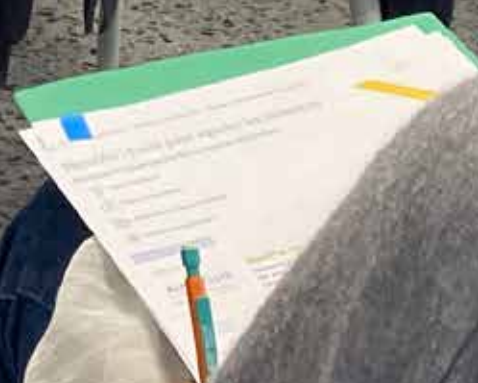
tes émises dans la Métropole Aix Marseille Provence
d'azote NOx / Les particules fines PM2.5



LA QUALITÉ DE L'AIR
ÇA ME CONCERNE!
#communautéRÉPONSES



DISPOSITIF RÉPONSES 2022



RETOUR SUR L'ANNÉE 2022 DU DISPOSITIF RÉPONSES



Les objectifs 2022

L'objet de la démarche reste celui de départ : **pérenniser un dialogue entre les habitants et les usagers du territoire** pour inciter tout un chacun à s'investir pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire.

En 2022, le Dispositif RÉPONSES poursuit ses objectifs initiaux :



Objectif 1

La poursuite du dialogue avec les citoyens



Objectif 2

Le suivi et l'amplification du plan d'actions



Objectif 3

Une communication continue à travers les supports et représentations

Et conserve ses lignes directrices qui sont :

Travailler dans la transparence

Donner des preuves, du concret

Avoir une approche collective

Ces lignes directrices ont été établies par les citoyens eux-mêmes, lors d'ateliers.





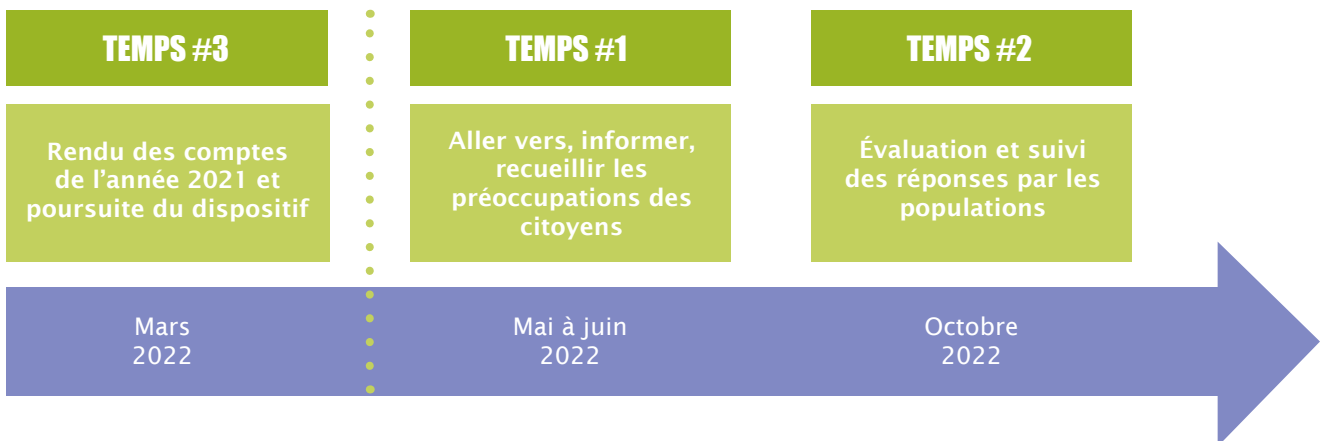
OBJECTIF 1

POUR SUIVRE LE DIALOGUE CITOYEN

METTRE LE CITOYEN AU COEUR DU DISPOSITIF



Le dispositif RÉPONSES a pour objectif de continuer le dialogue avec les habitants et usagers du territoire du pourtour de l'étang de Berre sur les questions liées à la qualité de l'air et à son impact. Dans ce cadre, en 2022, la mobilisation et la participation des habitants et usagers du territoire se sont organisées autour des trois temps forts :



Temps #3 : Rendu des résultats 2021




Présentation de l'avancement du plan d'actions

Initialement organisé en fin d'année, le Temps#3 a maintenant lieu en chaque début d'année pour faire le bilan de l'année écoulée. Ainsi, l'événement annuel 2022 se déroulera en mars 2023.

Afin de présenter les résultats du travail de l'année 2021, débattre des conclusions et préparer les étapes suivantes, un temps de restitution publique a eu lieu le 9 mars 2022. Ce temps fort est un devoir de suite. **En effet, rendre des comptes et informer les habitants de ce qui a été fait au recueil de leur parole est, pour le dispositif,**

Le Temps#3 de la concertation 2021 de ce dispositif inédit de dialogue territorial s'est donc achevé par une soirée de rencontres et d'échanges entre les citoyens et les acteurs du territoire. Tous les citoyens se sont réunis à la villa Khariessa et ont été accueillis par l'équipe du dispositif RÉPONSES et le cabinet d'experts en ingénierie de la concertation « 2concert » ayant suivi RÉPONSES de 2019 à 2022.

Au 31 décembre 2021, **135 actions**, mises en place par les acteurs du territoire (Associations, collectivités, État et établissements publics, industriels et salariés), constituent le plan d'actions du dispositif RÉPONSES pour améliorer la qualité de l'air et la santé-environnement et pour répondre aux attentes des habitants des 21 communes de l'arrondissement d'Istres.



80 personnes ont pu assister à la présentation de l'avancement du plan d'actions et débattre des conclusions.

Durant la présentation, 3 témoignages ont été entendus et les acteurs présents ont pu notamment répondre à la question : « Qu'est-ce que RÉPONSES a changé ? »



« J'ai participé au Temps#1, et il y avait beaucoup d'énergie, de bonnes idées, cela m'a donné envie de m'impliquer plus. J'ai intégré le Panel Citoyen en 2019. Comment attirer du monde au Panel Citoyen ? Car c'est vraiment très positif et encore une fois il y a beaucoup de bonnes idées. »

JFB, Membre du Panel citoyen RÉPONSES, 9 mars 2022



« C'est un dispositif qui nous a fait comprendre qu'on est inscrit dans un même écosystème et qu'on doit travailler ensemble. RÉPONSES nous a permis de mieux nous faire entendre, de mieux comprendre les attentes et de prendre des initiatives. »

BR, Directeur d'ArcelorMittal, 9 mars 2022



« RÉPONSES nous engage à poursuivre nos actions. Je suis convaincue que c'est important de partager, d'être proche des habitants et c'est là le fondement de RÉPONSES. »

MB, CIAS du Pays de Martigues, 9 mars 2022

Les citoyens ont également pu s'exprimer :

« Je représente plusieurs associations et j'ai été très contente de participer à RÉPONSES. Avant je pensais que vous agissiez directement et maintenant j'ai compris ce que vous faisiez vraiment et chapeau ! »

« J'ai découvert RÉPONSES sur le site de la ville d'Istres, par hasard. Les sites des communes sont donc un bon moyen de donner de la visibilité au projet. J'ai été très agréablement surprise, l'initiative est remarquable et je tenais à saluer le travail de RÉPONSES. »

« Lorsqu'on est au Panel citoyen, il y a un réel travail qui est fait, et plus il y aura des gens, mieux ça ira. »

Temps #1 : Aller vers, informer, recueillir des avis



Recueil des principales préoccupations des citoyens

Depuis 2019, un large éventail d'attentes en termes de santé-environnement a été recueilli directement auprès des citoyens. Plus de 141 attentes ont été formulées.

En 2022, la phase de concertation (Temps#1) devait permettre de :

- Recueillir les principales préoccupations en matière de pollution de l'air ainsi que d'éventuelles nouvelles attentes des habitants ;
- S'adresser à des publics ne participant pas habituellement aux réunions de concertation classiques ;
- Tester la connaissance de RÉPONSES sur le terrain et auquel cas, faire connaître le dispositif ;
- Conforter le dialogue entre les habitants et les acteurs du territoire.

7 lieux de rencontres

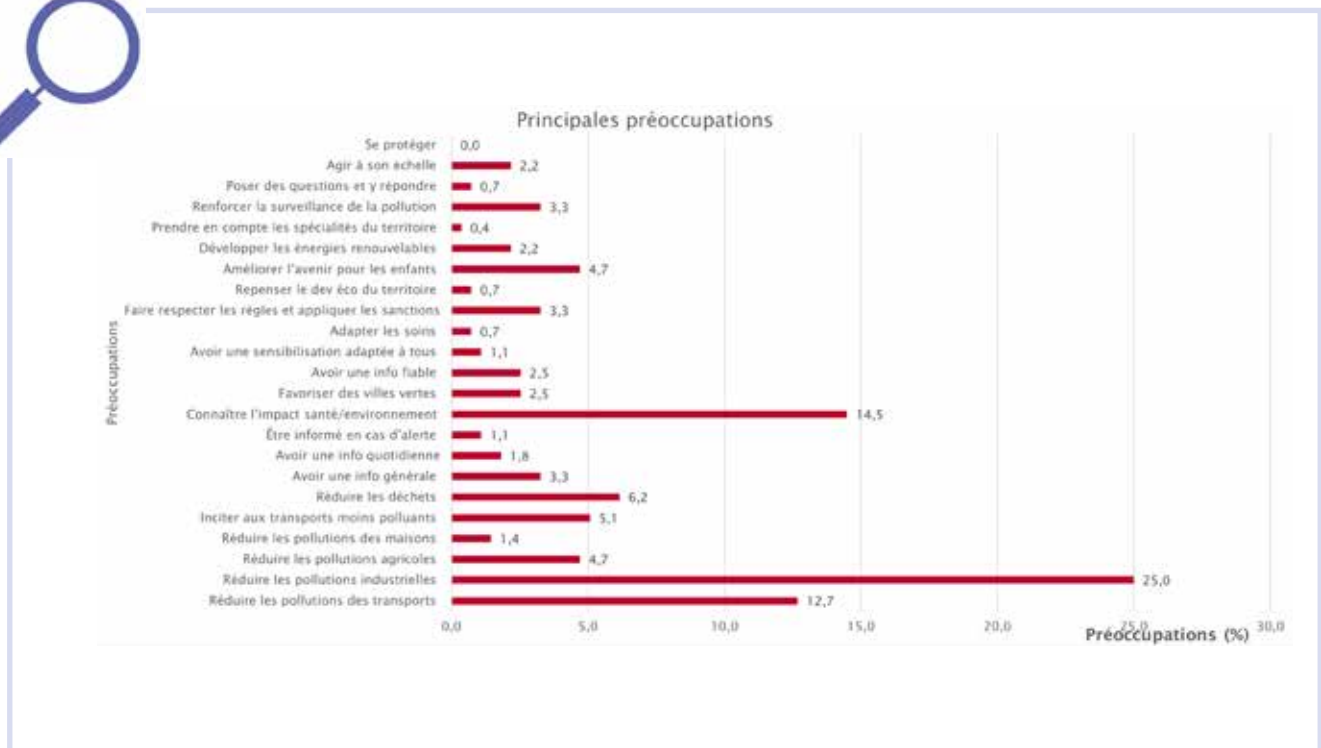
Afin de favoriser la participation et l'information du public et atteindre ses objectifs, l'équipe du dispositif RÉPONSES s'est déployée sur le territoire lors du Temps#1. Écoute des populations du 7 mai au 26 juin 2022. L'équipe était présente sur 4 événements dédiés à la nature et 3 marchés :



RÉPONSES a privilégié, cette année, le format « stand ». Contrairement aux années précédentes, aucun micro-trottoir n'a été dispensé. En effet, avec déjà 141 attentes au compteur, l'objectif de RÉPONSES était d'identifier les préoccupations majeures des citoyens et leur faire connaître la démarche.

Les principales préoccupations

Les principales préoccupations des personnes interrogées concernent le thème « Réduire les émissions de polluants » (47.7%), suivi du thème « Faire évoluer le territoire » (18.3%). Plus précisément, les trois préoccupations majeures se démarquant des autres sont :



Les nouvelles attentes

<p>Quels sont les dangers des métaux lourds sur la santé ?</p>	<p>Quels sont les dangers des métaux lourds sur l'environnement ?</p>	<p>Lorsqu'elles sont à l'arrêt, les industries utilisent-elles d'autres sources d'énergie pouvant dégrader la qualité de l'air ?</p>
Thématique	Thématique	Thématique
Améliorer la qualité de vie et la santé	Réduire les émissions de pollution	Réduire les émissions de pollution
Sous-thématique	Sous-thématique	Sous-thématique
Connaître l'impact sur la santé et l'environnement	Industrielles	Industrielles

Elles intégreront le plan d'actions 2023 du dispositif RÉPONSES et s'ajoutent aux 141 attentes initiales, soit au total **144 attentes en 2022**.

Les limites et perspectives

- Pour les questionnaires de 2023, la définition des tranches d'âge devrait être amenée à évoluer pour correspondre parfaitement à celles utilisées par l'INSEE pour le recensement des habitants de l'arrondissement d'Istres ;
- La population des moins de 20 ans reste la moins représentée. Pour 2023, de nouveaux lieux plus adaptés à ce public sont envisagés ;
- Malgré l'attrait des moins de 20 ans pour les réseaux sociaux, aucun témoignage de cette tranche d'âge n'a été recueilli sur le questionnaire en ligne. Un autre réseau social tel qu'Instagram pourrait avoir une plus grande efficacité.



C'est une bonne chose de rencontrer les habitants et de les écouter.



Citoyen(ne), Marché de Port-de-Bouc, 26 juin 2022



Il est nécessaire d'avoir une prise de conscience, il faut aussi avoir l'appui des associations et faire bouger les choses.



Citoyen(ne), Marché de Saint-Chamas, 18 juin 2022



C'est bien, mais je n'y crois pas, c'est l'État qui doit être plus drastique.



Citoyen(ne), Marché de Saint-Chamas, 18 juin 2022

Temps #2 : Mobiliser l'intelligence collective et rencontre entre les porteurs et les citoyens



Évaluation et suivi des réponses par les populations

Après être retourné à la rencontre des habitants pour recueillir de nouvelles préoccupations et faire connaître le dispositif (Temps#1), RÉPONSES a entamé un nouveau temps de dialogue. Ce Temps#2 était l'étape d'échanges entre les populations et les acteurs du territoire. À cette occasion, des actions ont été présentées lors d'ateliers participatifs, qui ont eu lieu les 13, 14 et 15 octobre sur 3 communes : Berre l'Étang, Istres et Martigues.

Berre l'étang

13 octobre 2022



Visite du site et atelier à LyondellBasell

Istres

14 octobre 2022



Château des Baumes

Martigues

15 octobre 2022



Cinéma La Cascade

Le choix des fiches actions

Le nombre d'actions à présenter aux citoyens est limité par la durée de la réunion. Pour réaliser la sélection, le dispositif a fait appel au Panel citoyen RÉPONSES qui s'est alors basé sur les principales préoccupations des habitants, citées lors du Temps#1.

Les deux principales préoccupations, « Réduire les pollutions industrielles » et « Connaître l'impact en santé environnement », regroupent diverses attentes, possédant elles-mêmes de nombreuses réponses concrètes. Une liste exhaustive des actions répondant aux préoccupations principales a été présentée aux membres du panel citoyen qui ont sélectionné les actions à débattre lors des ateliers participatifs. *La réunion du panel citoyen s'est tenue le 29 juin 2022.*

Les ateliers participatifs

Les citoyens ont pu débattre, avec les acteurs du territoire, des actions mises en place et ainsi évaluer la pertinence de la réponse par rapport à leurs préoccupations. Les actions présentées lors des 3 ateliers participatifs étaient les suivantes :

Berre l'étang

13 octobre

- Quelles évolutions des émissions de polluants atmosphériques des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre ?
- Évaluation des risques en santé environnement autour de l'étang de Berre
- Réglementation pour réduire les émissions de Composés Organiques Volatils (COV)
- Réduire les émissions de COV

Istres

14 octobre

- Quelles évolutions des émissions de polluants atmosphériques des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre ?
- Alerte en cas de pic pollution
- Dispositif réglementaire STERNES de réduction des rejets soufrés industriels
- SignalAir : l'outil pour signaler les nuisances
- Peut-on réduire les émissions à la torche ?
- Mobilité des salariés sur la Zone Industriale-Portuaire de Fos

Martigues

15 octobre

- Quelles évolutions des émissions de polluants atmosphériques des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre ?
- Alerte en cas de pic pollution
- Dispositif réglementaire STERNES de réduction des rejets soufrés industriels
- SignalAir : l'outil pour signaler les nuisances
- Soutenir la transposition du Contrat Local de Santé du pays de Martigues
- Réduire les émissions industrielles lors d'épisode de pollution de l'air



52

participants
au Temps#2



80,5%

Niveau de confiance dans
le dispositif



Un retour des
participants
encourageant

Les citoyens entendus sont, à une large majorité, convaincus du bien-fondé de la démarche. Le caractère collectif est, selon eux, « la meilleure façon d'agir ». Le dispositif donne « espoir ». Cette collégialité, à la fois gage de transparence et d'implication de tous dans l'intérêt de chacun, est un atout majeur de RÉPONSES et un embryon de confiance.

« La présentation qui a suivi la visite ainsi que les échanges étaient très intéressants, mais ce qui m'a le plus intéressé c'est la visite du site. »

Participant(e), Atelier à Berre l'étang, 13 octobre 2022

« Dispositif pertinent en mettant les habitants à contribution. »

Participant(e), Atelier à Istres, 14 octobre 2022

« C'est un excellent dispositif qui a le mérite d'exister et semble réunir/attirer des personnes de qualité et très humainement sensibles. »

Participant(e), Atelier à Martigues, 15 octobre 2022

APPROFONDIR LE DIALOGUE



Le Panel citoyen

Depuis le lancement du dispositif RÉPONSES, en janvier 2019, le SPPPI PACA a constitué un Panel citoyen dédié à la démarche de concertation. Ce groupe d'habitants et usagers du territoire a été mobilisé à plusieurs reprises pour donner son éclairage sur les étapes clés de la concertation et veiller à la fidélité de son rendu.

Comme chaque année, une nouvelle campagne d'élargissement a été lancée en avril afin d'intégrer de nouveaux membres. Ainsi, le Panel citoyen a continué, au cours de l'année 2022, son travail de « groupe témoin » du territoire en formulant des avis sur les points clés de la démarche et en remontant les informations terrain permettant de l'affiner.

Ainsi pérennisé, le rôle du Panel citoyen a aussi évolué pour prendre plus de place dans le dispositif. Depuis 2020, des représentants du Panel citoyen sont également associés aux réunions du Comité de pilotage de RÉPONSES à titre consultatif.

30

personnes ont participé au Panel citoyen RÉPONSES 2022



En savoir plus sur le Panel citoyen : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Panel citoyen - Qu'est-ce que le Panel citoyen du dispositif RÉPONSES ?

Première réunion du Panel citoyen 2022 (4 mai, 12 participants)

La réunion s'est déroulée en plusieurs temps, notamment en première partie, un rappel des grandes lignes du dispositif RÉPONSES et du rôle du Panel citoyen. Le souhait était de créer un réseau d'ambassadeurs de la démarche au travers du Panel citoyen afin que chaque membre puisse parler du dispositif à son entourage et inciter à participer. À l'issue de la seconde partie, ils ont donc été invités à participer à des ateliers de travail afin de définir, en tant que Panel citoyen : qu'est-ce qui m'intéresse ? Comment jouer au mieux mon rôle d'ambassadeur ?

Par leur avis, le Panel citoyen s'est exprimé sur les sujets qui les intéressent dont les actions menées, les attentes, le partage d'informations, le fait d'assister à des portes ouvertes ou réunions organisées par les acteurs ou bien de visiter des sites industriels. En tant qu'ambassadeurs, ils souhaitaient participer à des groupes de travail sur la communication si besoin, avoir un kitcom et support de communication ou encore participer aux événements en tant que témoin.



Deuxième réunion du Panel citoyen 2022 (29 juin, 8 participants)

Afin de préparer le Temps#2 de la démarche qui a eu lieu en octobre, l'équipe du SPPPI PACA a demandé l'avis du Panel citoyen qui a ainsi travaillé sur 2 ateliers : le choix des fiches actions présentées au Temps#2 et l'amélioration des ateliers (contenu, forme et lieux).

Une liste exhaustive des actions répondant aux préoccupations principales « Réduire les pollutions industrielles » et « Connaître l'impact en santé environnement » a été présentée aux membres du Panel qui s'étaient répartis en 3 groupes. Le premier groupe s'est penché sur 11 fiches concernant l'impact en santé / environnement. Le deuxième et le troisième se sont partagés les 19 fiches relatives à la réduction des pollutions industrielles. Chaque groupe a sélectionné 3 fiches :

Groupe 1

Connaître l'impact santé/environnement

- Évaluation des risques en santé environnement autour de l'étang de Berre, AtmoSud
- Étude des transferts des polluants atmosphère-sols-plantes, IECP
- Consultation du risque et des pathologies professionnelles et environnementales, Centre Hospitalier de Martigues

Groupe 2

Réduire les pollutions industrielles

- Réduire les émissions industrielles lors d'épisode de pollution de l'air, DREAL
- Réduction des émissions de Composés Organiques Volatils (COV), Environnement Industrie
- Arrêtés préfectoraux complémentaires liés à la surveillance des émissions de dioxines/furannes, DREAL

Groupe 3

Connaître l'impact santé/environnement

- Réglementation pour réduire les émissions des Composés Organiques Volatils, DREAL
- Peut-on réduire les émissions à la torche ? Environnement Industrie
- Dispositif réglementaire STERNES de réduction des rejets soufrés industriels, AtmoSud

Ainsi, ce sont ces fiches présélectionnées par le Panel qui ont été présentées aux ateliers du Temps#2.

De plus, concernant l'amélioration des ateliers, le Panel citoyen avait émis des idées d'amélioration, telles qu'organiser ces ateliers sur un site atypique, avoir le programme précis de l'atelier en amont, ou échanger avec les spécialistes et multiplier les intervenants, etc. Ces propositions ont pu être prises en compte dans l'organisation des ateliers du Temps#2 par exemple, un atelier sur un site industriel couplé à sa visite.



Troisième réunion du Panel citoyen 2022 (8 novembre, 9 participants)

Afin de préparer le Temps#3 du dispositif qui aura lieu en mars 2023, l'équipe du SPPPI PACA a demandé l'avis du Panel citoyen autour d'ateliers de propositions afin de définir le lieu et la forme de l'événement, et une sélection des interventions d'acteurs.

Par son avis, le Panel citoyen a pu partager des idées de lieux différents (hôtels, restaurants, lieux extérieurs, lieux gérés par des collectivités, etc.), une présélection d'acteurs qu'ils souhaitent voir présenter leurs actions (comme par exemple FNE PACA, AtmoSud ou encore certains industriels), ainsi que le format de l'événement (une partie stand et une réunion plénière). Ces idées ont été reprises pour organiser le Temps#3.



Bilan du Panel citoyen 2022

Pour le SPPPI PACA, la participation du Panel citoyen a été plus active cette année dans la préparation des différents temps. Leurs recommandations et remarques ont permis d'améliorer les différents événements. De plus, un kit de communication, avec un message plus personnalisé, a pu leur être envoyé à chaque temps afin qu'ils puissent relayer l'information. Au-delà de leur rôle dans le panel, il leur a été relayé plusieurs propositions de participation à des événements tels qu'un Escape Game sur la qualité de l'air, le projet DIAMS, CLIE l'Étude Mistral, les KFÉ RÉPONSES, etc.

« Très enrichissant »

« Très bonne initiative »

« Liberté des échanges »

« Richesse des échanges et expériences de chacun »

Les référents territoriaux

La Métropole Aix-Marseille-Provence et les 21 communes du territoire ont un rôle clé dans le déploiement du dispositif RÉPONSES. Leur proximité et leurs habitudes de dialogue avec les habitants constituent une véritable force.

Le SPPPI PACA a souhaité élaborer avec les collectivités concernées par RÉPONSES une nouvelle méthode de travail, permettant un enrichissement mutuel et une action collégiale contre la pollution atmosphérique et dans l'intérêt général.

Ainsi, un groupe de référents territoriaux a été mis en place depuis 2020. Composé d'au moins un représentant par collectivité, il a pour objectif d'établir et d'entretenir au quotidien un lien permettant à la fois de travailler ensemble sur la communication de RÉPONSES et de bénéficier d'un retour terrain sur le déploiement du dispositif, mais aussi de diffuser les bonnes pratiques et les retours d'expérience.

Les référents territoriaux ont été également mis à contribution pour relayer les informations du dispositif RÉPONSES auprès de leur réseau respectif.

18

communes sur 21 ont nommé au moins un référent territorial

37

élus ou techniciens sont référents RÉPONSES en 2022

Les publics « éloignés »

Pour essayer de toucher tous les publics, même les plus éloignés, RÉPONSES s'est attaché à développer des modes de contact particuliers.

Conseil Municipal des Jeunes de Fos-sur-Mer (5 octobre 2022, 4 participants)

Après être venu à leur rencontre en 2021 et leur avoir demandé leur outil d'information préféré (Instagram), le SPPPI PACA a poursuivi ses rencontres avec les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes afin de définir ensemble les genres de profils et de publications les intéressant sur Instagram. L'objectif étant de créer un profil « Dispositif RÉPONSES » et des publications à destination des jeunes.

Après une présentation, pour rappel, de la pollution de l'air et de RÉPONSES aux 4 collégiens présents, le SPPPI leur a proposé de réfléchir ensemble au contenu du profil, mais également aux contenus des publications.

À ce stade, le profil Instagram n'a pas pu être mis en place. Il reste encore à approfondir ces partenariats pour pouvoir constituer suffisamment de matière avant de lancer les premières publications sur le profil Instagram RÉPONSES.



« Très intéressant »

« Super »

« Dynamique »

Centre Social Albert Schweitzer de Miramas (25 mai 2022, 13 participants)

Le SPPPI PACA a également poursuivi ses rencontres avec les jeunes du Centre Social d'Albert Schweitzer de Miramas lors d'un nouveau rendez-vous.

Après une présentation, pour rappel, de la pollution de l'air et de RÉPONSES aux 13 collégiens présents, le SPPPI leur a proposé de réfléchir ensemble au contenu de la future page Instagram du dispositif. Un premier groupe a travaillé sur un thème de publication qu'il souhaiterait, et le second a réfléchi à la forme.

De même que pour le CMJ de Fos-sur-Mer, à ce stade, le profil Instagram n'a pas pu être mis en place. Il reste encore à approfondir ces partenariats.



« Très bien »

« Super »

« Intéressant »

Conseil des sages de Rognac (27 septembre 2022)

Afin d'intégrer davantage de citoyens plus âgés au dispositif RÉPONSES, le SPPPI PACA s'est rapproché du Conseil des sages de Rognac afin d'écouter et d'intégrer la parole de leurs membres concernant leurs préoccupations sur la pollution de l'air.

Une première réunion de présentation aux membres du conseil des sages a eu lieu, notamment sur le rôle du SPPPI et du dispositif de concertation. Les participants sont demandeurs d'informations et intéressés par le dispositif. Les échanges ont été fructueux permettant de clarifier un grand nombre de points pour les uns comme pour les autres.

Ils ont été invités à participer aux ateliers du Temps T#2. Plusieurs étaient présents à Berre.

Les Kfé RÉPONSES

Ces Kfé RÉPONSES, déjà initiés en 2021, ont été amplifiés en 2022. Une régularité a été mise en place et une alternance entre les intervenants a été organisée. Ces rendez-vous, en visioconférence et dans un temps limité à une heure, ont pour objectif de faire le point sur une réponse apportée à une attente exprimée par les citoyens, avec le porteur de l'action. C'est une nouvelle façon de débattre des actions et de renforcer le dialogue sur le territoire. Les Kfé RÉPONSES sont organisés tous les derniers mardis du mois, hors vacances scolaires, de 13h30 à 14h30 et sont ouverts aux acteurs et citoyens du territoire. En 2022, le SPPPI PACA a organisé 3 Kfé RÉPONSES.



citoyens et acteurs se sont connectés sur ces 3 ateliers



Lien entre pollution atmosphérique et allergies aux pollens (28 juin 2022)

Suite à l'attente exprimée par les citoyens : « Quel est le lien entre pollution de l'air et allergies ? », ce Kfé RÉPONSES, était dédié à l'action de KYomed INNOV et en particulier à l'étude MISTRAL pour mieux comprendre le lien entre pollution atmosphérique et allergies aux pollens.

Qualité de l'air, des clés pour comprendre (27 septembre 2022)

Pour la rentrée, il s'agissait de revenir sur les fondamentaux en répondant à une question des citoyens : « La pollution de l'air, qu'est-ce que c'est ? ». Ce Kfé RÉPONSES était dédié à la réponse d'Atmosud : qualité de l'air : de quoi parle-t-on ? Comment la mesure-t-on ? Comment l'évalue-t-on ? Quels polluants sont pris en compte ? Un moment pour tout savoir sur la pollution atmosphérique

Les torches, des clés pour comprendre (29 novembre 2022)

Pour donner suite à une question des citoyens : « Peut-on réduire les émissions à la torche ? », ce Kfé RÉPONSES donnait la parole aux industriels via l'association Environnement Industrie pour éclairer sur le fonctionnement des torches : de quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qu'une émission à la torche ? Peut-on les réduire ? Quelles actions sont mises en place ?



Pour vous inscrire, contactez-nous à contact@dispositif-reponses.org
Pour (re)voir les Kfé RÉPONSES : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Kfé RÉPONSES



OBJECTIF 2

SUIVRE & AMPLIFIER LE PLAN D' ACTIONS

LE SUIVI & L'AMPLIFICATION DU PLAN D' ACTIONS



Conformément à leur engagement initial, les acteurs du territoire (associations de protection de l'environnement, collectivités, État et établissements publics, industriels, salariés, et experts thématiques) ont apporté des réponses à chacune des **144 attentes** exprimées par les habitants et usagers du pourtour de l'étang de Berre, recensées lors des concertations citoyennes organisées depuis 2019. Deux formes de réponses sont possibles : des actions (présentées dans des « fiches actions ») et des fiches explicatives d'informations (appelées « clés pour comprendre »). Ainsi, **216 réponses** ont été apportées.

En résumé (chiffres au 31 décembre 2022)



144

attentes et préoccupations des citoyens recueillis



147

actions mises en place sur le territoire pour y répondre et améliorer la qualité de l'air



69

Clés pour comprendre



216

réponses apportées aux préoccupations des citoyens

En 2022, l'objectif était à la fois :

- D'assurer le suivi rigoureux de l'**avancement du plan d'actions** ;
- D'**informer en continu les habitants** et acteurs du territoire de l'avancée des actions et des résultats obtenus via la plateforme www.dispositif-reponses.org ;
- D'impulser de **nouvelles actions** ;
- D'intégrer de **nouveaux acteurs** notamment les collectivités, qui s'impliquent pour la pollution de l'air, mais n'en sont pas valorisées. Connaître les actions de leur commune était également une volonté des citoyens.

Groupe de suivi

Le suivi du plan d'actions est piloté par les associations, à travers un groupe de travail dédié, créé en 2020. Ce groupe de suivi est composé du collège des associations (a minima 2 associations), du SPPI PACA et il est ouvert aux membres du COPIL qui le désirent. Si le collège des associations le souhaite, le porteur d'une nouvelle action peut également être invité à participer à la réunion du groupe de suivi à laquelle son action sera présentée. Cela permet aux associations d'interroger directement le porteur sur l'action.

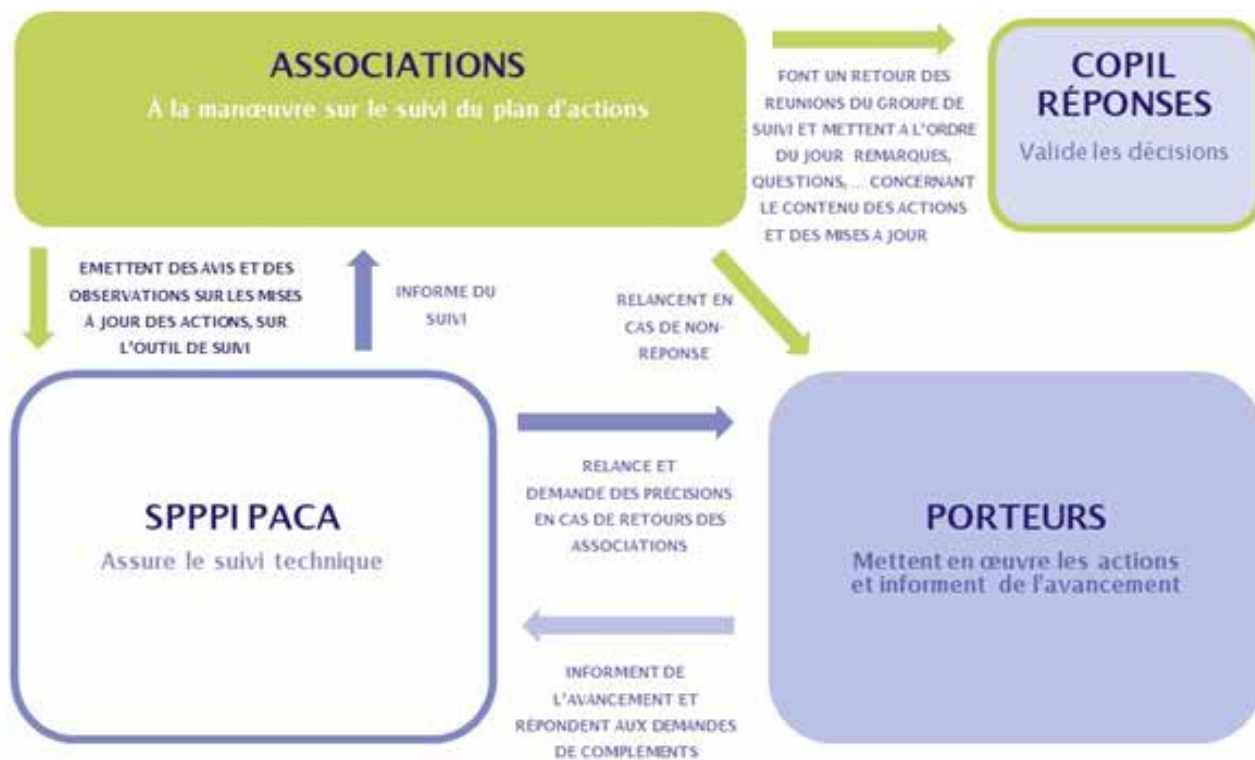
Le collège des associations assure un suivi rigoureux et régulier du plan d'actions. Ainsi, une vigilance particulière est accordée à :

- L'avancement concret des actions et à la transparence des informations données sur la plateforme ;
- La pertinence/à la qualité des résultats des actions mises en place. Dans le cas d'une absence totale de retour de la part d'un/de porteur(s), le collège des associations s'engage à formuler à son tour une « relance » auprès du/des porteur(s) ;
- La mise à jour des fiches actions, et à la compréhension de leur contenu. Les associations sont régulièrement tenues informées des mises à jour ;
- Depuis 2022, le groupe de suivi évalue la pertinence des nouvelles actions en réponse aux attentes via le système de coche déjà en place. Auparavant, chacune des fiches actions était présentée aux citoyens.

Le SPPI PACA est chargé du suivi technique à savoir :

- Relancer les porteurs et mettre à jour les "Fiches actions" ;
- Relayer les demandes d'informations complémentaires formulées par les associations auprès des porteurs et faire un retour aux associations sur les suites données ;
- Mettre à jour le tableau de suivi et le tableau de suivi partagé ;
- Informer régulièrement les associations de la mise à jour des "Fiches actions" et des nouvelles actions ;
- Effectuer une veille sur les actions mises en place sur le territoire afin de les inclure dans le dispositif RÉPONSES.

Le rôle de chacun des acteurs a été synthétisé par le logigramme suivant :



6

réunions du groupe de suivi se sont tenues avec une fréquence renforcée en fin d'année pour mieux suivre l'évaluation des mises à jour.



Indicateurs de progression de la fiche action

Le groupe de suivi a proposé de mettre en place un indicateur mettant en avant l'avancement d'une action sur sa période de vie. L'internaute peut, avec un pourcentage, visualiser l'état d'avancement de l'action. Une réflexion a été menée sans aboutir à ce jour.

En 2020, des indicateurs de suivi du plan d'actions ont été définis et validés par le COPIL RÉPONSES. Ils retranscrivent de la manière la plus transparente possible l'état d'avancement du plan d'actions en pourcentage :

- D'actions en cours ;
- D'actions renouvelées terminées pour l'année ;
- D'actions soldées ;
- D'actions différées ;
- D'actions dont l'avancement n'est pas connu ;
- D'actions arrêtées.

Ils sont suivis chaque année et sont présentés lors du Temps #3.

Amplification du plan d'actions

Pour mettre en avant les actions des 21 communes de l'arrondissement d'Istres en lien avec la santé et l'environnement, un questionnaire a été élaboré par le SPPPI PACA avec l'aide de l'association Eco-relais. C'est un support utile pour aller à la rencontre des communes et révéler leur implication dans l'amélioration de la qualité de l'air, une demande récurrente chez les citoyens.

Le questionnaire balaie un large éventail de thématiques :

- Améliorer la qualité de vie et la santé, et réduire les émissions de pollution ;
- Mobilité : Faciliter l'usage des moyens de locomotion alternatifs aux véhicules thermiques ;
- Agir, s'impliquer, informer et sensibiliser ;
- Sensibiliser les populations en matière de santé-environnement.

Ces dernières sont ensuite détaillées en sous-thématiques.

AVANCÉE DU PLAN D' ACTIONS



50
acteurs impliqués dans
RÉPONSES, en tant que
porteurs d'actions



12

nouvelles actions
ajoutées au plan
d'actions initial

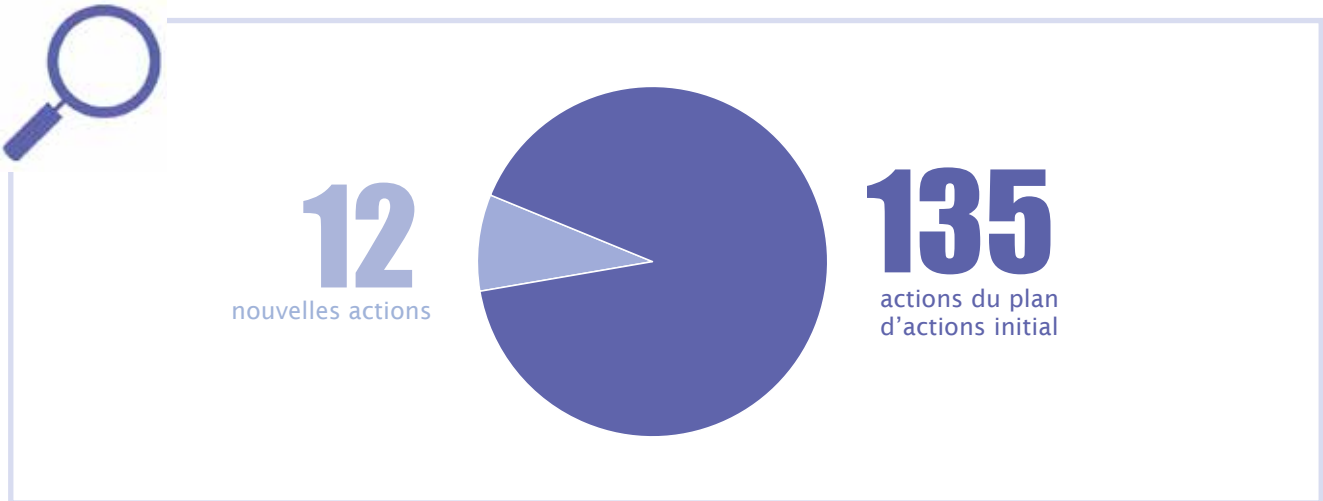


147

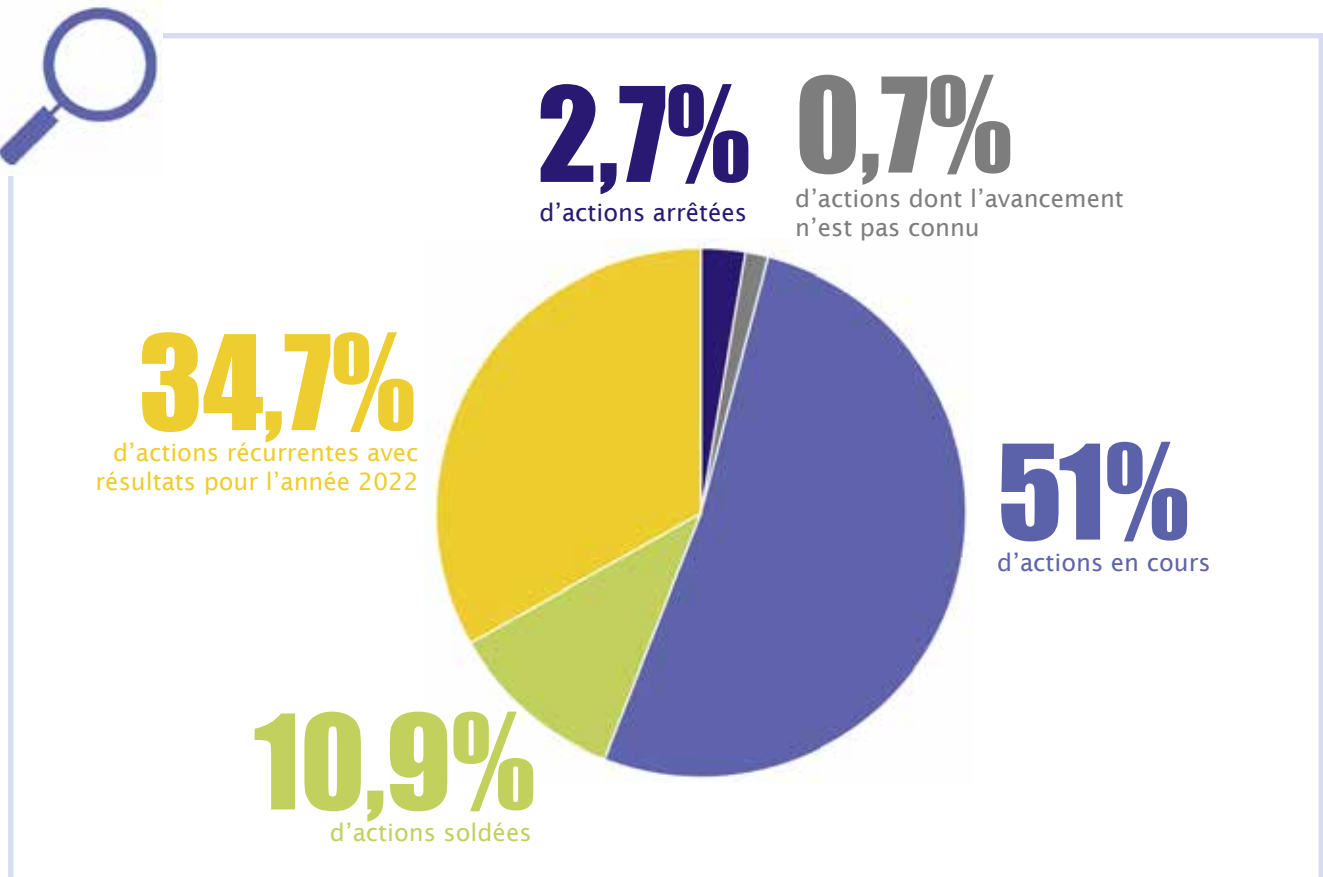
actions mises en place sur le
territoire pour améliorer la
qualité de l'air

Avancée du plan d'actions

Au 31 décembre 2022, le plan d'actions RÉPONSES comptait **147 actions** réparties de la façon suivante :



La répartition des actions par état d'avancement était le suivant (avec les nouvelles actions 2022) :



En 2022, les porteurs d'actions ont réaffirmé leur implication dans le dispositif RÉPONSES : **100% des porteurs ont répondu aux sollicitations** du SPPPI PACA pour mettre à jour les « Fiches actions ». Cf annexe 1, le tableau récapitulatif des résultats du plan d'actions initial (hors nouvelles actions).



Nouvelles actions & nouveaux porteurs

Au cours de l'année 2022, le plan d'actions initial a été augmenté de **10 nouvelles actions**.

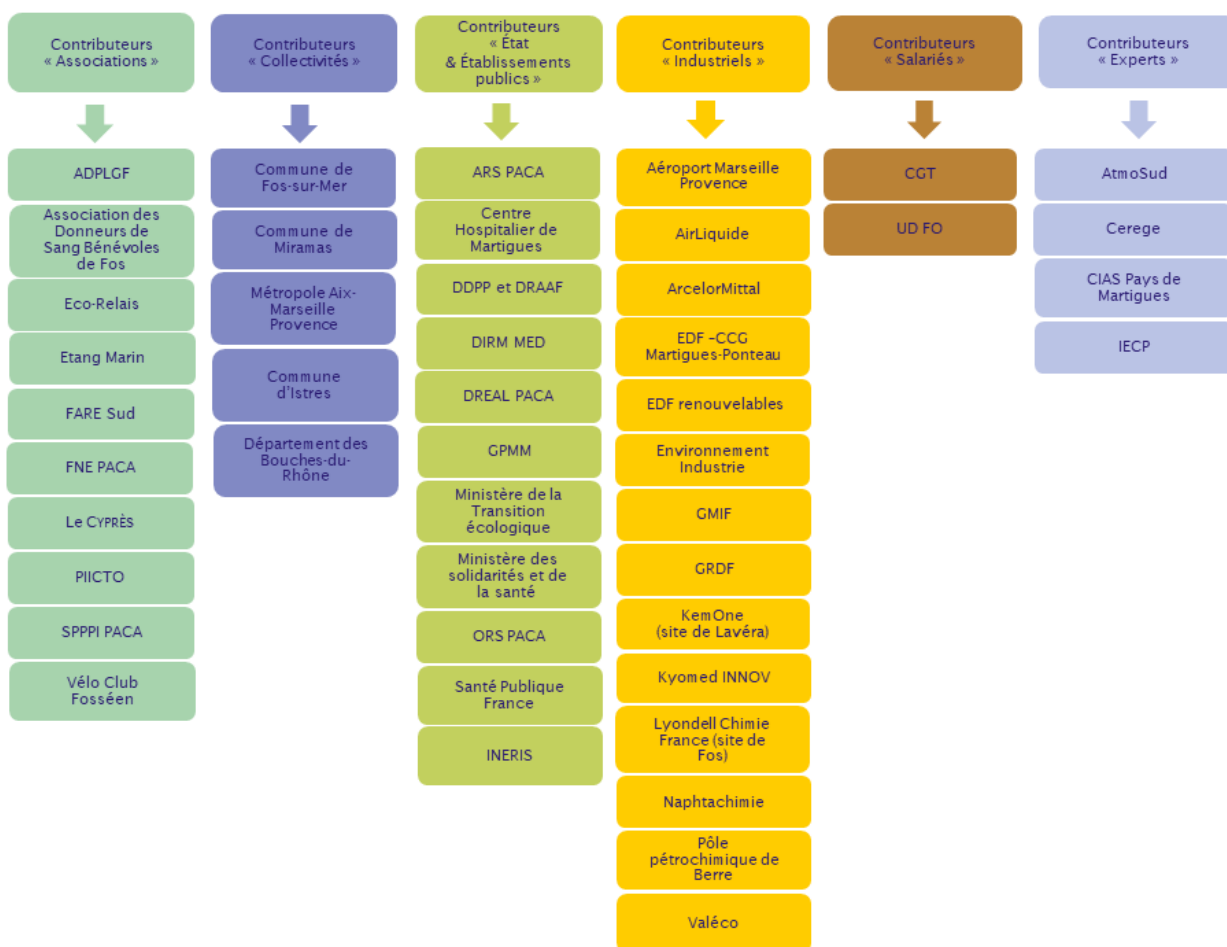
Cf annexe 2, le tableau récapitulatif des nouvelles actions 2022.

4 nouveaux porteurs ont rejoint le dispositif :

- Commune d'Istres ;
- Département des Bouches-du-Rhône ;
- INERIS ;
- Valéco.



Le nombre d'acteurs impliqués dans RÉPONSES, en tant que porteurs d'actions, au 31 décembre 2022 est de 50. Merci à eux !





OBJECTIF 3

UNE COMMUNICATION CONTINUE

FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF AUPRÈS DU GRAND PUBLIC & DES ACTEURS



Dans l'objectif d'amplifier le dialogue et de favoriser l'information, la communication continue et transparente envers les acteurs et les citoyens du territoire se poursuit à travers différents outils de communication. Le dispositif continue de solliciter des publics éloignés et use pour cela de nouveaux moyens de communication.

L'information sur le dispositif RÉPONSES a été diffusée par de nombreux canaux afin de mobiliser les citoyens et acteurs du territoire, notamment :

Sur les sites internet

Pour favoriser l'information au public, la plateforme www.dispositif-reponses.org relaie quotidiennement les actualités du dispositif RÉPONSES. La plateforme est dédiée à l'ensemble des attentes recensées et les actions qui y répondent, offrant à chacun la possibilité d'en prendre connaissance. Elle a pour vocation de mettre à disposition du public le plan d'actions et son état d'avancement, mais aussi la présentation de la démarche, un espace presse, des actualités, etc. Elle centralise toutes les informations liées au dispositif. Le site est alimenté et complété tout au long de l'année par le SPPPI PACA. 22 802 vues de pages ont été enregistrées en 2022. Ce nombre de vues est en diminution par rapport à 2021 (27 865). Cette baisse s'explique par une politique de cookies plus restrictive sur le décompte. Les personnes qui refusent les cookies ne sont plus comptabilisées.

De plus, le SPPPI PACA utilise son site internet www.spppi-paca.org afin de relayer l'information sur le dispositif RÉPONSES au travers de différentes actualités.

Grâce à des lettres d'information (newsletter)



La newsletter « une nouvelle réponse concrète » est envoyée chaque mois aux citoyens du territoire. Elle donne la parole à un acteur du territoire pour mettre en lumière une de ses actions. La parole est ainsi laissée tour à tour aux associations, collectivités, industriels, services de l'État et établissements publics, salariés en fonction de leurs actualités. Cette newsletter est également envoyée aux acteurs du territoire pour leur information. En 2022, 9 numéros de la newsletter ont été envoyés à 3 300 destinataires.



1 numéro d'une newsletter supplémentaire et spéciale « mobilisation citoyenne » a été également envoyé à 1 250 destinataires pour annoncer le Temps#3.



Les newsletters sont disponibles : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Newsletter

Sur les réseaux sociaux



Tout au long de l'année, le SPPI PACA relaie l'avancée du projet ainsi que les temps de concertation sur les réseaux sociaux où il est présent : Twitter @SPPI PACA et LinkedIn.

- Sur Twitter, 47 tweets ont été publiés avec au total 70 « j'aime » et 29 retweets.
- Sur LinkedIn, 34 publications ont été mises en ligne avec au total 587 réactions.



Depuis mai 2021, la page Facebook est bien accueillie par le public. Elle compte désormais 157 abonnées et 116 mentions « J'aime » sur la page en elle-même. 55 publications ont été mises en ligne avec des publications touchant jusqu'à 22 000 personnes par publication.



Rendez-vous sur la Page Facebook du dispositif RÉPONSES :
<https://www.facebook.com/DispositifReponses>

De plus, les acteurs du territoire et les collectivités ont joué un rôle de relais en partageant les actualités de RÉPONSES, par mailing (exemples : sites industriels, services de l'État, représentants des salariés...) sur leurs propres réseaux sociaux, tels que LinkedIn, Twitter ou encore Facebook (Collectivités, associations...). Grâce à ces relais, le nombre de personnes touchées a pu être démultiplié.

Dans la presse



Au total, ce sont 4 communiqués de presse qui ont ponctué les étapes clés du dispositif RÉPONSES, et qui ont été relayés à travers 26 articles, dont 2 émissions TV (presse quotidienne régionale essentiellement).



De plus, un supplément de 12 pages a été publié le 8 octobre 2022 dans le journal « La Provence », à l'occasion du Temps#2 de la concertation. Ce sont plus de 3 000 exemplaires distribués aux acteurs du territoire et aux citoyens lors des différents événements.



Consulter l'espace presse : www.dispositif-reponses.org - Le dispositif - Espace presse

Par des supports de communication

500 prospectus (« flyers »), présentant la plateforme www.dispositif-reponses.org, ont été imprimés et distribués aux acteurs du territoire et aux citoyens lors des représentations aux événements (Mobilisation citoyenne, Journée des associations de Vitrolles, Forum santé d'Istres, etc.).

500 plaquettes RÉPONSES 2022 ont été diffusées auprès des acteurs et des 21 communes, mais également lors des représentations aux événements.



Retrouver les différents supports de communication : www.dispositif-reponses.org - Le dispositif - Espace documents



4 vidéos ont été publiées sur la chaîne Youtube SPPI France afin de présenter les différents temps de la concertation et les replays des « Kfé RÉPONSES ». Les vidéos comptaient 84 vues au 31 décembre 2022.



Voir les vidéos : www.youtube.com - SPPI France

Au travers d'événements

Depuis le début, les citoyens sont le fil rouge de la démarche RÉPONSES. Le plan d'actions a été entièrement conçu sur la base de leurs attentes, leurs questions et leurs préoccupations.

Le SPPPI PACA poursuit son engagement d'information et d'écoute des citoyens en participant à des événements spécifiques, comme la Journée des associations, les Journées de la Nature ou le Forum Santé, et en organisant des temps d'échange privilégiés entre habitants et acteurs du territoire.

Journée des Associations de Vitrolles (10 septembre 2022)

Le SPPPI PACA est allé à la rencontre des habitants de Vitrolles et alentours à l'occasion de la journée des associations. Un événement dédié à la découverte du tissu associatif vitrollais. Environ 60 personnes ont été touchées à cette occasion. Il a été l'occasion de présenter le dispositif RÉPONSES, de recueillir les préoccupations des citoyens, mais également d'échanger sur les actions mises en place pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire.



Journée nationale de la qualité de l'air (14 octobre 2022)

Le SPPPI PACA a profité de la journée nationale de la qualité de l'air, le 14 octobre 2022, sous l'égide du Ministère de la Transition Écologique, pour organiser le Temps #2 de la démarche RÉPONSES consistant en des ateliers participatifs entre le 13 et le 15 octobre.

Semaines d'information sur la santé mentale (15 octobre 2022)

À l'occasion des semaines d'information sur la santé mentale « pour ma santé, agissons pour notre environnement », organisées par le CIAS du Pays de Martigues du 10 au 23 octobre 2022, RÉPONSES a été intégré au programme avec l'organisation notamment d'un atelier participatif à Martigues lors du Temps #2 de la démarche.

Forum Santé d'Istres (19 octobre 2022)

Le SPPPI PACA est allé à la rencontre des habitants d'Istres à l'occasion du Forum Santé & Sécurité routière mis en place par le Centre social quartier sud. Une journée dédiée aux actions de prévention, avec un volet pollution de l'air. Grâce à cet événement, nous avons pu échanger avec un public plus ciblé tels que les jeunes. Environ 30 personnes ont été touchées lors de cet événement.



Au travers de multiples rencontres et échanges autour du dispositif

Le SPPPI PACA poursuit également son engagement d'information auprès des acteurs en participant à des événements spécifiques où le dispositif RÉPONSES est notamment présenté.

Échanges avec les universitaires de Bizerte (21 avril 2022)

Le SPPPI a eu l'occasion de présenter le dispositif RÉPONSES à une délégation d'universitaires tunisiens partageant un travail d'étude sur la lagune de Bizerte (concernée par un grand projet de dépollution financé par l'Union européenne) avec le CNRS et Aix-Marseille Université. Confrontés à des problématiques similaires à celles rencontrées sur le pourtour de l'étang de Berre, en matière de restauration écologique du milieu et de suivi des pollutions en vue de les réduire, ils étaient désireux d'en savoir plus sur la démarche. La rencontre a eu lieu avec 8 universitaires tunisiens et aixois.

Rencontre avec les étudiants du master des Mines ISIGE avec AtmoSud (16 juin 2022)

Une présentation du dispositif RÉPONSES ainsi que d'AtmoSud a été dispensée à une vingtaine d'étudiants d'un master des Mines Paris spécialisé sur la transition écologique et le développement durable, dans les locaux d'AtmoSud. Ces derniers, en voyage d'études, ont été très intéressés par le sujet ce qui a donné lieu à des échanges riches et dynamiques.



Mais aussi :

- CLIé, ArcelorMittal (4 janvier)
- Diplôme Universitaire (26 janvier)
- Comité de suivi - Observatoire métropolitain de l'environnement sonore (26 janvier)
- Réunion de préparation d'Istres Propre & Durable (29 février)
- Formation commissaire enquêteur, DREAL (8 mars)
- Réunion d'information sur la pollution lumineuse, Fos-sur-Mer (14 mars)
- Séminaire retour d'expérience du dispositif RÉPONSES, SPPPI PACA (29 mars)
- CLIé, Lavéra (26 avril)
- Séminaire Torches & Chandelles, SPPPI PACA (27 avril)
- Conférence de presse, Semaine d'Information sur la Santé Mentale (6 octobre)
- Forum national InterSPPPI (17 novembre)
- Séminaire des présidents, ANCCLI (7 décembre)
- Comité territorial ouest 13

Grâce aux acteurs du territoire

Au-delà de ces canaux propres au SPPPI PACA, il s'agit de diffuser l'information encore plus largement. Un des maillons essentiels du dispositif est le rôle de relais exercé par les acteurs du territoire et en premier lieu les collectivités.

Ainsi, un groupe de référents territoriaux est en place depuis 2020 pour informer les collectivités sur le dispositif RÉPONSES. Ce lien a été maintenu tout au long de l'année.

De la même façon, des réunions, collectives ou en tête-à-tête, avec les industriels, les établissements publics ou encore les associations ou les représentants des salariés ont renforcé le lien avec la démarche et les résultats attendus.

Ces relais ont participé de plusieurs manières, notamment en diffusant l'information par l'intermédiaire de leurs newsletters internet, de leurs sites internet ou intranet, de leurs propres événements, de revues éditées, de panneaux à messages variables, sur leurs propres réseaux sociaux, ou sur leurs réseaux de diffusion.



Consulter les revues des parutions (acteurs et collectivités) : www.dispositif-reponses.org - Dialogue - Acteurs du territoire



AMÉLIORATION DE LA PLATEFORME



Tout au long de l'année 2022, la plateforme a été alimentée par des mises à jour régulières et plusieurs améliorations ont été apportées tant sur le contenu que sur la forme.

Les clés pour comprendre

Les « clés pour comprendre » avaient pour objectif d'apporter des réponses aux attentes de citoyens sur des sujets qui n'appellent pas d'actions, mais plutôt une information ou un éclairage. Elles répondent à des questions de type : quelle est la pollution de l'air en France ? Et son évolution ? Qui contrôle les émissions industrielles ? Et celles du transport maritime ? Quelles sont les sanctions ? etc. Ces clés sont rédigées par des experts du sujet, de niveau régional ou national.

En 2022, l'onglet « Clés pour comprendre » sur le bandeau permanent de la plateforme a été réorganisé intérieurement. Auparavant, les clés étaient rangées selon leur appartenance aux 6 grandes thématiques des attentes. Or, ces clés ont été initialement créées pour répondre aux interrogations des habitants. Il était donc parfois compliqué de trouver la clé souhaitée.

Pour cette réorganisation, il a été choisi un cheminement de réflexion autour de la qualité de l'air afin que les réponses puissent être trouvées plus instinctivement. Il était également important, comme souligné par le groupe de suivi, que la page ne nécessite pas de « scroll » de la souris.

Les clés se divisent alors en 5 grandes thématiques, organisées de sorte que chacune soit présente sur la page d'accueil :



La pollution de l'air, pour commencer

La pollution de l'air, qu'est-ce que c'est ? Qui mesure la pollution de l'air ? Globalement, comment évolue la qualité de l'air ?



La pollution de l'air, la santé et l'environnement

Quel lien avec ma santé ? Que faire des déchets d'énergies renouvelables ? Quelle prise en compte pour la pollution visuelle et l'aménagement ?



Le secteur industriel : actions, réglementations, sanctions

Nuisances olfactives, visuelles : quelles surveillances ? Quelles sont les réglementations et sanctions dans le secteur industriel ? Que font les industriels pour améliorer la qualité de l'air ?



Les transports et la mobilité

Comment limiter l'impact des transports routiers, aériens et maritimes sur la qualité de l'air ? Transports professionnels et particuliers : quelles réglementations et évolutions ?



La carte à jouer du citoyen

En tant que citoyen, qu'est-ce que je peux faire ?

Chaque thème est composé de questions sous-jacentes. Ci-dessous, le thème « La pollution de l'air, pour commencer » :

La pollution de l'air, pour commencer

La pollution de l'air, qu'est-ce que c'est ?

Pour commencer

- Tout savoir sur la pollution de l'air

Quels polluants sont pris en compte ?

- [Comprendre la réglementation sur la pollution de l'air](#)

Pourquoi RÉPONSES ne s'intéresse pas au CO₂ ?

- Pourquoi RÉPONSES ne s'intéresse pas aux gaz à effet de serre ?

J'ai encore une question ...

- Comment contacter AtmoSud pour une question sur la qualité de l'air ?



Qui mesure la pollution de l'air ?

A l'échelle nationale

- Cartographies de la pollution de l'air : avoir une vision d'ensemble sur toute la France

Plus localement

- Surveillance de la qualité de l'air dans les communes : utilisation de capteurs et bio-surveillance
- La surveillance de la pollution agricole (pesticides)

Mais aussi, l'auto surveillance

- Un des outils de surveillance des rejets des sites industriels : l'auto-surveillance



Globalement, comment évolue la qualité de l'air ?

Les polluants référencés et les plans d'amélioration

- Qualité de l'air : améliorations et nouveaux polluants
- Le Plan Climat Air Énergie de la Métropole Aix-Marseille-Provence : de quoi s'agit-il ?
- Y a-t-il des solutions envisageables pour la dépollution de l'air ?





www.dispositif-reponses.org – Clés pour comprendre

Les Fiches actions

Les « Fiches actions » font l'objet de relectures régulières avec les porteurs pour en améliorer la clarté et la compréhension. Les encadrés « clés pour comprendre en lien » et « actions en lien » ont été ajoutés sur les « Fiches actions » favorisant les liens attentes – actions – « Clés pour comprendre ».

Exemple de « Fiches actions » où le contenu a été repris :

- Évaluation de la qualité de l'air sur et autour de l'aéroport Marseille-Provence, 1 « grain de sel » a été ajouté.



www.dispositif-reponses.org – Attentes et actions – Rechercher dans les actions



Rechercher dans les actions

Pour tout savoir sur les actions réalisées sur la qualité de l'air autour de l'étang de Berre

Les acteurs du territoire ont co-construit avec les citoyens un plan d'actions. Ce plan d'actions est constitué d'actions concrètes et d'informations solutions, en réponse directe aux attentes exprimées.

Création d'une page pour le Groupe de suivi

Une page spécialement dédiée au groupe de suivi a été créée dans l'onglet « le dispositif RÉPONSES » de la rubrique « Le dispositif » du bandeau permanent. Elle présente un pan indispensable au dispositif RÉPONSES, celui des associations dans leurs missions de veille et de suivi du plan d'actions.



www.dispositif-reponses.org – Le dispositif – Le dispositif RÉPONSES – Le Groupe de Suivi

Mise à jour de la rubrique « Dialogue »

Cette rubrique est un outil pour les internautes visant à participer à la pérennisation et au développement du dialogue sur le territoire. À cette occasion, les pages « newsletter » et « agenda » ont été mises à jour pour plus de lisibilité. De plus, l'espace Panel citoyen a été revu.



www.dispositif-reponses.org – Dialogue

Création d'une page pour les Kfé RÉPONSES

Une page spécialement dédiée aux webinaires « Kfé RÉPONSES » a été créée dans l'onglet « Dialogue ». Elle recense tous les sujets abordés et les rendez-vous donnés aux citoyens et acteurs du territoire, avec la mise à disposition des replays et les présentations des Kfé RÉPONSES.



www.dispositif-reponses.org – Dialogue - Kfé RÉPONSES

Référencement

Un travail sur le long terme est réalisé sur le référencement visant à améliorer le positionnement de la plateforme dans les moteurs de recherche, notamment avec l'amélioration quotidienne de mots clés, la correction des pages erreurs, la lisibilité du contenu et le maillage interne (liens interne et externe), etc.

UNE RECONNAISSANCE PARTAGÉE



Rencontre avec Marc Fesneau, Ministre chargé des relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne (28 février 2022)

Le dispositif RÉPONSES a été présenté, à Marc Fesneau, Ministre en charge de la Participation citoyenne (jusqu'aux élections présidentielles en mai 2022). M. le Ministre nous a consacré 2 heures pour faire le point en petit comité sur le volet RÉPONSES +++.



Le projet avait été désigné en octobre 2020, lauréat de l'appel à projets national « Participation citoyenne sur les territoires » qui visait à encourager les pratiques de participation citoyenne en développant les compétences et en structurant les outils nécessaires. C'était déjà reconnaissance du travail déjà accompli, mais aussi un signe de confiance dans la démarche.

Cette dotation complémentaire et exceptionnelle, subventionnée par l'État et plus particulièrement la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), a donné la possibilité au dispositif de mener une démarche d'envergure en 2021 (appelée RÉPONSES ++++) afin d'accroître le rayonnement de RÉPONSES et poursuivre la construction d'un véritable outil de dialogue sur le territoire.

C'était déjà reconnaissance du travail déjà accompli, mais aussi un signe de confiance dans la démarche.

Cette dotation complémentaire et exceptionnelle, subventionnée par l'État et plus particulièrement la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP), a donné la possibilité au dispositif de mener une démarche d'envergure en 2021 (appelée RÉPONSES ++++) afin d'accroître le rayonnement de RÉPONSES et poursuivre la construction d'un véritable outil de dialogue sur le territoire. Cela a permis d'amplifier les aspects concertation, écoute et participation citoyenne en développant des outils vis-à-vis des publics ciblés notamment, mais aussi de consolider la démarche.

« Une démarche intéressante »

« Cette expérience est utile »

« Nous avons besoin de construire avec les citoyens »

Trophées de la participation & de la concertation 2022 (8 décembre 2022)

Une nouvelle fois, le dispositif RÉPONSES a été récompensé aux trophées de la participation et de la concertation 2022. Il a reçu, cette année, 2 étoiles sur 4. Par ce prix, le jury présidé par Chantal Jouanno de la Commission nationale du débat public (CNDP) récompense les démarches participatives exemplaires en France. RÉPONSES fait partie des 38 premiers lauréats sur 130 candidatures et 83 structures récompensées. Ce trophée est, encore une fois, une belle reconnaissance du dispositif par les experts et les professionnels de la participation.



Les 50 ans du SPPPI PACA (18 novembre 2022)

Lors de l'anniversaire des 50 ans du SPPPI PACA, le dispositif RÉPONSES a été salué par plusieurs participants :



« Il faut continuer et développer la démarche RÉPONSES qui permet d'aller chercher des publics qui ne seraient pas forcément dans la concertation. C'est quelque chose d'important, car le débat ne doit pas rester entre initiés. »

GF, Représentant, Environnement Industrie,
18 novembre 2022



« L'ensemble des industriels ont apprécié dans le SPPPI notamment la méthodologie de concertation développée autour du dispositif RÉPONSES. (...) Si nous voulons apporter notre contribution à la région, il faut travailler ensemble, sous le modèle du dispositif RÉPONSES, qui a été développé par le SPPPI, et qui va avoir un rôle extrêmement important. (...) L'important est d'échanger et de s'écouter mutuellement. C'est ce qui se passe dans le dispositif RÉPONSES et ce dont nous avons besoin pour demain. »

JMD, Président, GMIF, 18 novembre 2022



« RÉPONSES, j'aime beaucoup. C'est aller vers les gens, mais c'est surtout revenir vers eux. »

GV, Vice-présidente, FNE France,
18 novembre 2022



PROCHAINES ÉTAPES

POUR SUIVRE LE DIALOGUE ENTRE ACTEURS & CITOYENS



Temps#3 : Partager les résultats et débattre

Un temps de restitution publique est organisé le 15 mars 2023 pour présenter les résultats du travail effectué sur l'année 2022 (plan d'actions concerté et outils de dialogue concertés et optimisés), débattre de ses conclusions et préparer ensemble les étapes suivantes.

AMPLIFIER LE PLAN D' ACTIONS



Objectifs 2023

Deux axes orientent le dispositif RÉPONSES :

- Le dialogue entre acteurs et citoyens
- Les actions concrètes menées par les acteurs en réponse aux attentes et aux préoccupations des habitants du territoire.

La récente consultation en 2022 a montré, une nouvelle fois, que l'atout maître de RÉPONSES est sa collégialité. Sans parler prématurément de confiance, cette collégialité est à la fois une preuve de l'indépendance du dispositif, de la prise de conscience collective de la problématique pollution de l'air, de la prise en compte de la parole citoyenne. Le dispositif « donne de l'espoir ».

Pour les années 2023-2024, les deux enjeux majeurs sont de montrer l'avancée du plan d'actions mais aussi de faire connaître le dispositif plus largement afin que chacun puisse y participer.

Un suivi du plan d'action transparent et indépendant

Concernant le suivi du plan d'action, la méthode mise en place depuis 2020 est robuste et le pilotage à la main des associations est un gage de transparence. Il sera poursuivi dans la même lignée avec des rendus réguliers de son avancement auprès de la population (Newsletters, restitution annuelle, temps dédiés...).

En 2023, il s'agira de poursuivre le travail de suivi du plan d'actions à savoir :

- Réunion du groupe de suivi tous les deux mois environ ;
- Reprendre les rencontres entre les porteurs d'actions et les associations ;
- Poursuite du suivi technique réalisé par le SPPPI PACA en 2022 : alimenter en continu les "Fiches actions" (mises à jour des fiches, intégration des remarques des associations dans le pavé « Grain de sel », reprise du contenu des "Fiches actions" quand cela sera nécessaire pour améliorer la clarté et la compréhension), relance des porteurs, mises à jour des tableaux de suivi ;
- Intégration des nouvelles actions.

Ce suivi du plan d'actions est le cœur du dispositif RÉPONSES. Il est capital.

Une communication démultipliée

Ces deux enjeux majeurs s'appuieront nécessairement sur une communication musclée, à l'image de ce qui a déjà été fait que ce soit dans les médias (presse quotidienne régionale, médias radio et télévision), newsletter mailing-lists (4000 destinataires), réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Twitter), site internet, participation à des événements, rencontres en présentiel... Le COPIIL a fait appel à un prestataire (STAN France), expert en communication, pour accompagner le dispositif dans le déploiement de la communication.

AMÉLIORER LA PLATEFORME



Améliorer l'entrée de la plateforme

Pour répondre à la demande des internautes afin d'avoir une entrée sur la plateforme plus simplifiée et plus claire, il est envisagé de mettre à jour la page d'accueil. La page d'accueil serait accessible sous plusieurs entrées principales : qu'est-ce que le dispositif, les attentes des citoyens, les actions, les résultats, etc. La page d'accueil devrait être mise à jour début 2023.

Disposer d'une frise chronologique

Pour répondre à la demande du Panel citoyens de disposer sur la plateforme d'une vision globale de l'avancement du plan d'actions, il a été envisagé de créer une frise chronologique. Les actions seraient symbolisées sur cette frise par la couleur de l'état d'avancement. Le SPPPI PACA y travaille depuis l'été 2021, mais des difficultés de développement sont apparues du fait du nombre important de fiches action. La frise devrait paraître début 2023.

Améliorer les liens entre les fiches actions et les clés pour comprendre

Les liens entre les fiches actions et les clés continuent d'être insérés pour améliorer la logique de navigation entre les deux rubriques.

Améliorer le référencement naturel

Le référencement est un investissement sur le long terme. En 2023, le travail sur le référencement naturel se poursuivra, notamment avec l'insertion de Meta-descriptions sur les pages du site, la reformulation de certains titres trop longs ou trop courts, la vérification des structures de certaines pages (contenu) et l'amélioration du maillage interne et des backlinks. Les mots-clés sont également à travailler très régulièrement.

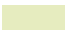
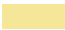





ANNEXES

A low-angle photograph of several trees with dense foliage in shades of green and yellow, set against a clear blue sky. The perspective is looking up from the base of the trees. A white rectangular box is centered in the middle of the image, containing the word 'ANNEXES' in a bold, green, sans-serif font. Below the white box, a horizontal line of small white circles is visible.

Annexe 1 : plan d'actions par état d'avancement

au 31 décembre 2022- 57 pages

-  Actions soldées
-  Actions récurrentes (renouvelées)
-  Action en cours
-  Actions dont l'avancement n'est pas connu
-  Actions arrêtées

Annexe 2 : nouvelles actions 2022

au 31 décembre 2022 - 6 pages

Annexe 3 : revue de presse RÉPONSES

2022- 58 pages



www.dispositif-reponses.org – Le dispositif – Espace Presse – Revues de presse

Annexe 4 : revue des parutions des collectivités

2022 - 62 pages



www.dispositif-reponses.org – Dialogue – Acteurs du territoire

Annexe 5 : revue des parutions des acteurs du territoire

2022 - 55 pages



www.dispositif-reponses.org – Dialogue – Acteurs du territoire

Annexe 1 : plan d'actions par état d'avancement au 31 décembre 2022

Actions soldées				
Nom de l'action Date	Thématique(s)	Attente(s) visée(s)	Porteur(s)	Résultats
<p>Histoire contemporaine de l'environnement chimique du golfe de Fos par une approche dendrochimique (DENDROCHIM)</p> <p>Date de début : 2014 Date de fin : 2019</p>	Surveiller et régler	<p>Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?</p> <p>Quels sont les impacts de la pollution de l'air sur l'agriculture et l'élevage local ?</p>	Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions	<p>Périmètre : voisinage de la Zone Industriale Portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 26/08/2020)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Des teneurs plus importantes au sein des arbres situés en contexte urbain et industriel pour Arsenic (As), Cadmium (Cd), Cobalt (Co), Cuivre (Cu), Molybdène (Mo), Antimoine (Sb), Zinc (Zn), Aluminium (Al), Calcium (Ca), et Magnésium (Mg), traduisant une exposition du territoire et des populations à proximité de la ZIP aux émissions industrielles, routières et tertiaires. Les variations temporelles permettent d'identifier la période d'industrialisation, ainsi que l'évolution des processus industriels vers moins d'émissions atmosphériques. <p>Suites données : à défaut de financement, l'étude ne sera pas reconduite.</p>
<p>VASCO2 expérimente sur Fos-sur-Mer la production de bio-carburant avec des fumées industrielles</p> <p>Date de début : 2015 Date de fin : 2019</p>	Faire évoluer le territoire	Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables	Grand Port Maritime de Marseille	<p>Périmètre : sites de Kem One, ArcelorMittal et Solamat-Merex de Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats :</p> <p>2016-2019 : lancement phase d'expérimentation préindustrielle en milieu réel, sur ZIP de Fos :</p> <ul style="list-style-type: none"> Septembre 2016 : Installation bassins de culture sur le site de Kem One Printemps 2017 : Installation bassins de culture sur les sites d'ArcelorMittal et de Solamat-Merex. 2015 : phase de recherche <p>La phase d'expérimentation a été concluante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Traiter des fumées industrielles avec des microalgues fonctionnelle. A ouvert des perspectives de production et de stockage du CO₂ dans la biomasse très encourageantes <p>Suites données : discussions en cours pour un programme Vasco3, qui viserait à mettre en œuvre un démonstrateur de taille industrielle.</p>

<p>Données de santé sur le bassin industriel de l'étang de Berre</p> <p>Date de fin : 2018</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait disposer d'un état des lieux des maladies</p> <p>Il faudrait avoir une information sur la santé centralisée et accessible</p>	<p>Observatoire Régional de la Santé (PACA)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats :</p> <p>Un état de santé des habitants de la zone de Fos-Berre moins bon comparé à celui de la population de la région PACA pour certains paramètres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une surmortalité de 3% chez les hommes (toutes causes confondues) ; • Une surmortalité par cancer de 4% dont 9% chez les hommes (pourcentage qui s'élève à 34% si l'on compare uniquement le territoire de Fos-sur-Mer / Port-Saint-Louis-du-Rhône à la région Paca). <p>Ces résultats sont à analyser avec précaution, la détermination de l'origine de cette situation étant un sujet complexe et dépendant de nombreux facteurs.</p> <p>Suites données : suivi des indicateurs de santé, notamment de mortalité et morbidité et caractéristiques sociodémographiques sur le portail SIRSéPACA.</p>
<p>Processus de concertation du projet RÉPONSES avec la population</p> <p>Dates de début : Juin 2019</p> <p>Date de fin : Décembre 2019</p>	<p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Il faudrait pouvoir donner son avis</p>	<p>SPPPI PACA</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/11/2020)</i></p> <p>Temps #1 (5 au 8 juin 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 600 personnes interrogées lors du Temps #1 ; • 120 attentes identifiées ; • Résultats des questionnaires satisfaction (52 questionnaires) : très satisfaisante (41%), satisfaisante (52%). <p>Temps #2 (7 au 9 novembre 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70 participants aux ateliers de travail du Temps #2 ; • Résultats des questionnaires satisfaction (47 questionnaires) : très satisfaisante (44%), satisfaisante (50%). <p>Temps #3 (12 décembre 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 200 participants à la soirée de restitution. <p>Suites données : mise en œuvre du plan d'actions RÉPONSES par les porteurs et action de suivi du dispositif RÉPONSES par les habitants (fiche action portée par le SPPPI).</p>
<p>Dispositif d'information à la population "Allo industrie"</p> <p>Date de début : 2019</p> <p>Date de fin : 2020</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>À qui s'adresser ?</p> <p>Il faudrait améliorer la clarté dans les messages à transmettre</p>	<p>Groupeement Maritime et Industriel de Fos et sa Région</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 12/11/2020)</i></p> <p>Grandes étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre – Décembre 2020 : phase « d'ajustement » du dispositif ; • 15 septembre : lancement opérationnel du dispositif ;

		Il faudrait que les industriels soient plus transparents		<ul style="list-style-type: none"> • Été 2020 : phase de formation des industriels à l'utilisation de l'outil. <p>Au 12 novembre 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 évènements rapportés/26 évènements répertoriés depuis le lancement d'Allo Industrie ; • Sur 25 évènements rapportés : 17 évènements planifiés, 8 incidents. <p>Suites données : poursuivre le dispositif, développer son utilisation par les industriels et suivre les indicateurs annoncés (nombre d'évènements rapportés / nombre d'évènements répertoriés et nombre d'évènements planifiés / nombre d'incidents).</p>
<p>Déconstruction des anciens bacs de stockage fioul</p> <p>Date de début : 2017 Date de fin : 2018</p>	Surveiller et réglementer	Peut-on atténuer la pollution visuelle (ex. : cheminées) ?	EDF CCG Ponteau	<p>Périmètre : site d'EDF-CCG Martigues-Ponteau.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 23/11/2020)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2018 : déconstruction des 4 derniers bacs ; • 2017 : déconstruction de 2 bacs et des tuyauteries de transport du fioul entre la digue et les bacs ; • Valorisation des matériaux, principalement la tôle métallique des bacs ; <p>Libération de l'espace avec un impact à la fois technique et visuel.</p> <p>L'espace libre dans les cuvettes pourrait être comblé lors de la déconstruction des cheminées (valorisation des gravats) et l'espace futur pourrait ainsi être utilisé ultérieurement pour des projets techniques ou bien pour s'inscrire dans un projet de paysage.</p> <p>Suites données : En 2022 débutera le projet de déconstruction des anciennes cheminées fioul.</p>
<p>Plan de contrôle alimentaire renforcé sur la zone Golfe de Fos-sur-Mer</p> <p>Date de début : 2018 Date de fin : 2021</p>	Améliorer la qualité de vie et la santé Informier et sensibiliser	Quels sont les impacts de la pollution de l'air sur l'agriculture et l'élevage local ? Il faudrait améliorer la clarté dans les messages à transmettre	Direction Départementale de la Protection des Populations	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Martigues)</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/01/2022)</i></p> <p>En 2021 : Les résultats des analyses effectuées sur les 33 prélèvements du plan de contrôle renforcé sont conformes aux critères réglementaires de teneurs maximales pour les résidus de contaminants (dioxines, PCB, métaux lourds, pesticides).</p> <p>Suites données : L'ANSES a restitué le rapport scientifique de son étude demandée en 2019 lors d'une réunion organisée en novembre 2021 par les services de l'État auprès des acteurs. La méthodologie développée pour démontrer l'absence ou la présence de contamination des denrées avec un fort niveau de confiance est extrêmement exigeante</p>

<p>Diagnostic du Plan Climat Air Energie de la Métropole Aix Marseille Provence</p>	<p>Surveiller et réglementer Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait anticiper les pollutions futures pour une meilleure maîtrise</p> <p>Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>et nécessite des adaptations. La fixation d'un nombre d'échantillons à 70 par matrice choisie reste un critère impératif à respecter. Dans ce cadre, un plan d'action spécifique a été élaboré et sera conduit par les services de l'État en 2022, voir la fiche action "Déclinaison d'un plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires sur la zone Golfe de Fos-sur-Mer".</p> <p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 26/04/2021)</i></p> <p>Les dernières étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Novembre 2020 : rendus d'AtmoSud à la Métropole ; • Octobre 2020 : AtmoSud a rassemblé de nouvelles informations de qualité de l'air pour répondre aux retours de la Mission Régionale d'autorité environnementale concernant les éléments présentés dans le PCAEM. <p>Suites données : un suivi de l'efficacité du plan d'actions du PCAEM sera réalisé à l'issue de la mise en oeuvre du plan d'actions, soit à compter de 2026.</p>
<p>Suivi du dispositif RÉPONSES par les habitants</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Peut-on pérenniser le panel citoyen ?</p> <p>Peut-on créer un collège citoyen pour RÉPONSES et au SPPPI ?</p> <p>Il faudrait pouvoir donner son avis</p> <p>Peut-on attribuer un "Label citoyen" aux industries exemplaires ?</p>	<p>SPPPI PACA</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 17/06/2021)</i></p> <p>En 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 108 participants au rendez-vous annuel de rendu des résultats. Du fait du contexte sanitaire, le rendez-vous s'est déroulé en visioconférence ; • Alimentation régulière de la rubrique, mensuellement pour la newsletter (3 067 abonnés : citoyens, communes, acteurs) et ponctuellement à l'occasion d'évènements. <p>En 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 200 participants au rendez-vous annuel de rendu des résultats. <p>Suites données : Le dispositif est désormais pérennisé. De nouvelles démarches ont débuté en 2021 pour étendre davantage le dialogue avec les citoyens.</p>
<p>Information sur les torches et leur utilisation</p> <p>Date de début : 2020</p> <p>Date de fin : 2022</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Réduire les émissions de polluants</p>	<p>À quoi servent ces torches ? Quelles matières brûlent-elles ?</p> <p>Quels sont les rejets des industriels ?</p>	<p>Environnement Industrie</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 17/02/2022)</i></p> <p>Une vidéo de type film d'animation a été réalisée.</p> <p>Suites données : Le document explicatif sur les torches est désormais accessible dans la Clé pour comprendre "Tout savoir sur les torches".</p>

<p>Étude sur le vieillissement des installations industrielles, pourtour de l'étang de Berre</p> <p>Date de début : 2020</p> <p>Date de fin : 2022</p>		<p>Peut-on limiter les émissions à la torche ?</p> <p>Il faudrait un médiateur indépendant et une présence associative pour avoir une information non filtrée</p> <p>Il faudrait anticiper les pollutions futures pour une meilleure maîtrise</p>	<p>FNE PACA</p>	<p>Périmètre : Istres, Miramas, Saint-Chamas, Berre-l'Étang, Rognac, Vitrolles, Marignane, Châteauneuf-les-Martigues, Martigues, Saint-Mitre-les-Remparts.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 25/10/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 entretiens, réalisation d'une présentation publique de l'étude. <p>Suites données : le rapport de l'étude est disponible sur la fiche action « Étude sur le vieillissement des installations industrielles, pourtour de l'étang de Berre »</p>
<p>HAP atmosphériques à Port-Saint-Louis-du-Rhône : suivi intégré et sources (HAPSIS)</p> <p>Date de début : 2020</p> <p>Date de fin : 2022</p>	<p>Surveiller et régler</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?</p> <p>Comment est prise en compte l'exposition à la pollution de l'air dans l'aménagement des villes ?</p>	<p>Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions</p>	<p>Périmètre : Port-Saint-Louis-du-Rhône.</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 07/02/2023)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mesures et prélèvements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au niveau atmosphérique : 30 et 29 jours de prélèvements et focus sur les PM10 : prélèvement tous les 6 jours. ○ Au niveau des lichens : 7 prélèvements ; ○ Au niveau des sols : 10 prélèvements. • Cartographie des concentrations en HAP : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au niveau des lichens : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentrations observées témoignent d'une exposition continue aux HAPs (bioaccumulation) ; ▪ Concentrations hétérogènes de 222 µg/kg à 2 459 µg/kg ; ▪ 2 lichens sont plus contaminés (> 1 000 µg/kg) ceci pourrait être dû à une influence de la contamination des sols par envol de poussière ; ▪ Profils HAPs de 3 sites sont proches (même signature) et 2 autres très différents. ○ Au niveau des sols : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concentrations hétérogènes et relativement élevées sur toute la ville variant de 402 µg/kg à 31 000 µg/kg ; ▪ Gradient de concentrations depuis la friche industrielle malgré la faible mobilité des HAPs dans les sols ; ▪ Majorité de HAPs lourds témoignant d'une contamination historique mais de possibles apports atmosphériques peuvent s'y ajouter ; ▪ Les sites excentrés au nord de la ville présentent des profils HAPs différents, témoignant d'une source d'apports différente.

<p>Surveillance et suivi par la population des odeurs et nuisances en lien avec la qualité de l'air</p> <p>Date de début : 1998</p> <p>Date de fin : 2022</p>	<p>Surveiller et régler Réduire les émissions de pollution Agir et s'impliquer</p>	<p>Quelle surveillance des odeurs ? Comment participer en tant que citoyen ? Peut-on réduire la pollution olfactive ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion publique à Port-Saint-Louis-du-Rhône : 1 le 21/09/2021 ; • Premières conclusions de l'étude : <ul style="list-style-type: none"> ○ Complémentarité des différents types de prélèvements ; ○ Observation de teneurs atmosphériques élevées, notamment au niveau du centre-ville : influence industrielle passée et actuelle ; ○ Variations saisonnières très marquées, avec des émissions de HAPs plus élevées en hiver : émissions domestiques (chauffage au bois) ; ○ Site du Bois François, au nord de la ville, présente les teneurs en HAPs les plus faibles avec peu de variation saisonnière : faible influence de la pratique de l'écobuage sur les niveaux d'HAPs atmosphériques ; ○ Gradient de concentrations depuis le Canal-Saint-Louis : remise en suspension des HAPs contenus dans les poussières de sols des friches industrielles ; ○ Identification des zones les plus exposées : Canal-Saint-Louis (friches industrielles), Presqu'île du Mazet (sud-ouest de la ville) et Faubourg Hardon ; ○ Exposition atmosphérique en HAPs importante par vent d'est fort ou condition de brise marine : faible impact en condition de mistral ; ○ Information et sensibilisation des populations. <p>Suites données : la publication du rapport final est disponible sur la fiche action « HAP atmosphériques à Port-Saint-Louis-du-Rhône : suivi intégré et sources (HAPGIS) »</p>
<p>Conversion/modernisation de l'atelier de production Chlore-Soude</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>KemOne – Site de Lavéra</p>	<p>Périmètre : région PACA.</p> <p>Résultats : (Mise à jour le 06/02/2023)</p> <p>En 2022 : Le rapport présentant les résultats de l'année 2021 est disponible sur la fiche action « Surveillance et suivi par la population des odeurs et nuisances en lien avec la qualité de l'air »</p> <p>Suites données : Suite à la création d'un nouvel outil de signalement (SignalAir), cette fiche action a été soldée.</p> <p>En 2022, le site actuel de surveillance des nuisances (odeurs, bruits, fumées, etc.) a évolué vers un nouveau site et une nouvelle application Smartphone : SignalAir, afin de rendre plus ergonomiques et conviviaux ces outils de signalement des nuisances.</p> <p>Périmètre : site KemOne – Martigues, site de Lavéra.</p> <p>Résultats : (Mise à jour le 04/10/2021)</p>

<p>Date de début : 2017 Date de fin : 2017</p>		<p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p>		<p>Les concentrations sont très nettement réduites depuis 2017 et l'arrêt de l'utilisation du mercure. Les efforts pour réduire encore les émissions dans le cadre de nos opérations de nettoyage et de démantèlement sont poursuivis.</p>
--	--	---	--	--

Actions récurrentes (renouvelées)

Nom de l'action Date	Thématique(s)	Attente(s) visée(s)	Porteur(s)	Résultats
Gestion des épisodes de pollution dans les Bouches-du-Rhône Date de début : 2019	Informier et sensibiliser Faire évoluer le territoire Agir et s'impliquer	Quelles sont les alertes en cas de pic de pollution ? Il faudrait anticiper les pollutions futures pour une meilleure maîtrise Quels comportements adopter en cas de pic de pollution ?	Service Energie et Logement (DREAL)	Périmètre : département des Bouches-du-Rhône. Résultats : <i>(Mise à jour le 05/12/2022)</i> En 2022 <i>(données partielles)</i> : <ul style="list-style-type: none"> • 5 épisodes de pollution à l'ozone : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 jours (12 juin, 14 et 17 juillet, 3 et 10 août 2022) : niveau "Information et recommandations" ; ○ 6 jours (14 et 15 juin, 18 et 19 juillet, 4 et 5 août 2022) : alerte niveau 1 ; ○ 6 jours (16, 17 et 18 juin ainsi que le 20, 21 et 22 juillet 2022) : alerte niveau 2. Suites données : poursuite de l'action et du suivi de cet indicateur.
Suivi des actions existantes et impulsion de nouvelles en matière de pollution de l'air avec le Dispositif RÉPONSES Date de début : 2020	Faire évoluer le territoire Informier et sensibiliser	Il faudrait donner des échéances aux actions Il faudrait impulser de nouvelles actions Peut-on élargir l'échelle du projet RÉPONSES à une échelle plus globale ? RÉPONSES peut-il traiter des thématiques Eaux et Sols ? Comment être informé sur les actions du territoire contre la pollution de l'air ?	SPPPI PACA	Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 16/02/2023)</i> <ul style="list-style-type: none"> • 10 nouvelles actions ; • Indicateurs d'avancement du plan d'actions : <ul style="list-style-type: none"> ○ 44,9 % d'actions en cours ; ○ 10,9 % d'actions soldées ; ○ 2,7 % d'actions arrêtées ; ○ 33,3 % d'actions récurrentes avec résultats pour l'année ; ○ 1,4 % d'actions dont l'avancement n'est pas connu. • 6 réunions du groupe de suivi. Suites données : en 2023, les associations et le SPPPI poursuivront leur travail de suivi du plan d'actions.

<p>Renforcer le dialogue entre les acteurs : Kfé REPONSES</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p> <p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Peut-on avoir une concertation et de l'entraide entre les acteurs ?</p> <p>Il faudrait pouvoir donner son avis</p>	<p>SPPPI PACA</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 07/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 webinaires Kfé RÉPONSES, tous disponibles en rediffusion, ont eu lieu : <ul style="list-style-type: none"> • Le 28 juin 2022, le webinaire « Lien entre pollution atmosphérique et allergies aux pollens » réunissait 25 participants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un premier temps consacré aux liens entre pollutions et allergies présenté par le Président de l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique ; ○ Un deuxième temps consacré à KYomed INNOV et en particulier à l'étude MISTRAL ; ○ Un troisième temps d'échanges de 30 minutes. • Le 27 septembre 2022, le webinaire « Qualité de l'air, des clés pour comprendre » présenté par Atmosud réunissait 31 participants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un premier temps consacré au dispositif de suivi de la qualité de l'air en France et en région ; ○ Un deuxième temps consacré au dispositif de surveillance et d'information ; ○ Un troisième temps consacré au diagnostic régional ; ○ Un quatrième temps d'échanges de 30 minutes. • Le 29 novembre 2022, le webinaire « Les torches, des clés pour comprendre » réunissait 33 participants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un premier temps consacré à l'explication de ce qu'est une torche, les émissions à la torche et comment les réduire, présenté par un membre d'Environnement Industrie ; ○ Un deuxième temps d'échanges de 30 minutes. <p>Le format en visioconférence est apparu très satisfaisant aux yeux des participants.</p> <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Pilotage du plan d'actions RÉPONSES</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Il faudrait des actions avec des résultats concrets</p> <p>Il faudrait un médiateur indépendant et une présence associative</p>	<p>ECO-RELAIS FNE PACA Etang Marin</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 15/12/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 réunions du groupe de suivi (20 janvier 2022, 15 février 2022, 5 mai 2022, 25 juillet 2022, 20 octobre 2022 et le 12 décembre 2022) ; • Présents : associations, SPPPI et a minima 2 membres du COPIL ;

<p>Vigilance sur l'adéquation des actions RÉPONSES vis-à-vis des attentes de la population</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Informier et sensibiliser Faire évoluer le territoire</p>	<p>pour avoir une information non filtrée</p> <p>Il faudrait un médiateur indépendant et une présence associative pour avoir une information non filtrée</p> <p>Il faudrait des actions avec des résultats concrets</p>	<p>ECO-RELAIS FNE PACA Etang Marin</p>	<p>Suites données : La fréquence des réunions du groupe de suivi fixée à tous les deux mois est maintenue pour 2023.</p> <p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 22/12/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 nouvelles actions ; • 5 nouvelles fiches action ; • 8 fiches relues par les associations ; • 10 fiches ont été modifiées suite aux remarques. <p>Suites données : en continu : relecture des nouvelles fiches actions, modifications des fiches actions suite aux remarques des associations quand requis, ajout de « grains de sel » quand demandé par les associations.</p>
<p>Relais des informations RÉPONSES aux réseaux de l'association</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Quel est le rôle des associations et syndicats en tant que relais d'information ?</p>	<p>ECO-RELAIS FNE PACA Etang Marin</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 12/12/2022)</i></p> <p>Les moyens de communication des informations RÉPONSES utilisés par les associations sont divers. Que ce soit par newsletters ou en interne, les relais perdurent. Les associations continuent de s'engager sur ce point.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Vigilance sur la compréhension du contenu des fiches actions RÉPONSES</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Informier et sensibiliser Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait améliorer la clarté dans les messages à transmettre</p> <p>Il faudrait un médiateur indépendant et une présence associative pour avoir une information non filtrée</p> <p>Il faudrait des actions avec des résultats concrets</p>	<p>ECO-RELAIS FNE PACA Etang Marin</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 25/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 39 retours des associations sur le contenu ; • Le Panel citoyen approuve le contenu des fiches. <p>Suites données : poursuite de la relecture des fiches actions par les associations.</p>

Compensation de la perte des espaces naturels Date de début : 2017	Faire évoluer le territoire	Il faudrait compenser la perte d'espaces naturels	ADPLGF	<p>Périmètre : littoral du Golfe de Fos.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 10/02/2022)</i> Aucun nouveau projet n'a nécessité une vigilance de la part de l'association sur l'établissement de mesures de compensation.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Des campagnes temporaires de surveillance de la qualité de l'air Date de début : 2017	Surveiller et régler	Peut-on installer des capteurs dans les communes ? Comment les polluants sont-ils mesurés ?	AtmoSud	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 campagnes, menées en 2021, ont été reconduites en 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Campagne de mesures de mercure gazeux à Martigues ; ○ Campagne de mesures des BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes) à Fos-sur-Mer. • Le rapport Campagne de mesures des BTEX à Fos-sur-Mer en 2021 a été publié. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Inventaire des émissions atmosphériques par commune en région Sud Date de début : 2017	Surveiller et régler	Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ? Quels sont les rejets des industriels ?	AtmoSud	<p>Périmètre : données sur l'ensemble de la région PACA.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i> Publication des données 2020 (données pour la région PACA) : inventaire des émissions 2020.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action. En fin d'année 2023, les données 2021 seront publiées.</p>
Accès à l'information "air" au quotidien Date de début : 2017	Informer et sensibiliser	Peut-on avoir l'information à la télévision ? Peut-on avoir l'information à la radio ? Quels sont les outils numériques à utiliser pour avoir une	AtmoSud	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 11/01/2023)</i> L'information est transmise : <ul style="list-style-type: none"> • Chaque jour par le bulletin télévisé ; • Si abonnement à partir du site AtmoSud, chaque jour via le bulletin quotidien ; • Dès qu'un dispositif préfectoral est activé sur le département par le bulletin d'alerte et les bulletins incidents. En 2022 : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'abonnements : données à venir (sur territoire étang de Berre) ; • Nombre d'activations du dispositif préfectoral : 28. </p>

<p>Observatoire des pesticides</p> <p>Date de début : action renforcée en 2019</p>	<p>Surveiller et réglementer</p>	<p>information en temps réel et lors de pics de pollution ?</p> <p>Quelles sont les alertes en cas de pic de pollution ?</p> <p>Il faudrait avoir l'information sur la qualité de l'air avec des moyens adaptés à grande échelle</p> <p>Quels comportements adopter en cas de pics de pollution ?</p> <p>Quel air respirons-nous ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Observatoire des pesticides</p> <p>Date de début : action renforcée en 2019</p>	<p>Surveiller et réglementer</p>	<p>Supprimer les pesticides ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>Périmètre : région PACA.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 17/01/2023)</i></p> <p>Suite à un changement de protocole, les analyses des résultats des mesures pour 2021-2022 seront disponibles au premier semestre 2023.</p> <p>Campagne nationale 2019-2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois sites de mesures en région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur : deux sites en arboriculture (Avignon et Cavaillon) et un site en maraîchage (Carpentras) ; • 45 substances retrouvées dont 26 qui étaient déjà suivies depuis 2012 par AtmoSud ; • 19 nouveaux composés qui ont été évalués pour la première fois (3 n'ont pu être quantifiés). <p>Suites données : <i>(Mise à jour le 17/01/2023)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de pesticides se poursuivent dans le cadre d'un suivi national sur le site arboricole des Vignères dans le Vaucluse. Elles ont débuté en juillet 2021 jusqu'à la fin de l'année 2022 et reprennent fin janvier 2023.

					<ul style="list-style-type: none"> La période de mesure de l'année a été modifiée passant de juillet-juin à janvier-décembre.
Alerte en cas de pic de pollution Date de début : 2017	Informier et sensibiliser Agir et s'impliquer	Quelles sont les alertes en cas de pic de pollution ? Quels comportements adopter en cas de pics de pollution ?	AtmoSud	Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 11/01/2023)</i> En 2022 : 13 alertes ozone et 15 alertes PM10. Suites données : poursuite de l'action.	
Dispositif réglementaire STERNES de réduction des rejets soufrés industriels Date de début : début des années 1990	Surveiller et réglementer Réduire les émissions de pollution	Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ? Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ? Comment est prise en compte l'influence des vents ?	AtmoSud	Périmètre : 9 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Berre-l'Étang, Fos-sur-Mer, Châteauneuf-les-Martigues, Rognac, Vitrolles). Résultats : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i> En 2022 : <ul style="list-style-type: none"> Le nombre de dispositifs mis en œuvre sera bientôt communiqué ; Lieux concernés : Martigues, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc. Suites données : poursuite de l'action.	
Programme pédagogique « L'Air et moi » Date de début : 2009	Informier et sensibiliser	Comment sensibiliser les enfants et les jeunes ? Peut-on avoir un dispositif d'information mobile ?	AtmoSud	Périmètre : région PACA. Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i> En 2022 : le nombre d'actions de sensibilisation réalisées sur le territoire Étang de Berre est de 4 dans le cadre des événements suivants : Nature en fête (Miramas), Istres propre et durable (Istres), Fête de la science (Vitrolles), Berre 2030. En 2022 (pour l'ensemble de la région PACA) : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants sensibilisés : plus de 320 ; Nombre d'adultes sensibilisés : plus de 120 ; Nombre d'actions de sensibilisation réalisées sur le territoire Étang de Berre : 11 actions dans le cadre des événements suivants : Interventions scolaires écoles sur le territoire de l'étang de Berre (à Miramas, Martigues, Istres, Port-de-Bouc), 	

<p>Contrôle de la teneur en soufre des combustibles des navires</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Surveiller et régler</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p> <p>Existe-t-il des contrôles réguliers et faits par un organisme indépendant pour le respect des règles ?</p> <p>Peut-on réduire la pollution du transport maritime ?</p>	<p>Direction Interrégionale de la Mer</p>	<p>intervention auprès de l'Education Nationale et du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône (CD13) dans le cadre d'une formation continue sur la sobriété énergétique et l'air intérieur, sensibilisation lors des salons 100% NATURE à Martigues et Istres Propre et Durable.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p> <p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Martigues).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 241 inspections SOx sur un objectif de 216 inspections ; • 4 navires de charge ont fait l'objet d'un procès-verbal. <p>Suites données : poursuite de l'action. Le bilan des contrôles SOx DIRM 2022 est disponible sur la fiche action « Contrôle de la teneur en soufre des combustibles des navires ».</p>
<p>Non-respect de la réglementation des ICPE : les sanctions possibles</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Surveiller et régler</p>	<p>Le gouvernement met-il d'autres actions en place que des amendes ou des réglementations ?</p> <p>Quelles sont les informations sur les dépassements de seuils et le type de sanctions prises ?</p> <p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 255 inspections ; • 25 mises en demeure ; • 9 sanctions administratives. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Réduire les émissions industrielles via les Meilleures Techniques Disponibles</p> <p>Date de début : renforcée en 2010</p>	<p>Surveiller et régler Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Les normes sont-elles imposées par l'Union Européenne ?</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p> <p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 49 établissements IED ; • Les résultats sont en cours de traitement. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>La surveillance des sites industriels par la police de l'environnement</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Surveiller et régler</p>	<p>Existe-t-il des contrôles réguliers et faits par un organisme indépendant pour le respect des règles ?</p> <p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 contrôles inopinés concernant les émissions de l'air ; • 48 inspections sur la thématique de l'air. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Relayer les prévisions quotidiennes de qualité de l'air et les recommandations sanitaires lors des alertes pollution</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Informier et sensibiliser Agir et s'impliquer</p>	<p>Quelles sont les alertes en cas de pic de pollution</p> <p>Quelles sont les alertes en cas d'accident industriel ?</p>	<p>Commune de Fos-sur-Mer</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 14/02/2023)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2022 : Les 27 alertes pollution réceptionnées par la commune (seuil d'information / recommandation ou seuil d'alerte) ont donné lieu à des publications sur la page Facebook ; des alertes sur l'application Fos Mobile ; des alertes sur Twitter (touchant environ 400/500 personnes) ainsi que 20 alertes rediffusées en interne.

		Quels comportements adopter en cas de pics de pollution ?			Suites données : poursuite de l'action.
Créer du lien et de l'échange entre la population et les industries	Informier et sensibiliser	Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ?	Commune de Fos-sur-Mer		<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 14/02/2023)</i> En 2022, les communications réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations sur des nuisances programmées ou non (Facebook : environ 20, Application Fos Mobile environ 30) ; • Informations sur les sirènes (diffusées à la fois sur Facebook, Appli Fos Mobile et mails aux agents de la commune : 14) ; • Informations sur 4 enquêtes publiques dont 2 réunions publiques ; • Relais des publications d'Allo Industries (Facebook et Appli Fos Mobile : environ 30) ; • Informations diverses sur les réseaux sociaux (Actualités : ADPLGF, Institut Ecocitoyen, RÉPONSES, ESPSEAL...). <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Un entretien des espaces verts respectueux de l'environnement	Réduire les émissions de pollution	Supprimer les pesticides ?	Commune de Fos-sur-Mer		<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 14/02/2023)</i> En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actions mises en place à Fos-sur-Mer sont maintenues et suivent leur cours. Des informations complémentaires seront transmises en mars 2023. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Être vigilant à l'impact environnemental des projets sur son territoire Date de début : 2017	Améliorer la qualité de vie et la santé Réduire les émissions de pollution	Il faudrait favoriser les espaces verts en ville Comment est prise en compte l'exposition à la pollution de l'air dans l'aménagement des villes ? Peut-on privilégier le transport ferroviaire et	Commune de Fos-sur-Mer		<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 14/02/2023)</i> En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 enquêtes publiques (La commune suit de près le projet de liaison routière Fos – Salon (voir ici) et préconise la variante qui éloignerait le plus le trafic de la zone urbaine). Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau, projet de conversion électrolytique de KEM ONE, approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) FOS OUET, augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration (STEP) de Rassuen) ;

		<p>fluvial pour les marchandises ?</p> <p>Peut-on limiter l'implantation des entreprises logistiques qui nécessitent des transports routiers ?</p> <p>Il faudrait apporter de la cohérence entre les choix politiques et environnementaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> 6 dossiers CODERST (projets d'arrêtés préfectoraux complémentaires pour des entreprises de la Zone Industriale Portuaire (ZIP) ; 6 autres dossiers liés à l'industrie et 2 liés au transport ; 2 projets ont également été présentés en amont à M. le Maire en mairie par les exploitants. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Préserver l'environnement au travers des documents d'urbanisme et d'aménagement</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait favoriser les espaces verts en ville</p> <p>Il faudrait apporter de la cohérence entre les choix politiques et environnementaux</p>	<p>Commune de Fos-sur-Mer</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 14/02/2023</i>)</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'indicateur « Nouvelles mesures prises en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air » a été modifié et devient « Élaboration et mises à jour des documents d'urbanisme ». Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Métropolitain est en cours d'élaboration. En 2022, la Métropole indiquait finaliser son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (DADD), et entrer dans sa dernière phase : l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Encourager et favoriser les études en Santé – Environnement sur son territoire</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?</p> <p>Il faudrait apporter de la cohérence entre les choix politiques et environnementaux</p>	<p>Commune de Fos-sur-Mer</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 14/02/2023</i>)</p> <p>En 2022 :</p> <p>La commune de Fos-sur-Mer subventionne toujours l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions (IECP) qui lui transmet ses rapports annuellement</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Fos-sur-Mer communique, informe, sensibilise ses habitants</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Quelles sont les alertes en cas de pic de pollution</p>	<p>Commune de Fos-sur-Mer</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 14/02/2023</i>)</p>

<p>sur la qualité de l'air et la santé environnement</p>		<p>Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ?</p> <p>Peut-on avoir des brochures papier d'information ?</p> <p>Comment puis-je prévenir les impacts de la pollution sur ma santé ?</p>		<p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux : (Facebook, application Fos Mobile...) : environ 15 publications en lien avec les thématiques Air Santé Environnement (projet RÉPONSES, travaux de l'Institut Eco Citoyen...) ont été réalisées sur Facebook, et environ 35 publications en lien avec la thématique Industrie (relais des publications d'Allo Industrie, informations sur des projets et enquêtes publiques...) ont été réalisées en doublon sur Facebook et l'application Fos Mobile. Ce type de publication est vu en moyenne par 3 000 personnes sur Facebook. Le compte Twitter republie également les alertes pollutions et les informations d'Allo Industrie (environ 400/500 personnes touchées) ; • Magazine mensuel : 1 page sur le "drone renifleur" de l'ADPLGF et 1 double page dédiées à "Fos, 200 ans d'histoire industrielle et environnementale" en février, 1 page dédié à une industrie en mars, 1 page dédiée au Festival environnemental "Regain" en avril, 1 page sur l'aide financière 1 page sur Fos Epeal et les actions de l'ADPLGF ainsi qu'1 page sur l'agenda des entreprises en juin, 1 page sur le projet de liaison routière Fos Salon en été, ainsi que plusieurs articles en lien avec l'environnement (énergies, aide à l'achat d'un véhicule électrique, opération plus propre ma ville...). <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Appeler ZIPCOM pour vos questions et observations sur la zone industrielle portuaire de Fos</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>À qui s'adresser ?</p>	<p>Grand Port Maritime de Marseille</p> <p>CYPRES</p>	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône).</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 29/11/2022</i>)</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31 appels reçus et 31 aboutis ; • Types d'appels : 29 % pour un incident/dysfonctionnement dans la zone ; 22 % pour des sirènes ; 14% pour les odeurs et 14% pour les torches ; • Le délai moyen de réponse est de 1,9 jour avec 67 % de réponses dans la journée. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Prime pour la baisse des émissions atmosphériques des transports maritimes</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait des actions volontaristes au-delà des normes</p> <p>Peut-on réduire la pollution du transport maritime ?</p>	<p>Grand Port Maritime de Marseille</p>	<p>Périmètre : 3 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône).</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 31/01/2023</i>)</p> <p>Les résultats seront disponibles mi-mars.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Observatoire citoyen de l'environnement (VOCE) Date de début : 2013</p>	<p>Agir et s'impliquer Surveiller et régler</p>	<p>Comment participer en tant que citoyen ? Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?</p>	<p>Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 07/02/2023)</i> En 2022 : <ul style="list-style-type: none"> • 120 volontaires ; • 1 action en lien avec l'air : observations citoyennes de la biodiversité lichénique ; • L'assemblée annuelle de VOCE est prévue pour 2023. Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Cycle universitaire et populaire "J'apprends donc je suis" Date de début : 2017</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Comment sensibiliser les adultes ? Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ? Quel est le rôle des associations et syndicats en tant que relais d'information ?</p>	<p>Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 19/12/2022)</i> Pas de résultat pour l'année 2022, me cycle universitaire est reporté à 2023. Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Sensibiliser les citoyens (enfants et adultes) aux enjeux de l'écologie Date de début : 2017</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Comment sensibiliser les enfants et les jeunes ? Comment sensibiliser les adultes ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i> En 2022 : <ul style="list-style-type: none"> • Des actions de sensibilisation : Les ambassadeurs du tri ont sensibilisé les animateurs et les salariés du centre social P. Miallet à Entressen, les saisonniers et restaurateurs de la manifestation « Les soirées côté docks » de Port Saint Louis du Rhône ainsi que les enfants accueillis début août à la Maison de quartier du Pont du Roy à Fos-sur-Mer. Une action de sensibilisation a également été mise en place auprès des 3 foyers des Anciens à Istres (La Régaido, Rassuen et Entressen). • Participations aux manifestations : <ul style="list-style-type: none"> ○ 26 mars 2022 : manifestation littéraire « Lire et grandir » à Fos-sur-Mer ; ○ 21 avril 2022 : Festival environnemental « Regain » à Fos-sur-Mer ; ○ 7 mai 2022 : manifestation littéraire « M'Lire » à Miramas ; </p>

<p>La plateforme internet RÉPONSES : un des outils de dialogue avec les citoyens</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Comment sensibiliser les adultes ?</p> <p>Peut-on multiplier les points de vue ?</p> <p>Peut-on avoir des statistiques sur le ressenti de la population ?</p> <p>Peut-on attribuer un "Label citoyen" aux industries exemplaires ?</p>	<p>SPPI PACA</p>	<ul style="list-style-type: none"> o 7 mai 2022 : Istres Propre et Durable à Istres + sensibilisation la semaine précédente du monde du handicap (IME, ESAC, ...); o 14 mai 2022 : « Plus propre ma ville » à Fos-sur-Mer ; o 15 mai 2022 : Les Floralties à Cornillon ; o 21 mai 2022 : manifestation littéraire « Ivre de lire » à Istres ; o 22 mai 2022 : Fête de la Crau à Fos-sur-Mer ; o Du 25 au 30 mai 2022 : Festival de la Camargue et du Delta du Rhône ; o 11 juin 2022 : « Fos, fête la mer » à Fos-sur-Mer. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p> <p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 22 802 vues de pages ont été enregistrées sur la plateforme en 2022. Ce nombre de vues est en diminution par rapport à 2021 (27 865). Cette baisse s'explique par une politique de cookies plus restrictive sur le décompte. Les personnes qui refusent les cookies ne sont plus comptabilisées ; • La plateforme est régulièrement mise à jour : actualités, rafraîchissement des informations, mise à jour des fiches actions <i>a minima</i> une fois par an ; • Les internautes ont pu participer depuis la plateforme aux événements : <ul style="list-style-type: none"> o 3 webinaires KfÉ RÉPONSES (tous disponibles en rediffusion) ; « Lien entre pollution atmosphérique et allergies aux pollens », « Qualité de l'air, des clés pour comprendre » ainsi que « Les torches, des clés pour comprendre ». o Ils peuvent également poser directement des questions sur la plateforme via l'onglet dédié. • Les internautes peuvent accéder aux réseaux sociaux via la plateforme et inversement : <ul style="list-style-type: none"> o 55 publications sur la page facebook et 47 sur twitter et 34 sur LinkedIn pour relayer les actualités de la plateforme. o 10 newsletters ont été envoyées ; o Nouvelle réponse concrète : 9 newsletters à destination des citoyens et des acteurs ; o (Spéciale) Mobilisation citoyenne : 1 newsletter à destination des citoyens et des acteurs. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
---	---	---	------------------	---

<p>Implantation de sites de mesures en continu dans les quartiers les plus affectés</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Surveiller et régler</p>	<p>Peut-on installer des capteurs dans les communes ?</p> <p>Comment les polluants sont-ils mesurés ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i></p> <p>En 2022 : Comme en 2021, 10 des 21 communes disposent d'au moins une station de surveillance continue et 14 des 24 stations des Bouches-du-Rhône sont dans l'arrondissement d'Istres.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Réduire les émissions industrielles lors d'épisode de pollution de l'air</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Surveiller et régler</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p> <p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p> <p>Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'épisodes de pollution ayant déclenché des mesures des industriels au cours de l'année 2022 est de 28 ; 6 sites concernés par les Arrêtés Préfectoraux Carrières (poussières). <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Précision sur les autorisations de rejets des sites industriels</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Surveiller et régler</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p> <p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p> <p>Il faudrait examiner tous les projets du</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 : Pas de nouvelles mises à jour.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Qualité de l'Air Post Accident (QAPA)</p> <p>Date de début : 2018</p>	<p>Surveiller et régler</p>	<p>point de vue de leur impact écologique</p> <p>Quelles sont les alertes en cas d'accident industriel ?</p> <p>Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 11/01/2023)</i></p> <p>En 2022 : AtmoSud a mené 6 « QAPA » sur le territoire de l'étang de Berre (à Berre-l'Étang ; Istres, Saint-Chamas et Fos-sur-Mer).</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Vigilance sur l'avancement des actions et la pertinence des informations données</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait un médiateur indépendant et une présence associative pour avoir une information non filtrée</p> <p>Il faudrait des actions avec des résultats concrets</p>	<p>ECO-RELAIS FNE PACA Etang Marin</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 25/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 fiches actions ont été relues par les associations ; • 15 fiches actions ont fait l'objet de remarques/demandes pour complément d'information formulées par les associations ; • 1 « Grain de sel » ajouté aux fiches actions ; • 3 sessions de lecture des fiches actions (15 février, 5 mai et 27 juillet 2022). <p>Suites données : poursuite des sessions de lecture des fiches actions, et ajout au fur et à mesure des « grains de sel » aux fiches actions.</p>

<p>Réduire les panaches et les émissions diffuses associées</p> <p>Date de début : 2007</p>	<p>Surveiller et régler les émissions de pollution</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on intégrer la pollution visuelle (ex : cheminées) ?</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...) ?</p>	<p>ArcelorMittal</p>	<p>Périmètre : site d'ArcelorMittal, Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>Entre 2010 et 2022, ArcelorMittal a enregistré une diminution du nombre des panaches de niveau 2 et 3 (à savoir les plus importants en termes d'intensité et de durée). Le graphique de l'évolution des panaches d'aciérie et d'usine est disponible sur la fiche action « Réduire les panaches ».</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Un ancrage au territoire avec des échanges réguliers avec les riverains</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ?</p> <p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p>	<p>EDF CCG Ponteau</p>	<p>Périmètre : Martigues.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 19/03/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions avec le Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ) des Laurons et la Société Nautique des Laurons (SNL) ont été réalisées. Une 1^{re} le 28/03/2022 puis une 2^{de} sous forme de dîner insolite le 07/07/2022 ; • Au moins 10 partenariats ont été réalisés ; <p>Suites données : le 10/01/2023, le bilan 2022 et les perspectives 2023 ont été présentés au CIQ et à la SNL. La présentation est disponible sur la fiche action « Un ancrage au territoire avec des échanges réguliers avec les riverains »</p>
<p>Concertation continue sur la ZIP de Fos</p> <p>Date de début : 2011</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ?</p> <p>Comment participer en tant que citoyen ?</p>	<p>Grand Port Maritime de Marseille</p>	<p>Périmètre : ZIP de Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de nouveau signataire des principes de la concertation ; • Aucune visite sur site n'a eu lieu depuis la crise sanitaire ; • Un important chantier a abouti en 2022 : l'OAZIP 2040. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Le port autrement, nature & industrie</p> <p>Date de début : 2016</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait un équilibre entre les besoins des industriels et l'environnement, en préservant l'emploi dans des activités alternatives</p>	<p>Grand Port Maritime de Marseille</p>	<p>Périmètre : ZIP de Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 : Depuis la crise sanitaire, les offices de tourisme ont cessé d'organiser des visites.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Réduction des émissions fugitives de Composés Organiques Volatils (COV)</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p> <p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p>	<p>Naphtachimie</p>	<p>Périmètre : site de Naphtachimie- Lavéra- Martigues</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 13/02/2023)</i></p> <p>Emissions COV fugitives en 2022 : 334 tonnes.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Réduire les émissions environnementales et améliorer la qualité de l'air</p> <p>Date de début : 2005</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>Pôle pétrochimique de Berre</p>	<p>Périmètre : site de LyondellBasell de Berre.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/02/2023)</i></p> <p>Les chiffres des évolutions des NO_x et SO₂ pour 2022 seront communiqués en mars 2023.</p> <p>Suites données : suivi des indicateurs d'émissions de NO_x et de SO₂.</p>

<p>Un numéro vert actif 7 jours/7 et 24h/24 dédiés aux riverains pour répondre à tous</p> <p>Date de début : 2010</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>À qui s'adresser ?</p>	<p>Pôle pétrochimique de Berre</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/02/2023)</i> Le nombre d'appels sera communiqué en mars 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de cette action et poursuite de la coordination avec le dispositif Allo Industrie.</p>
<p>Revue semestrielle « Médecins en Pays de Martigues »</p> <p>Date de début : 2017 Date de fin : 2030</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Peut-on doter les médecins de moyens pour donner des informations sur la santé environnement ?</p> <p>Comment sensibiliser les adultes ?</p>	<p>Centre Intercommunal d'Action Sociale (Pays de Martigues)</p>	<p>Périmètre : 3 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i> En 2022 : Depuis janvier, la revue est supprimée. Elle sera remplacée par la création d'un site internet du Centre Intercommunal d'Action Sociale courant 2023. Les indicateurs de cette fiche action devront donc être réévalués.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Invitation par les syndicats à des colloques thématiques</p> <p>Date de début : 2022</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Peut-on organiser des réunions d'information régulières d'avantage ouvertes au public ?</p> <p>Quel est le rôle des associations et syndicats en tant que relais d'information ?</p>	<p>Force Ouvrière</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 05/12/2022)</i> 2022 : aucun colloque organisé depuis 2019. Les syndicats espèrent une reprise pour l'année 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>FICHES REFLEXES Santé au travail</p> <p>Date de début : 2016</p>	<p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Comment se sentir protégé sur son lieu de travail ?</p>	<p>Force Ouvrière</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 05/12/2022)</i></p> <p>2022 : pas de fiche Réflexes produite pour cette année 2022. Les syndicats espèrent une prise pour l'année 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>RÉPONSES en 2022 : Renforcer le dialogue avec les citoyens et reconduire une concertation d'envergure</p> <p>Date de début : 2021</p> <p>Date de fin : 2023</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Peut-on avoir une concertation et de l'entraide entre les acteurs ?</p> <p>Il faudrait impulser de nouvelles actions.</p> <p>Peut-on élargir l'échelle du projet RÉPONSES à une échelle plus globale ?</p>	<p>SPPPI PACA</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 14/02/2023)</i></p> <p>Temps#0 : Intensification de la phase d'acculturation : communication sur le dispositif RÉPONSES via :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Twitter, LinkedIn, Newsletter, site internet, relations presse, etc. • Alimentation de la page facebook : actualités, événements proposés par RÉPONSES etc. <p>Temps#1 : Aller vers, informer, recueillir des avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 258 personnes entendues lors d'évènements divers ; • Avec 144 attentes déjà formulées, l'objectif de RÉPONSES était de cibler ce qui préoccupait le plus les citoyens et leur faire connaître la démarche ; • Constat commun : Si le dispositif RÉPONSES est reconnu, l'ancrage du dispositif sur le territoire est encore perfectible. <p>Temps#2 : Mobiliser l'intelligence collective par des ateliers participatifs (13, 14, 15 octobre 2022) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Berre-l'Étang : 24 participants ; • Istres : 13 participants ; • Martigues : 15 participants. <p>Suite à cette rencontre, les coches de plusieurs fiches ont été revues selon les retours des citoyens.</p> <p>Suites à donner : Le Temps#3, soit, le bilan de restitution des résultats de la démarche.</p>

<p>Etude des particules ultrafines en zone industrielle (SULTTAN)</p> <p>Date de début : 2017</p>	<p>Surveiller et régler</p>	<p>Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?</p> <p>Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?</p>	<p>Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 13/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Idem qu'en 2021</i> : pas de résultats pour la caractérisation des sources et la comparaison urbain/industriel, les demandes de financement n'ayant pas abouti ; • La mise en ligne des données est disponible. <p>Suites données : poursuite de l'action</p>
--	-----------------------------	---	--	---

Actions en cours

Nom de l'action Date	Thématique(s)	Attente(s) visée(s)	Porteur(s)	Résultats
Etude des transferts de polluants atmosphère-sols-plantes Date de début : 2016	Surveiller et régler le règlement Améliorer la qualité de vie et la santé	Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ? Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?	Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions	Périmètre de l'étude : territoire Istres Ouest Provence (phase 1) + Fos-sur-Mer (phase 2). Résultats : <i>(Mise à jour le 07/02/2023)</i> En 2022 : Aucune publication scientifique découlant de l'étude pour cette année. Suites données : poursuite de l'action.
Diagnostic et suivi de l'efficacité du Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône Date de début : 2019	Surveiller et régler le règlement Faire évoluer le territoire	Il faudrait anticiper les pollutions futures pour une meilleure maîtrise Comment les polluants sont-ils mesurés ?	AtmoSud	Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Avancement : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i> L'évaluation d'AtmoSud est terminée (situation 2020 et projection 2025), le rapport présentant les résultats de cette évaluation est disponible sur la fiche action « Diagnostic et suivi de l'efficacité du Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône ».
Observatoire REVELA 13 : Surveillance des cancers de l'adulte Date de début : 2011	Améliorer la qualité de vie et la santé	Il faudrait disposer d'un état des lieux des maladies	Santé Publique France	Suites données : poursuite de l'action. Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i> Le recueil de données se poursuit en 2023 : recensement des cancers incidents 2022 et 2023 et consolidation des données 2020 et 2021 auprès des Départements d'information médicale (DIM), et des laboratoires d'anatomopathologie. Les résultats des analyses spatiales (analyses réalisées sur le territoire du département) ajustées sur le tabagisme sur des données avec deux années d'incidence supplémentaires 2017-2018 seront publiés en 2023.
Etude d'imprégnation environnementale des populations (INDEX)	Améliorer la qualité de vie et la santé	Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?	Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions	Suites données : poursuite de l'action. Périmètre : Fos-sur-Mer. Avancement : <i>(Mise à jour le 07/02/2023)</i>

Date de début : 2014				<p>En 2022 : Un article intitulé « Influence of environmental and dietary exposures on metals accumulation among the residents of a major industrial harbour (Fos-sur-Mer, France) » est disponible sur la fiche action «Etude d'imprégnation environnementale des populations (INDEX)».</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Contrat local de santé du Pays de Martigues</p> <p>Date de début : 2020</p>	Améliorer la qualité de vie et la santé	Il faudrait envisager une prévention spécifique autour de l'étang de Berre	Centre Intercommunal d'Action Sociale (Pays de Martigues)	<p>Périmètre : 3 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemple d'actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réunion semestrielle « Réception des internes en médecine générale » dans un objectif de renforcer l'attractivité du territoire (aide à l'installation, recherche de locaux, information sur les aides potentielles, mise en réseau etc.) ; ○ Organisation des semaines de formation sur la santé mentale (deux semaines en octobre 2022) sur le thème « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement » ; ○ 2 réunions : au cinéma la Cascade à Martigues, lors des ateliers du temps#2 du dispositif RÉPONSES et une réunion publique avec pour thématique « Comment l'environnement influe sur notre santé » à destination du grand public ; ○ Réaliser un forum sur les maladies et risques professionnels en mars 2017 ; ○ Faire vivre le cadastre des postes de travail à risques avérés ; ○ Participation à des actions : Forum Santé Jeunes (05/04/2022 à Martigues), Journée Santé Jeunes (22/09/2022 à Port-de-Bouc) et la Journée Jeunesse Bien-être Santé (07/12/2022). <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Favoriser la nature en ville à Miramas</p> <p>Date de début : 2013</p> <p>Date de fin : 2026</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Il faudrait favoriser les espaces verts en ville</p> <p>Supprimer les pesticides ?</p> <p>Comment sensibiliser les adultes ?</p>	Commune de Miramas	<p>Périmètre : commune de Miramas.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1038 ha d'espaces verts gérés par la ville (à noter que le changement de surface correspond davantage à la réalisation finale du travail qu'à une évolution de la surface gérée) ; • 143 jardins communaux ;

<p>Consultation du risque : pathologies professionnelles et environnementales</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait envisager une prévention spécifique autour de l'étang de Berre</p> <p>Il faudrait apporter une meilleure réponse aux personnes atteintes d'une maladie liée à la pollution</p> <p>Peut-on doter les médecins de moyens pour donner des informations sur la santé/environnement ?</p>	<p>Centre Hospitalier de Martigues</p>	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de pourcentage précis du volume brut gravitaire provenant de la Durance, mais l'ensemble des sites pouvant être gérés en eau brute ont été réalisés. Ces éléments sont systématiquement pris en compte dans les nouveaux projets. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p> <p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 24/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de consultations : 51 entretiens ainsi que plusieurs rencontres pour des renseignements (information/orientation) ; Nombre d'information et d'animation par année : 2. <p>Suites données : réflexion sur la suite de l'action.</p>
<p>Retours d'expériences "Meilleurs Techniques Disponibles" sur différents sites industriels</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ?</p>	<p>CGT</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 20/01/2023)</i></p> <p>En 2022, l'action n'a pas évolué, mais elle reste, à ce jour, toujours d'actualité.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Ajustement de l'offre de soins aux spécificités environnementales sur le Pays de Martigues</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait apporter une meilleure réponse aux personnes atteintes d'une</p>	<p>Centre Intercommunal d'Action Sociale</p>	<p>Périmètre : 10 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts, Istres, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne, Châteauneuf-les-Martigues).</p>

Date de début : 2019		maladie liée à la pollution	(Pays de Martigues)	<p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de médecins généralistes : 44 à Martigues, 11 à Port-de-Bouc et 4 à Saint-Mitre-les-Remparts. • Nombre de médecins libéraux spécialistes : 50 à Martigues, 0 à Port-de-Bouc et 0 à Saint-Mitre-les-Remparts. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Informier le public sur les inspections des installations classées</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Il faudrait améliorer la clarté dans les messages à transmettre</p> <p>Quels sont les rejets des industriels ?</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires ainsi que de la Direction Général de la Prévention des Risques lors des 50 ans du SPPPI PACA ; • La refonte du site internet Géorisques et la généralisation de la publication des rapports d'inspection ; • Plusieurs webinaires organisés dans le cadre des Journées Nationales de la Résilience (JNR). <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Peut-on réduire les émissions à la torche ?</p> <p>Date de début : 2020</p> <p>Date de fin : 2021</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>À quoi servent ces torches ? Quelles matières brûlent-elles ?</p> <p>Quels sont les rejets industriels ?</p>	<p>Environnement Industrie</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i></p> <p>En 2022 : nombre d'évènements répertoriés sur le site Allo Industrie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 qui concernent les torches : 33.</p> <p>Suites données : suivi dans le temps de l'indicateur et poursuite de l'action.</p>
<p>Planifier l'utilisation de la torche</p> <p>Date de début : 2020</p> <p>Date de fin : 2021</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>À quoi servent ces torches ? Quelles matières brûlent-elles ?</p>	<p>Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 05/01/2023)</i></p> <p>En 2022 : Nombre d'évènements répertoriés sur le site Allo Industrie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 qui concernent les torches : 33.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Accompagner l'industrie vers l'économie circulaire et la transition énergétique</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Les industriels prennent-ils le virage de l'économie circulaire ?</p> <p>Quelles innovations industrielles dans la transition énergétique (solaire, éolien, méthanisation) ?</p> <p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 20/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe de travail (nomination des référents par Délégation Générale Adjointe) ; • Définition des thématiques stratégiques ; • Élaboration du diagnostic par thèmes stratégiques ; • Perspectives : réunion du COPIL et désignation des élus référents. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Favoriser la production d'énergies renouvelables</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 20/12/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs projets participatifs soutenus, 9 études de pré-faisabilité ; • 6 études de faisabilité ; • 1 étude structure ; • 1 projet suivi dans sa mise en œuvre. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Préservation du patrimoine naturel et agricole</p> <p>Date de début : non renseignée</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait mieux valoriser le patrimoine naturel</p> <p>Il faudrait un équilibre entre les besoins des industriels et l'environnement, en préservant l'emploi</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 20/12/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives 2023 : <ul style="list-style-type: none"> ○ La Charte du Parc naturel régional des Alpilles se termine en 2022, un nouveau projet de territoire pour 2023-2038 va être proposé ; ○ Un nouveau contrat de développement est en préparation pour le parc national des Calanques. • En 2022 :

				<ul style="list-style-type: none"> o Un soutien au programme d'actions annuel pour les deux parcs naturels régionaux (Alpilles et Sainte-Baume) ; o La Métropole est membre et soutient financièrement le Parc Naturel Régional de Camargue. o En 2021 : o Les contrats de développement triennaux (2021 – 2023) avec les parcs naturels régionaux des Alpilles et de la Sainte-Baume ont été renouvelés. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Solutions alternatives pour la mobilité individuelle	Améliorer la qualité de vie et la santé Agir et s'impliquer	Comment favoriser le covoiturage ? Peut-on faire un maillage du territoire avec des parkings ou nœuds relais multimodaux ?	Métropole Aix-Marseille-Provence	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 30/01/2023</i>) Les résultats de l'année 2022 seront publiés prochainement.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Programme Industriel de surveillance des pollutions	Surveiller et régler	Peut-on installer des capteurs dans les communes ? Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?	AtmoSud	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 30/11/2022</i>) En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents matériels ajoutés en 2021 sont toujours en fonctionnement ; • 1 matériel pour les Particules Ultra-Fines (PUF) a été installé temporairement à Vitrolles. Cette installation est une initiative commune d'Atmosud et de la ville de Vitrolles afin de suivre les niveaux de PUF lor d'une période de redémarrage du Pôle Chimique de Berre lors d'un grand arrêt. Un complément d'information est disponible sur la fiche action « Programme Industriel de surveillance des pollutions ». • 1 matériel pour les Composés Organiques Volatils (COV) a été installé à Martigues-Ponteau. Cette installation est dû à une sollicitation des industriels de Lavéra pour objectiver les niveaux en COV de ce secteur. Les mesures sont disponibles sur la fiche action. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Plan d'action en faveur de l'agriculture urbaine	Améliorer la qualité de vie et la santé Agir et s'impliquer	Il faudrait favoriser les espaces verts en ville	Métropole Aix-Marseille-Provence	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 20/12/2022</i>) En 2022, la Métropole a visité des exploitations et sensibilisé des agriculteurs.</p>

	Faire évoluer le territoire	<p>Il faudrait mieux valoriser le patrimoine naturel</p> <p>Comment participer en tant que citoyen ?</p> <p>Il faudrait un équilibre entre les besoins des industriels et l'environnement, en préservant l'emploi dans des activités alternatives</p>		<p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Développer une filière hydrogène</p> <p>Date de début : 2018</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p> <p>Peut-on réduire les émissions liées aux transports routiers ?</p> <p>Peut-on utiliser des carburants plus propres pour les transports en commun ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis mars 2022 : un sourcing de solutions pour les trains fret H2 est en cours ; • 16 mai 2022 : dépôt de candidature à l'Appel à Projets (AAP) de Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC) dont un volet de financement des études H2 ; • Action en cours : <ul style="list-style-type: none"> ○ Décarbonation de l'industrie avec réseaux inter-sites et dorsale hydrogène vers les stockages stratégiques de Manosque (cavités salines) et interconnexion sur l'axe Rhône-Saône avec le futur terminal H2 de Fos-Tonkin ; ○ Plateforme logistique décarbonée : manutention portuaire et aéroportuaire, chariots élévateurs, camions du 18 au 44 t, train fret (Service Public de Fret Ferré Métropolitain) ; ○ Écosystème maritime et JO 2024 ; ○ Gestion des risques et Formations avec la plateforme de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) aux Milles. <p>Un dossier de Presse est disponible sur la fiche action « Développer une filière hydrogène ».</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Amélioration de la connaissance des enjeux "Santé Environnement" (PRSE 3)</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait envisager une prévention spécifique autour de l'étang de Berre</p> <p>Il faudrait disposer d'un état des lieux des maladies</p> <p>Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour 20/12/2022)</i></p> <p>En 2022 : Comme en 2021, la Métropole Aix-Marseille-Provence a poursuivi son soutien aux études scientifiques sur la qualité de l'air grâce à l'IECP (biosurveillance grâce aux lichens) et ATMOSUD.</p> <p>Le programme DIAMS s'est poursuivi jusqu'en octobre, avec un bilan des actions au sein des communes pilotes (installation de capteurs fixes) et de l'appel à projet au bénéfice des associations pour sensibiliser à la qualité de l'air.</p> <p>La métropole a également poursuivi son partenariat au sein de l'étude Mistral et du projet Mask@paca mettant en relation qualité de l'air, pollens et allergies.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Révision et mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône</p> <p>Date de début : 2019</p> <p>Date de fin : 2025</p>	<p>Surveiller et réglementer</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Le gouvernement met-il d'autres actions en place que des amendes ou des réglementations ?</p> <p>Peut-on améliorer la qualité de l'air ?</p>	<p>Service Energie et Logement (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 05/12/2022)</i></p> <p>Le premier COFIL de suivi du PPA 13 a eu lieu le 18 octobre 2022. Présidé par la secrétaire générale de la Préfecture de département, il s'inscrit dans le cadre de la journée nationale de la qualité de l'air (JNQA). Après avoir présenté quelques actualités et le bilan de la qualité de l'air du territoire, un état d'avancement des actions inscrites au PPA a été réalisé, avec un focus sur la thématique maritime (interventions Grand Port de Marseille-Fos, DIRM Méditerranée, Région, ADEME). L'intégralité des actions du PPA se trouve à l'adresse suivante : Fiches actions du Plan de Protection de l'Atmosphère 13, objectif 2025.</p> <p>L'arrêté interpréfectoral d'approbation du PPA des Bouches-du-Rhône a été signé le 2 mai 2022.</p> <p>Le COFIL d'approbation du PPA 13 a eu lieu le 10 mars 2022.</p> <p>Présidé par le Préfet des Bouches-du-Rhône, le COFIL a conclu deux années de co-construction partenariale des actions du PPA. Les partenaires ont été invités à signer symboliquement le PPA, afin de matérialiser leur engagement dans la mise en œuvre rapide de leurs actions.</p> <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Projet DIAM'S : plateforme numérique d'échanges de données sur la qualité de l'air</p>	<p>Surveiller et réglementer</p> <p>Informet et sensibiliser</p>	<p>Quel air respirons-nous ?</p> <p>Comment participer en tant que citoyen ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p>

Date de début : 2019	Agir et s'impliquer	Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ?		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes engagées : 8000 lors de participation à des animations et/ou des ateliers ; • Nombre de capteurs citoyens déployés : 1270 ainsi que 50 capteurs fixes et 300 capteurs mobiles ; • Nombre de personnes touchées : plus de 10 000 (les capteurs déployés ont touché davantage de monde que les 1270 personnes supposées, les participants aux animations/ateliers n'ont pas été comptés en totalité et la communication externe des partenaires a également touché du public). <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Améliorer la relation industriels – riverains Date de début : 2019	Informier et sensibiliser	Peut-on organiser des réunions d'information régulières davantage ouvertes au public ?	Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 12/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 CLIEs réalisées ; • La charte a été élaborée. Un document de synthèse est disponible sur la fiche action « Améliorer la relation industriels – riverains ». <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
Réglementation pour réduire les émissions de Composés Organiques Volatils Date de début : 2018	Surveiller et régler Réduire les émissions de pollution	Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ? Peut-on réduire les rejets industriels ? Quelles sont les réglementations sur la pollution du pourtour de l'étang ? Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?	Inspection des Installations Classées (DREAL)	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 31/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 industriels concernés par les APC ; • 11 inspections relatives aux APC COV ; • Le bilan global de l'avancée des prescriptions sera bientôt communiqué. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Réduction des émissions de Composés Organiques Volatils (COV)</p> <p>Date de début : 2018</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>Environnement Industrie</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i></p> <p>Le document explicatif concernant la mise en place du protocole de surveillance environnementale est reporté à 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Aide à la rénovation thermique des logements</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on améliorer le bilan énergétique des bâtiments ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 20/12/2022)</i></p> <p>Au 30 novembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) sur Marseille Provence comptabilise 6353 accompagnements dont 308 copropriétés ; • La Maison Energie Climat Habitat (MECH) le Pays d'Aix (CT2) et Salon – Étang de Berre – Durance (CT3) compte 3437 accompagnements dont 74 copropriétés ; • Le Conseil de Territoire 5 (CT5) sur Istres Ouest Provence comptabilise 344 projets individuels. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Evaluation des risques en Santé Environnement autour de l'étang de Berre</p> <p>Date de début : 2015</p>	<p>Surveiller et régler Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?</p> <p>Comment les effets cocktails sont-ils pris en compte ?</p> <p>Il faudrait disposer d'un état des lieux des maladies</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i></p> <p>L'étude SCENARII est reconduite pour 2023. La poursuite du suivi de composés ayant une incidence sur la santé mis en évidence dans l'étude et réactualisation du projet SCENARII prévue pour 2023. La synthèse et le rapport du projet SCENARII ainsi que les rapports des mesures POLIS sont disponibles sur la fiche action «Evaluation des risques en Santé Environnement autour de l'étang de Berre»</p> <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Observatoire départemental des cancers en lien avec l'environnement</p> <p>Date de début : 2021</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait disposer d'un état des lieux des maladies</p>	<p>Agence Régionale de Santé PACA</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comités mis en place : 2 sur 2 (<i>idem qu'en 2021</i>). • Nombre de réunions du comité d'appui thématique : 3 en 2022.

<p>Conversion énergétique des réseaux de transports collectifs</p> <p>Date de début : 2021</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Peut-on utiliser des carburants plus propres pour les transports en commun ?</p> <p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p> <p>Peut-on réduire les émissions liées aux transports routiers ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Suites données : Le travail de comité d'appui thématique s'est terminé en septembre 2022.</p> <p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>Les résultats du Bilan 2022 seront bientôt communiqué.</p> <p>Suites données : Pour 2024, le réseau "Aix en bus" avec 110 véhicules électriques et 58 hybrides qui devraient être mis en service.</p>
<p>Développer l'utilisation des véhicules électriques (vélo et voiture)</p> <p>Date de début : 2018</p> <p>Date de fin : 2024</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Comment changer nos habitudes ?</p> <p>À quelles aides avons-nous droit pour améliorer la qualité de l'air ?</p> <p>Peut-on faire un maillage du territoire avec des parkings ou nœuds relais multimodaux ?</p> <p>Quels aménagements pour les mobilités douces par les communes (vélo, marche) ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation des travaux de pistes cyclables par les communes est en cours ; • L'aide à l'acquisition de véhicules électriques a pris fin en 2022 ; • En ce qui concerne les voitures électriques : <p>Le Département s'était fixé comme objectif de financer l'achat de 1 000 voitures électriques par an sur une durée de cinq ans. Depuis le lancement de cette aide en 2018, 11 297 véhicules auront été financés pour un montant de 56 millions d'euros. L'aide financière du Département à l'achat d'une voiture électrique a pris fin le 31 janvier 2022 inclus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce qui concerne les vélos électriques : <p>Le Département s'était fixé comme objectif de financer l'achat de 3 000 vélos à assistance électrique par an sur une durée de cinq ans. Depuis le lancement de cette aide en 2019, 19 845 vélos électriques auront été financés pour un montant de 7 millions d'euros. Le budget initial de 6 millions d'euros a donc été totalement affecté et même dépassé pour faire face à l'engouement rencontré par ce mode de déplacement doux auprès des habitants des Bouches-du-Rhône. L'aide financière du Département à l'achat d'un vélo électrique a pris fin le 31 janvier 2022 inclus.</p>

			<p>Peut-on réduire les émissions liées aux transports routiers ?</p> <p>Peut-on utiliser des carburants plus propres pour les véhicules légers ?</p> <p>Il faudrait installer des bornes électriques dans les communes</p>			<p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Promouvoir et former aux transports doux liés à l'usage du vélo</p> <p>Date de début : 2021</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Quels aménagements pour les mobilités alternatives (ex. : vélo, marche, etc.) ?</p> <p>Comment changer nos habitudes ?</p>	<p>Vélo Club Fosséen</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Avancement : (Mise à jour le 18/01/2023)</p> <p>Une demande de subvention sera réalisée en 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>		
<p>Soutenir la transposition du Contrat Local de Santé du Pays de Martigues</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait apporter une meilleure réponse aux personnes atteintes d'une maladie liée à la pollution</p>	<p>Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Fos</p>	<p>Périmètre : 6 communes de l'arrondissement d'Istres (Fos-sur-Mer, Cornillon-Confoux, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône).</p> <p>Avancement : (Mise à jour le 18/01/2023)</p> <p>L'assemblée générale 2022 est prévue pour le 1er semestre 2023. Ce projet sera relancé en 2023 avec pour objectif d'avoir un meilleur suivi des maladies liées à l'environnement.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>		
<p>Effet cocktail de polluants lié à l'ingestion de poussières de sol par les jeunes enfants</p> <p>Date de début : 2019</p> <p>Date de fin : 2022</p>	<p>Surveiller et régler</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Comment les effets cocktails sont-ils pris en compte ?</p> <p>Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?</p>	<p>CEREGE</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : (Mise à jour le 03/01/2023)</p> <p>La soutenance de la thèse est prévue pour mars/avril 2023.</p> <p>Suites données : Parallèlement, des communications sont faites lors de congrès scientifiques.</p>		

<p>Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on développer l'économie circulaire afin de réduire les déchets ?</p> <p>Peut-on favoriser le recyclage des produits et diminuer l'incinération ?</p> <p>Vers un territoire zéro déchet ?</p> <p>Peut-on diminuer le brûlage des déchets verts ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 20/12/2022)</i></p> <p>En 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ratio de Déchets Ménagers et Assimilés par habitant et par an est de : 637 kg/hab/an ; Le taux d'équipement en composteur des logements individuels est de 18% ; Le nombre de sites de compostage collectif est de 238 ; Le tonnage de déchets réemployés est de 2100 tonnes ; Le tonnage de Textiles Linges et Chaussures collectés est de 3142 tonnes ; Le taux d'équipement en Stop-pub est de 4 % ; Une expérimentation de broyage de déchets verts est menée depuis l'automne 2021. Seize opérations de broyage ont été mises en place et environ 10 tonnes de déchets verts ont été broyées et remis aux habitants. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Améliorer le réseau métropolitain de transports</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Peut-on renforcer les fréquences et réseaux des transports en commun ?</p> <p>Peut-on réaménager les axes routiers pour fluidifier le trafic ?</p> <p>Il faudrait une politique de tarifs attractifs pour tous les transports en commun</p> <p>Peut-on réduire le trafic routier ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 20/12/2022)</i></p> <p>Fret ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> De nouvelles études techniques et socio-économiques seront lancées en 2023 ; Le Plan de Déplacement Urbain devient le Plan de Mobilité Métropolitain. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Alimentation durable pour tous à Miramas</p> <p>Date de début : 2012</p> <p>Date de fin : 2026</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait favoriser les espaces verts en ville</p> <p>Il faudrait un équilibre entre les besoins des industriels et</p>	<p>Commune de Miramas</p>	<p>Périmètre : Miramas.</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 23/11/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 143 jardins communaux ;

<p>Réduction de la quantité de gaz brûlée aux 2 torches de Naphtachimie</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>l'environnement, en préservant l'emploi dans des activités alternatives...</p> <p>Comment participer en tant que citoyen ?</p> <p>Peut-on réduire les pollutions agricoles liées à l'agriculture intensive et généraliser l'agriculture biologique ?</p> <p>Quels sont les impacts de la pollution de l'air sur l'agriculture et l'élevage local ?</p>		<ul style="list-style-type: none"> • 36,73 % de produits bios et au moins 4 composantes par mois bios et locales (rapport audit Ecocert du 15/11/2022), fruits et légumes de saison, fromage à la coupe ; augmentation légumes secs et semi complet dans les menus (pain, pâtes, riz...); • Manifestations de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ 22 mai : Nature en fête ; ○ À venir en 2023 : lancement d'un défi foyer « Alimentation positive » ; • La surface agricole remise en culture est en phase d'étude cette année. Les objectifs sont de 50 ha dont 20 ha (Ferme Saint Désiré) ; • 2,2 t / mois de biodéchets sont collectés et compostés. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>Naphtachimie</p>	<p>Périmètre : site de Naphtachimie- Lavéra- Martigues.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 13/02/2023)</i></p> <p>Emissions de Composé Organique Volatil (COV) sortie des torches en 2022 : 90 tonnes.</p> <p>La baisse des émissions de COV en 2022 s'explique par la diminution du nombre d'incidents. Cela est lié à la démarche Fiabilité mise en œuvre et qui se poursuit.</p> <p>Concernant les recherches de microfuites, l'étude de la mise en œuvre n'a pas permis d'aboutir à un processus industriellement robuste.</p> <p>Cependant, ces microfuites sont recyclées vers le process par les systèmes de reprise de gaz de torche. La priorité est donc de fiabiliser ces systèmes (une des options est le changement de technologie).</p> <p>Concernant le planning de révision des soupapes, une nouvelle fréquence a été testée qui consiste à élargir les créneaux de façon à minimiser les arrêts des systèmes de reprises des gaz de torches. Celle-ci doit être pérennisée en 2023.</p> <p>En complément, la procédure de démarrage a été revue de façon à minimiser la durée de torchage. Cette procédure a été mise en œuvre avec succès lors du redémarrage du vapocraqueur suite à l'incident eau de mer d'avril 2022.</p>

<p>Réduction des émissions à la torche dans le cadre du grand arrêt réglementaire planifié</p> <p>Date de début : 2020 Date de fin : 2021</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p> <p>À quoi servent ces torches ? Quelles matières brûlent-elles ?</p>	<p>Lyondell Chimie France – site de Fos</p>	<p>Suites données : poursuite de l'action.</p> <p>Périmètre : site de Lyondell Chimie France –Fos–sur–Mer.</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 16/02/2023)</i> Les avancées seront communiquées en mars 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Réduire les émissions de Composés Organiques Volatils (COV)</p> <p>Date de début : 1994, renforcé en 2020</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p> <p>À quoi servent ces torches ? Quelles matières brûlent-elles ?</p>	<p>Lyondell Chimie France – site de Fos</p>	<p>Périmètre : site de Lyondell Chimie France –Fos–sur–Mer.</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 16/02/2023)</i> Les avancées seront communiquées en mars 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Biosurveillance de la qualité de l'air</p>	<p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Comment participer en tant que citoyen ?</p>	<p>Institut Ecocitoyen pour</p>	<p>Périmètre de l'étude : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p>

<p>Date de début : 2020 Date de fin : 2023</p>	<p>Surveiller et régler Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Quelle pollution est observée ? Quels sont les émetteurs ? Comment les effets cocktails sont-ils pris en compte ? Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ? Peut-on installer des capteurs dans les communes ? Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?</p>	<p>la Connaissance des Pollutions</p>	<p>Résultats : (Mise à jour le 13/12/2022) En 2022 : • Le traitement de la campagne 2021 est en cours. Suites données : poursuite de l'étude.</p>
<p>Réduire les émissions de poussières Date de début : 2020 Date de fin : 2023</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)? Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>ArcelorMittal</p>	<p>Périmètre : site d'ArcelorMittal, Fos-sur-Mer. Résultats : (Mise à jour le 01/02/2023) Les derniers résultats des évolutions des émissions de poussières sont dans le graphique ci-dessous. Suites données : ArcelorMittal souhaite une baisse significative des émissions de poussières en 2023 (-150 à 200 tonnes en mois par rapport à 2022), grâce au démarrage du dépoussiérage ODAS1.</p>
<p>Diminuer l'envoi d'hydrocarbures liquides dans les égouts huileux et améliorer la récupération du reliquat aux bassins Sud</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on réduire les rejets industriels ? Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres,</p>	<p>Naphtachimie</p>	<p>Périmètre : site de Naphtachimie- Lavéra- Martigues. Résultats : (Mise à jour le 10/02/2023) Dû au nombre d'interventions de pompage à la baisse, la quantité d'hydrocarbures récupérée en 2022 est plus faible qu'en 2021. Néanmoins, cette quantité est difficile à estimer. En effet, lorsque le pompage est réalisé dans le bassin, c'est un mélange d'eau et d'hydrocarbures qui est prélevé. Il est donc difficile de ne</p>

<p>Date de début : 2020 Date de fin : 2023</p>		<p>réactions optimisées...)?</p>		<p>comptabiliser que l'hydrocarbure. L'indicateur « Quantité d'hydrocarbures récupérée aux bassins Sud » est donc remplacé par « le nombre de projets devant être réalisés sur les bassins API en vue d'améliorer le fonctionnement de cette installation » (projets au nombre de 6 et s'échelonnant sur la période 2022-2025). En 2022, un projet a été réalisé soit un taux d'avancement de 17%.</p> <p>Suites données : Les travaux de nettoyage et de réparation entrepris aux 2/3 en 2022 n'ont pas pu être terminés suite à l'incident eau de mer d'avril 2022 qui a fortement impacté le fonctionnement des bassins API.</p> <p>Ces travaux sont encore en cours et couplés au projet d'amélioration du système de récupération de l'huile légère (projet faisant partie des 6 mentionnés ci-dessus). Démarrage du projet prévu courant 2023.</p> <p>Ces travaux sont encore en cours et couplés au projet d'amélioration du système de récupération de l'huile légèreDémarrage du projet prévu courant 2023.</p>
<p>Réduction des émissions de poussières</p> <p>Date de début : 2017 Date de fin : 2023</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>Lyondell Chimie France- site de Fos</p>	<p>Périmètre : site de Lyondell Chimie France -Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/02/2023)</i></p> <p>Les résultats seront communiqués en mars 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Protocole de suivi médical adapté aux zones à risques potentiels en pays de Martigues</p> <p>Date de début : 2019</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Il faudrait envisager une prévention spécifique autour de l'étang de Berre</p>	<p>Centre Intercommunal d'Action Sociale (Pays de Martigues)</p>	<p>Périmètre : 9 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts, Carry-le-Rouet, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Sausset-les-Pins, Ensues-la-Redonne, Châteauneuf-les-Martigues).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i></p> <p>Le protocole n'a pas encore été mis en place, car il est en lien direct avec les résultats attendus dans la fiche action « Ajustement de l'offre de soins aux spécificités environnementales sur le Pays de Martigues ». Il sera mis en place une fois que le travail des pathologies à cibler sera réalisé.</p> <p>Suites données : La mobilisation des acteurs du territoire en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est en cours.</p>

<p>Formation aux salariés par les syndicats (hors santé au travail)</p> <p>Date de début : 2022</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Quelles sont les actions de prévention des impacts de la pollution de l'air sur la santé ?</p> <p>Comment puis-je prévenir les impacts de la pollution sur ma santé ?</p>	<p>Force Ouvrière</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 05/12/2022)</i></p> <p>À ce jour, aucune formation n'a encore été organisée. Les syndicats espèrent une reprise en 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Etude Air Santé Pays de Martigues</p> <p>Date de début : 2015</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?</p>	<p>Centre Intercommunal d'Action Sociale (Pays de Martigues)</p>	<p>Périmètre : 3 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les-Remparts).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 16/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans l'attente de la validation de Santé Publique France ; • Rapport d'expertise de la méthodologie par Santé Publique France (SPF) : <i>idem qu'en 2021</i> ; • Calendrier et supports de communication des résultats : <i>idem qu'en 2021</i>. • Nature des suites données : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une formation au « renoncement aux soins » a été organisée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, à destination des professionnels de santé (travailleurs sociaux, médecins, infirmiers...). Elle a pour objectif d'accompagner vers le soin les personnes les plus vulnérables ; ○ Une permanence d'accès aux soins dentaires a ouvert à l'hôpital de Martigues, avec la possibilité pour des patients qui n'ont pas de droit ouvert de faire un bilan dentaire et des soins d'urgence ; ○ Poursuite des actions liées au sport/santé : ateliers d'éducation à la santé menés à l'hôpital (par exemple, un atelier de prévention du diabète). <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Privilégier le ferroviaire et le fluvial pour l'acheminement des marchandises du GPMM</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on privilégier le transport ferroviaire et fluvial pour les marchandises ?</p>	<p>Grand Port Maritime de Marseille</p>	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Port-de-Bouc, Martigues, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p> <p>En 2022 (chiffres provisoires) :</p>

<p>Date de début : 2019 Date de fin : 2023</p>		<p>Peut-on réduire le trafic routier ?</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Répartition modale des trafics portuaires : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Acheminement par route : 79 % ; ◦ Acheminement par fer : 16 % ; ◦ Acheminement par fleuve : 5 %. • Nombre de services ferroviaires et fluviaux : 180 offres de service/semaine, 19 destinations françaises et européennes. <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Etat des lieux des connaissances sur le cumul des émissions dans l'air</p> <p>Date de début : 2020 Date de fin : 2022</p>	<p>Surveiller et réglementer</p>	<p>Comment la concentration industrielle est-elle prise en compte ?</p> <p>Comment les effets cocktails sont-ils pris en compte ?</p>	<p>Environnement Industrie</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i> Ce sujet est reporté à 2023.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Projet Jupiter 1000 : Transformer le surplus d'électricité renouvelable en gaz pour le stocker et recycler le CO2.</p> <p>Date de début : 2016 Date de fin : 2023</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...) ?</p> <p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p>	<p>GRTGaz</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 25/01/2023)</i> En 2022 : La pile de l'électrolyseur alcalin a été remplacée : McPhy a ainsi profité du retour d'expérience pour améliorer sa conception. Après les tests technologiques en laboratoire, puis la mise au point des automatismes et sécurités, la mise en service du méthaneur a permis de produire le 1er méthane de synthèse sur site à l'été 2022 (pour le moment encore à partir de CO₂ en bouteilles). La construction du pipe reliant Ascométal à Jupiter 1000 est achevée. La canalisation entrera en service en 2023. Elle permettra d'acheminer le CO₂ jusqu'à Jupiter 1000 et alimenter ainsi le méthaneur.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Aide à la définition d'un sous-régime de fonctionnement des sites industriels en cas de pics de pollution</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Surveiller et réglementer</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p>	<p>CGT</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 20/01/2023)</i> En 2022, l'action n'a pas évolué, mais elle reste, à ce jour, toujours d'actualité.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>

<p>Projet avec les étudiants pour la formation du public</p> <p>Date de début : 2021 Date de fin : 2022</p>	<p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Quel est le rôle des associations et syndicats en tant que relais d'information ?</p> <p>Comment sensibiliser les enfants et les jeunes ?</p> <p>Comment sensibiliser les adultes ?</p>	<p>ADPLGF</p>	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Port-de-Bouc, Martigues, Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 18/01/2023)</i> En 2022 : Aucune action n'a été réalisée. L'Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos travaille en parallèle sur d'autres projets.</p> <p>Suites données : poursuite de l'action.</p>
<p>Développer une offre sportive de vélo balades pour les fosséens</p> <p>Date de début : 2020 Date de fin : 2022</p>	<p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Peut-on pratiquer du sport avec la pollution ?</p>	<p>Vélo Club Fosséen</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 18/01/2023)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 séances ; • Une quarantaine de participants. <p>Suites données : Ces séances ont été faites de manière officielle car deux membres du club sont en attente de la validation de leur diplôme de moniteur fédéral qui devrait avoir lieu au second semestre 2023.</p>
<p>Contournement Martigues – Port de bouc</p> <p>Date de début : 2020 Date de fin : 2027</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Peut-on réaménager les axes routiers pour fluidifier le trafic ?</p> <p>Peut-on limiter les véhicules en ville ?</p>	<p>Service Transports Infrastructures et Mobilités (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 3 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Port-de-Bouc, Fos-sur-Mer).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 08/02/2023)</i> En 2022 : Des travaux pour le déplacement d'un pylône support de ligne électrique haute tension a été réalisé. Les conventions pour permettre les travaux de dévoiement des canalisations de transport ("pipelines") ont été finalisées. Le dossier d'autorisation environnemental a été déposé pour instruction en août 2022.</p> <p>Suites données : Les travaux de dévoiement de canalisations de transport ont démarré en janvier 2023. Les acquisitions foncières se poursuivront.</p>

<p>S'engager pour le maintien de la biodiversité</p> <p>Dates de début et de fin : action renforcée en 2019 sans le cadre d'un plan pluriannuel à l'horizon 2025</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Il faudrait un équilibre entre les besoins des industriels et l'environnement, en préservant l'emploi dans des activités alternatives</p> <p>Il faudrait mieux valoriser le patrimoine naturel</p>	<p>Aéroport Marseille Provence</p>	<p>Périmètre : les 600 hectares compris dans la concession aéroportuaire (sur les communes de Vitrolles et de Marignane).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 21/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <p>L'aéroport a mis en place différentes actions de préservation de la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'utilise plus de produits phytosanitaires ; • Il souhaite étudier, à moyen terme, la possibilité de créer des continuités végétales sur les espaces fortement artificialisés ; • Les premières plantations sont en cours au sein du parc paysager développé avec la ville de Marignane ; • Un volet biodiversité et une synthèse seront inclus dans le Schéma de Composition Générale. <p>Suites à donner : Une synthèse de l'étude écologique sur la plateforme aéroportuaire réalisée en 2021, devrait être réalisée en 2023.</p>
<p>Encourager les transports en commun au départ et à destination de l'aéroport</p> <p>Dates de début et de fin : action renforcée en 2019 dans le cadre d'un plan pluriannuel à l'horizon 2025</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Peut-on améliorer la desserte de l'aéroport ?</p> <p>Peut-on réaménager les axes routiers pour fluidifier le trafic ?</p> <p>Peut-on renforcer les fréquences et réseaux des transports en commun ?</p> <p>Peut-on réduire le trafic routier ?</p>	<p>Aéroport Marseille Provence</p>	<p>Périmètre : 9 communes de l'arrondissement d'Istres (Gignac-la-Nerthe, Château-neuf-les-Martigues, Martigues, Marignane, Miramas, Rognac, Saint-Chamas, Saint-Victoret, Vitrolles).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 13/12/2022)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trafic Aérien (au 31/10/2022) : 7 708 362 passagers (-11% vs 2019) ; • Trafic transports collectifs (au 30/09/2022) : 1 309 202 passagers (-4% vs 2019) ; • Part Modale des transport collectifs (au 30/09/2022) : 19,2% (+1,67 point vs 2019). <p>Suites données : l'amélioration des accès autoroutiers au niveau de l'échangeur de l'Agavon sur l'A7 au niveau de Vitrolles est actée. Les travaux devraient être finis pour 2024. Ces aménagements consistent notamment en la réalisation de voies dédiées aux TC sur l'A7 au niveau de l'insertion/sortie pour l'aéroport, ce qui permettra de fiabiliser les temps de parcours. Le projet de transport par câble (ou FUNITEL) entre la gare Vitrolles-Aéroport et les terminaux, porté par la Métropole et initialement prévu en 2024, est reporté à l'horizon 2026/2028. Cet aménagement constituera une étape majeure pour améliorer la desserte en TC de l'aéroport et ainsi accélérer le report modal.</p>

<p>Limiter les nuisances sonores : un enjeu d'intégration de l'aéroport dans son territoire</p> <p>Date de début : action renforcée en 2018 dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (MAMP) 2018-2023</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Quelle est la prise en compte la pollution aérienne (surveillance, pollution auditive) ?</p>	<p>Aéroport Marseille Provence</p>	<p>Périmètre : 9 communes de l'arrondissement d'Istres (Gignac-la-Nerthe, Châteauneuf-les-Martigues, Martigues, Massignane, Miramas, Rognac, Saint-Chamas, Saint-Victoret, Vitrolles).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 19/12/2022)</i> Au 30 septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 91 logements insonorisés ; ; • 480 000 € d'aides versées ; • Le taux de réalisation du dispositif d'aide à l'insonorisation est à 62%. <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Arrêtés préfectoraux complémentaires liés à la surveillance des émissions de dioxines/furannes</p> <p>Date de début : 2020</p> <p>Date de fin : 2022</p>	<p>Surveiller et réglementer</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on imposer des normes, réglementations et sanctions plus strictes envers les pollueurs ?</p> <p>Comment la pollution industrielle est-elle prise en compte ?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>Inspection des Installations Classées (DREAL)</p>	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 08/03/2023)</i> En 2022 : 8 arrêtés préfectoraux complémentaires (APC) ont été signés.</p> <p>Suites données : La mise en œuvre par les industriels.</p>
<p>MOBIPRO</p> <p>Date de début : 2021</p> <p>Date de fin : 2022</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Peut-on inciter les employeurs à mettre en place des solutions de mobilité (ex : covoiturage, navette pour leurs salariés, etc.) ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i> En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan à venir en mars 2023. <p>Suites données : poursuite des actions.</p>
<p>Provence Grand Large (PGL)</p> <p>Date de début : 2011</p> <p>Date de fin : 2023</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Développement de l'éolien : comment recycler les éoliennes usagées ?</p> <p>Il faudrait expérimenter et</p>	<p>EDF Renouvelables</p>	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Port-de-Bouc, Martigues, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 26/01/2023)</i> En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avril : la cour administrative d'appel de Nantes donne une décision favorable à la mise en place du projet ;

<p>HYAMMED (Hydrogène à Aix-Marseille pour une Mobilité Ecologique et Durable)</p> <p>Date de début : 2022</p> <p>Date de fin : 2027</p>	<p>Faire évoluer le territoire</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>utiliser les énergies renouvelables</p> <p>Quelles innovations industrielles dans la transition énergétique (solaire, éolien, méthanisation) ?</p> <p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p> <p>Les industriels prennent-ils le virage de l'économie circulaire ?</p> <p>Quelles innovations industrielles dans la transition énergétique (solaire, éolien, méthanisation) ?</p>	<p>AirLiquide</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mars-Juin : mise en place de travaux préparatoires pour le raccordement électrique plage de Napoléon. <p>Suites données : la mise en place des 3 éoliennes flottantes est prévue pour l'année 2023.</p> <p>Périmètre : 6 communes de l'arrondissement d'Istres (Martigues, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 01/12/2022)</i></p> <p>Au 1er décembre 2022, les camions « prototypes » n'ont pas été déployés et sont prévus pour le 1er semestre 2023. Le niveau de consommation d'hydrogène prévu en 2024 est de 200 tonnes d'hydrogène/an. Le niveau d'émissions atmosphériques évitées prévu en 2024 est de 2500 tonnes de CO₂/an.</p> <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Etude MISTRAL : étudier le lien entre pollution atmosphérique et allergies aux pollens</p> <p>Date de début : 2022</p> <p>Date de fin : 2027</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p> <p>Agir et s'impliquer</p>	<p>Quel est le lien entre la pollution de l'air et les allergies ?</p> <p>Comment puis-je prévenir les impacts de la pollution sur ma santé ?</p> <p>Quels sont les liens entre la santé et l'environnement ?</p> <p>Quelles sont les actions de prévention</p>	<p>Kyomed Innov</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 27/01/2023)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> L'étude est terminée et les analyses sont en cours de finalisation ; 454 personnes ont participé sur 1215 participants attendus ; La population d'étude exploitable pour l'étude du lien entre pollution et allergies aux pollens est constituée de 370 sujets. Parmi les 370 sujets, 65,4% sont des femmes (242) et 34,6% sont des hommes (128). Les allergies majoritairement représentées sont l'allergie au pollen (36,7%) et l'allergie au cyprès (20,8%). <p>Suites données : les résultats des modélisations seront bientôt disponibles.</p>

<p>Recosanté : un service numérique pour connaître son environnement et agir pour sa santé</p> <p>Date de début : 2020</p>	<p>Informier et sensibiliser</p> <p>Agir et s'impliquer</p> <p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>des impacts de la pollution de l'air sur la santé ?</p> <p>Il faudrait envisager une prévention spécifique autour de l'étang de Berre.</p> <p>Quels sont les outils numériques à utiliser pour avoir une information en temps réel et lors de pics de pollution ?</p> <p>Il faudrait avoir une approche globale pour mieux comprendre la pollution de l'air.</p> <p>Quels comportements adopter en cas de pics de pollution ?</p> <p>Comment puis-je prévenir les impacts de la pollution sur ma santé ?</p> <p>Il faudrait avoir l'information sur la qualité de l'air avec des moyens adaptés à grande échelle.</p> <p>Quelles sont les actions de prévention des impacts de la</p>	<p>Ministère des solidarités et de la santé</p> <p>Ministère de la Transition écologique</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : (Mise à jour le 01/02/2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'habitants utilisateurs du tableau de bord à l'échelle nationale : 60 000 ; • Nombre d'inscrits aux informations quotidiennes ou à la newsletter hebdomadaire à l'échelle nationale en 2022 : 4 700 ; <p>Suites données : exceptionnellement, les résultats spécifiques aux 21 communes du pourtour de l'étang de Berre n'ont pas pu être communiqués.</p>
---	--	--	--	---

<p>Surveillance des Particules Ultra-Fines (PUF) en continu sur la zone de l'étang de Berre</p> <p>Date de début : 2021</p>	<p>Surveiller et réglementer</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>pollution de l'air sur la santé ?</p> <p>Peut-on installer des capteurs dans les communes ?</p> <p>Quel air respirons-nous ?</p> <p>Quel est l'impact des poussières (particules fines) sur la santé ?</p>	<p>AtmoSud</p>	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Port-Saint-Louis-du-Rhône ; Rognac ; Fos-sur-Mer ; Port-de-Bouc).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i></p> <p>En 2021, le pourcentage de fonctionnement pour les 4 matériels est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Port-de-Bouc : 97% ; • Port-Saint-Louis-du-Rhône : 69,7% • Fos-sur-Mer : 94,5% • Rognac : 94,2%. <p>Suites données : poursuite du dispositif de surveillance.</p>
<p>Observatoire de l'Environnement Sonore</p> <p>Date de début : 2018</p>	<p>Surveiller et réglementer</p>	<p>Peut-on intégrer la pollution auditive ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i></p> <p>Depuis 2018, 10 points de surveillance ont été étudiés (6 sur Aix-en-Provence, 1 sur Gardanne, 3 sur Marseille) au travers du réseau permanent de mesures du bruit.</p> <p>7 campagnes mobiles ont par ailleurs été conduites en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution de l'Environnement Sonore dans le cadre du réaménagement de l'avenue de Marseille à Vitrolles ; • Qualifier les incidences des deux roues sur l'environnement sonore de la rue de la République à Aix-en-Provence ; • Caractériser l'environnement sonore de zones calmes, le parc Saint Mitre et le parc de la Torse à Aix-en-Provence campagnes mobiles ont par ailleurs été conduites ; • Evaluer l'évolution de l'environnement sonore dans le cadre de la mise en service de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) l'Aixpress à Aix-en-Provence ; • Estimer les incidences des restrictions sanitaires sur l'environnement sonore de la Métropole en 2020 ; • Caractériser le bruit occasionné par les activités de l'aérodrome des Milles ; • Evaluer les gains obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service l'Aixpress.

<p>Déconstruction des anciennes cheminées fioul</p> <p>Date de début : 2022</p> <p>Date de fin : 2025</p>	<p>Surveiller et régler</p>	<p>Peut-on atténuer la pollution visuelle (ex. : cheminées) ?</p>	<p>EDF CCG Ponteau</p>	<p>Suites données : par ailleurs, le plan de déploiement de 10 capteurs de bruit nouvelle technologie a été finalisés dans le cadre de la préfiguration de la « Smart Métropole ».</p> <p>Périmètre : site d'EDF-CCG Martigues-Ponteau.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 13/01/2023)</i></p> <p>Suite à l'arrêté de démolition, qui a été obtenu le 4 avril 2022, l'appel d'offre est en attribution.</p> <p>Suites données : Le chantier devrait débuter au cours du 2^{ème} trimestre 2023.</p>
<p>Réduire les émissions environnementales et améliorer la qualité de l'air</p> <p>Date de début : 2022</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait que les industriels soient plus transparents</p> <p>Peut-on utiliser de meilleurs procédés industriels (filtres, réactions optimisées...)?</p> <p>Peut-on réduire les rejets industriels ?</p>	<p>ArcelorMittal</p>	<p>Périmètre : site d'ArcelorMittal, Fos-sur-Mer.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 03/01/2023)</i></p> <p>L'évolution des émissions de NO_x et SO₂ est à retrouver dans les graphiques présentant les chiffres 2022 consolidés sur la fiche action.</p> <ul style="list-style-type: none"> • NO_x et SO_x : les résultats sont globalement aux niveaux de ceux de 2019 (résultats 2020 liés à la baisse d'activité) ; • Poussières : les résultats sont en amélioration vs 2021 avec une projection de baisse significative en 2023 (-150 à 200 t environ vs 2022) grâce au démarrage du dépolluissage ODAS1 ; • Le site a connu une année de fortes perturbations au cours de l'année, qui ont entraîné un ralentissement important sur la marche des installations (entraînant de fréquents arrêts de hauts fourneaux) <p>Suites données : poursuite des démarches de progrès continu sur les indicateurs SO_x et NO_x.</p>
<p>Liaison routière Fos-sur-Mer -Salon de Provence</p> <p>Date de fin : 2030</p>	<p>Améliorer la qualité de vie et la santé</p>	<p>Peut-on réaménager les axes routiers pour fluidifier le trafic ?</p>	<p>Service Transports Infrastructures et Mobilités (DREAL)</p>	<p>Périmètre : 4 communes de l'arrondissement d'Istres (Grans, Miramas, Fos-sur-Mer, Istres).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 27/02/2023)</i></p> <p>L'état d'avancement pour l'année 2022 et les perspectives 2023 seront disponibles en mars 2023.</p> <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>

Actions dont l'avancement n'est pas connu

Nom de l'action Date	Thématique(s)	Attente(s) visée(s)	Porteur(s)	Résultats
Amélioration accès et desserte de l'aéroport de Maignane	Améliorer la qualité de vie et la santé	Peut-on améliorer la desserte de l'aéroport ?	Service Transports Infrastructures et Mobilités (DREAL)	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Avancement : <i>(Mise à jour le 16/02/2022)</i></p> <p>L'État et le CD13 ont signé une convention pour le financement et la maîtrise d'ouvrage des projets routiers. Le CD13 finance l'intégralité de l'aménagement. Le CD13 et la DIRMED se répartissent le pilotage des travaux.</p> <p>Concernant le transport par câble, la métropole a besoin de boucler le plan de financement et a soumis le dossier à l'appel à projets national.</p> <p>Suites données : En 2022, une concertation réglementaire aura lieu pour le projet de doublement de la sortie de l'autoroute et de la RD113. Les travaux devraient démarrer fin 2022 et se terminer avant les Jeux Olympiques de Paris 2024.</p>

Actions arrêtées

Nom de l'action Date	Thématique(s)	Attente(s) visée(s)	Porteur(s)	Résultats
Relais des messages de prévention en cas de pic de pollution	Informier et sensibiliser Agir et s'impliquer	Quelles sont les alertes en cas de pic de pollution ? Quels comportements adopter en cas de pics de pollution ?	ECO-RELAIS FARE SUD	Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 06/05/2020)</i> Les associations ont décidé, d'un avis commun, qu'elles n'étaient pas en mesure de satisfaire cette action et par conséquent d'apporter une réponse adéquate aux attentes des habitants sur ce thème. Chaque association, même si celle-ci ne souhaite pas s'engager dans une action qu'elle ne pourrait pas mener à bien, continuera de relayer INDIVIDUELLEMENT des messages à son réseau et à mener des démarches pouvant avoir un lien avec la prévention en cas de pics de pollution. Ces initiatives relèveront exclusivement du fonctionnement interne des associations elles-mêmes et ne seront pas partie d'une action portée dans le cadre de RÉPONSES. Suites données : Arrêt de l'action.
Site internet de sensibilisation « Les bons plans pour l'air »	Informier et sensibiliser	Comment sensibiliser les adultes ?	AtmoSud	Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Résultats : <i>(Mise à jour le 15/07/2020)</i> Le site internet « les bons plans pour l'air » est fermé. Certains éléments de ce site, ont intégré le site d'AtmoSud. Suites données : Arrêt de l'action.
Elaboration d'un Cadastre des Maladies Professionnelles et Environnementales dans un bassin industriel (CAMPO)	Améliorer la qualité de vie et la santé	Il faudrait disposer d'un état des lieux des maladies Il faudrait avoir une information sur la santé centralisée et accessible Il faudrait Il faudrait apporter une	Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions	Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). Avancement : <i>(Mise à jour le 11/01/2022)</i> Du fait d'un financement insuffisant, l'action est arrêtée. Suites données : Arrêt de l'action.

<p>Soutien des associations du SPPPI à la pérennité de l'Institut Ecocitoyen</p>	<p>Faire évoluer le territoire Informer et sensibiliser</p>	<p>meilleure réponse aux personnes atteintes d'une maladie liée à la pollution</p> <p>Il faudrait un médiateur indépendant et une présence associative pour avoir une information non filtrée</p> <p>Peut-on avoir une concertation et de l'entraide entre les acteurs ?</p>	<p>ECO-RELAIS FARE SUD</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 20/01/2021)</i> Suite au départ d'ADPLGF du projet, l'action ne peut plus se faire dans le cadre de RÉPONSES, elle est arrêtée depuis janvier 2021.</p> <p>Suites données : Arrêt de l'action.</p>
---	--	--	---	--

Annexe 2 : nouvelles actions 2022

Nom de l'action Date	Thématique(s)	Attente(s) visée(s)	Porteur(s)	Résultats
<p>Site d'essais Mistral – Premier site pour tester l'éolien flottant en Méditerranée</p> <p>Date de début : 2022</p>	Faire évoluer le territoire	<p>Il faudrait expérimenter et utiliser les énergies renouvelables</p> <p>Il faudrait examiner tous les projets du point de vue de leur impact écologique</p>	Valeco	<p>Périmètre : Port-Saint-Louis-du-Rhône.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 04/01/2023)</i></p> <p>Des études environnementales et techniques ont été menées sur le site d'essais Mistral afin d'actualiser des états de référence avant implantation des projets sur site. Un retour de l'ADEME est attendu pour connaître les technologies d'éoliennes flottantes qui seront installées. Cette étape est nécessaire pour consolider l'actualisation des demandes d'autorisation. Les dossiers seront publiés prochainement</p> <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>SignalAir : l'outil pour signaler les nuisances</p> <p>Date de début : 2022</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Informier et sensibiliser</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p> <p>Faire évoluer le territoire</p>	<p>Comment participer en tant que citoyen ?</p> <p>Quelle surveillance des odeurs ?</p> <p>Peut-on réduire la pollution olfactive ?</p> <p>Peut-on diminuer le brûlage des déchets verts ?</p> <p>Peut-on atténuer la pollution visuelle (ex : cheminées) ?</p> <p>Peut-on intégrer la pollution auditive ?</p>	Atmosud	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre REPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/11/2022)</i></p> <p>Au 30 novembre 2022, l'application SignalAir fait état de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 711 signalements de nuisances sonores sur le territoire pour 4874 sur la totalité de la région PACA ; • 34 signalements de nuisances sonores sur le territoire pour 676 sur la totalité de la région PACA ; • Le bilan des signalements de nuisances en région PACA pour l'année 2021 est disponible. <p>Suites données : Un rapport 2022 sera disponible courant 2023.</p>
<p>Mobilité des salariés sur la Zone Industriale-Portuaire de Fos</p>	Réduire les émissions de pollution	Peut-on inciter les employeurs à mettre en place des solutions de	Grand Port Maritime de Marseille	<p>Périmètre : Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône.</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 30/01/2023)</i></p>

<p>Date de début : 2021 Date de fin : 2030</p>		<p>mobilité (ex : covoiturage, navette pour leurs salariés, etc.) ? Quels aménagements pour les mobilités alternatives (ex : vélo, marche, etc.) ? Peut-on renforcer les fréquences et réseaux des transports en commun ?</p>		<p>Les projets de pistes cyclables et PEM de la Métropole et CD13 sont toujours en phase d'études d'opportunités ou de faisabilité : en phase avec leur calendrier. La première réunion de lancement du Plan de Mobilité Employeur Commun (PDMEC) s'est déroulée le 27 octobre 2022 et a permis de lancer la phase de diagnostic de la mobilité de la Zip de Fos.</p>
<p>Favoriser l'utilisation de véhicules électriques via le réseau EMOUV et l'aide à la mobilité individuelle électrique Date de début : 2018</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Il faudrait installer des bornes électriques dans les communes Il faudrait développer davantage les transports électriques Comment participer en tant que citoyen ? Peut-on réduire les émissions liées aux transports routiers ? A quelles aides avons-nous droit pour réduire la pollution de l'air ?</p>	<p>Commune d'Istres</p>	<p>Suites données : l'action se poursuit.</p> <p>Périmètre : Commune d'Istres (<i>Création de la fiche le 08/03/2022</i>) Résultats : (<i>Mise à jour le 02/01/2023</i>) En 2022 : <ul style="list-style-type: none"> • Voitures électriques : 187 dont 42 en report de l'année 2021 ; • Vélos électriques : 145. En 2021 : <ul style="list-style-type: none"> • Voitures électriques : 118 ; • Vélos électriques : 171. En 2020 : <ul style="list-style-type: none"> • Voitures électriques : 50 ; • Vélos électriques : 130. En 2019 : <ul style="list-style-type: none"> • Voitures électriques : 35 ; • Vélos électriques : 84. En 2018 : <ul style="list-style-type: none"> • Voitures électriques : 5 ; • Vélos électriques : 50. </p> <p>La mise en place d'autres bornes de recharge n'est pas prévue par la Métropole, qui gère ce service depuis 2019.</p>
<p>La Prime Air-Bois : contribuer à la réduction des émissions liées au chauffage au bois (2018-2021)</p>	<p>Agir et s'impliquer Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on limiter les émissions liées au chauffage au bois ?</p>	<p>Département des Bouches-du-Rhône</p>	<p>Suites données : Poursuite de l'action.</p> <p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre REPONSES). (<i>Création de la fiche le 15/02/2022</i>) Résultats : (<i>Mise à jour le 26/01/2023</i>) Perspectives 2023 - 2025 : Renouvellement du Fonds Air Bois</p>

<p>Date de début : 2023 Date de fin : 2025</p>		<p>À quelles aides avons-nous droit pour réduire la pollution de l'air ?</p> <p>Peut-on améliorer le bilan énergétique des bâtiments ?</p>		<ul style="list-style-type: none"> • 1 million d'euros du CD13, 1 million d'euros de l'ADEME pour le remplacement de 1800 appareils en 3 ans ; Précédent Fonds Air Bois : • 2,2 millions d'euros du CD13, 2,2 millions d'euros de l'ADEME pour 4500 appareils de chauffage au bois remplacés. <p>Suites données : La candidature du Département du Département a ainsi été retenue pour la création d'un fonds de 2 millions d'euros géré par le Département pour une durée de trois ans. Ce fonds comprend une enveloppe de 1,8 million d'euros abondée pour moitié par le Département et pour l'autre moitié par l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour les demandes de financements. Il permet de financer le remplacement de 1800 appareils. Il comprend également une enveloppe de 200 000 € pour financer le plan de communication. Le Département s'est également engagé dans le cadre de son dossier à mener des actions de sensibilisation sur le brûlage des déchets et les alternatives possibles pour les particuliers. Le dispositif a été validé en commission permanente du 9 décembre 2022.</p>
<p>L'aide Provence Eco-Renov : contribuer à améliorer la performance énergétique des logements</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Peut-on améliorer le bilan énergétique des bâtiments ?</p> <p>A quelles aides avons-nous droit pour réduire la pollution de l'air ?</p>	<p>Département des Bouches-du-Rhône</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre REPONSES). <i>(Création de la fiche le 15/02/2022)</i></p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 26/01/2023)</i></p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 959 bénéficiaires de l'aide bénéficiaires de l'aide. <p>Suites données : La convention Fonds Air-Bois s'est arrêtée en octobre 2022 et sera renouvelée pour la période 2023-2025.</p> <p>Perspectives à venir : 1800 appareils à changer et 1000 euros d'aides, prises en charge à 50% par le Département des Bouches-du-Rhône et à 50% par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.</p>
<p>Cartographie du bruit</p>		<p>Peut-on intégrer la pollution auditive ?</p>	<p>Métropole Aix-Marseille-Provence</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre REPONSES). <i>(Création de la fiche le 05/01/2022)</i></p>

		<p>Quelle est la prise en compte de la pollution aérienne (pollution auditive) ?</p>		<p>Résultats : <i>(Mise à jour le 06/02/2023)</i> En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'avancement sur la cartographie du bruit : 100 %, les résultats accessibles en ligne • Taux d'avancement sur le PPBE : estimé à 60%. <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>
<p>Les Ambroisies : une espèce de plantes allergisantes dont la présence progresse en région PACA</p>		<p>Quel est le lien entre la pollution de l'air et les allergies ?</p>	<p>Agence Régionale de Santé PACA</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre REPONSES). <i>(Création de la fiche le 07/03/2022)</i></p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 09/01/2023)</i> Au 7 septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 81 référents territoriaux répartis sur 59 communes et un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) dont ; 32 élus, 48 agents techniques et 1 bénévole désigné par la mairie. • Des « référents milieux » sont également présents au sein de structures concernées par l'ambroisie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction du Grand Site Concors/Sainte-Victoire/Service des gardes natures ; ○ Syndicat Intercommunal du Vigueirat et de la Vallée des Baux ; ○ Syndicat du bassin versant de l'Huveaune (SMBVH) ; ○ Directeur interdépartemental des Routes Méditerranéennes ; ○ Centre d'études et d'expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) ; ○ Réseau de Transport d'Electricité (RTE) ; ○ Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) ; ○ Chambre d'agriculture 13 ; ○ Office National des Forêts (ONF) ○ Conseil Départemental 13 <p>Suites données : Poursuite de l'action.</p>

<p>Scan4Chem : l'application permettant aux consommateurs d'obtenir des informations sur l'éventuelle présence de substances extrêmement préoccupantes</p>	<p>Agir et s'impliquer</p> <p>Informier et sensibiliser</p>	<p>Comment puis-je prévenir les impacts de la pollution sur ma santé ?</p> <p>Comment changer nos habitudes ?</p> <p>Comment participer en tant que citoyen ?</p>	<p>INERIS</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES). (<i>Création de la fiche le 25/01/2022</i>)</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 13/12/2022</i>)</p> <p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de marques dont l'adresse e-mail est référencée au 29 novembre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ En France : 500 marques ; ○ En Europe : 14 500 marques. • Nombre d'articles référencés au 29 novembre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ En France : 8 238 articles ; ○ En Europe : 49 000 articles. • Nombre de téléchargements de l'application au 29 novembre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ En France : 7 141 téléchargements ; ○ En Europe : 48 814 téléchargements. <p>Suites données : Réflexion sur la suite de l'action.</p>
<p>Déclinaison d'un plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires sur la zone Golfe de Fos-sur-Mer</p> <p>Date de début : 2021</p>		<p>Quels sont les impacts de la pollution de l'air sur l'agriculture et l'élevage local ?</p> <p>Il faudrait améliorer la clarté dans les messages à transmettre</p>	<p>Direction Départementale de la Protection des Populations</p>	<p>Périmètre : Cornillon-Confoux, Grans, Saint-Chamas et Miramas. (<i>Création de la fiche le 06/01/2022</i>)</p> <p>Résultats : (<i>Mise à jour le 22/11/2022</i>)</p> <p>En 2022 :</p> <p>Le plan de prélèvement se déroule comme prévu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A ce stade : <ul style="list-style-type: none"> ○ Concernant les denrées animales, 68 échantillons de muscle et 68 échantillons de foie de Taureaux de Camargue ont pu être prélevés sur des animaux provenant de 22 élevages parmi les 35 potentiellement identifiés. Les analyses réalisées n'ont pas révélé de non-conformité. Les 4 derniers prélèvements sont en cours de réalisation ; ○ Concernant les denrées végétales : 64 prélèvements ont été réalisés sur des légumes feuilles (artichauts, blettes, céleri-branche, chou, épinards, salades diverses). Les analyses réalisées n'ont pas révélé de non-conformité. Les 6 derniers prélèvements sont en cours de réalisation.

<p>L'aide au particulier pour l'achat d'une voiture électrique</p> <p>Date de début : 2018</p> <p>Date de fin : 2022</p>		<p>À quelles aides avons-nous droit pour réduire la pollution de l'air ?</p> <p>Peut-on utiliser des alternatives aux carburants fossiles pour les véhicules légers ?</p> <p>Comment changer nos habitudes ?</p> <p>Peut-on réduire les émissions liées aux transports routiers ?</p>	<p>Département des Bouches-du-Rhône</p>	<p>Suites données : Poursuite de l'action. Les prélèvements végétaux et animaux ont d'ores et déjà démarré début décembre 2021. Pour des raisons d'organisation, ils seront envoyés par regroupements réguliers.</p>
<p>Évaluation de la qualité de l'air sur et autour de l'aéroport Marseille-Provence</p>	<p>Réduire les émissions de pollution</p>	<p>Quelles est la prise en compte de la pollution aérienne (pollution auditive) ?</p>	<p>Atmosphère</p>	<p>Périmètre : 21 communes de l'arrondissement d'Istres (périmètre RÉPONSES).</p> <p>Résultats : <i>(Mise à jour le 15/02/2022)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au 31 décembre 2021 : 11 279 aides attribuées. <p>Suites données : Bilan de l'aide au particulier pour l'achat d'un véhicule électrique :</p> <p>16900 véhicules ont été achetés avec l'aide du Département pour un montant global d'aide de 83 528 924€.</p> <p>Périmètre : Berre-l'Étang, Rognac, Vitrolles, Saint-Victoret, Marignane.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact des activités de l'aéroport Marseille-Provence sur son environnement et comparaison : <p>Après analyse de la répartition géographique des concentrations moyennes annuelles obtenues dans l'environnement, des roses de pollution et des profils journaliers, il n'apparaît pas d'impact spécifique de l'aéroport Marseille-Provence sur la qualité de l'air de son environnement. L'influence d'autres sources potentielles présentes dans le domaine d'étude (trafic routier, industries, résidentiel) semble prépondérante sur les niveaux mesurés hors de l'enceinte de l'aéroport.</p>

• Niveaux obtenus :

L'étude montre que toutes les mesures menées dans la zone de l'aéroport Marseille Provence respectent les seuils réglementaires annuels des différents polluants (dioxyde d'azote, PM10 et PM2.5, benzène). Les dépassements observés sont présents hors de l'enceinte de l'aéroport Marseille-Provence, au niveau de voies de circulation importante pour le dioxyde d'azote (valeur limite) et dans l'environnement urbain pour les PM10. De plus, ces niveaux sont cohérents avec ceux observés par d'autres Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) sur des aéroports comparables en termes de trafic aérien.

Le Rapport sur l'évaluation de la qualité de l'air sur et autour de la plateforme aéroportuaire Marseille-Provence (2020) est disponible.

LE SPPI PACA

**Secrétariat Permanent pour la
Prévention des Pollutions
Industrielles**

Dispositif RÉPONSES

contact@dispositif-reponses.org

www.dispositif-reponses.org

 Dispositif Réponses

